

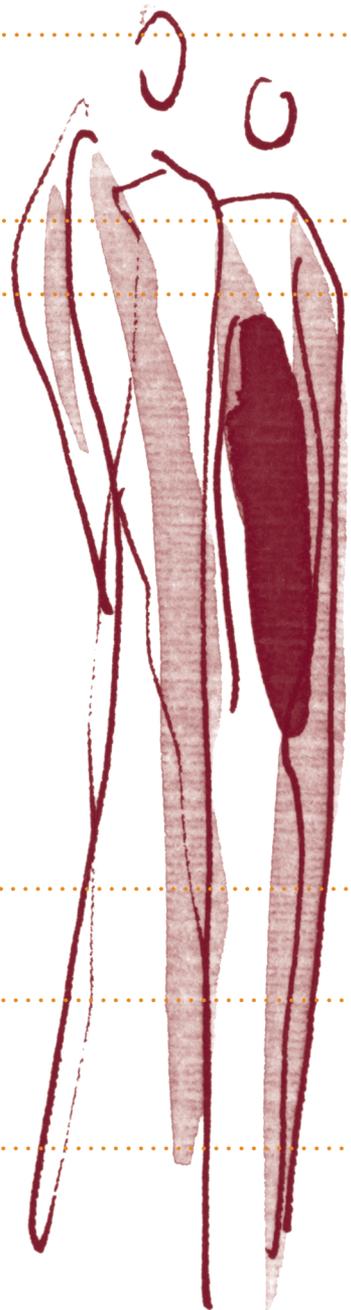
les **Actes**  
du **Printemps**  
de la  
**Démocratie**  
**locale**

le 24 mars 2007

# sommaire



<b>Ouverture</b> par Marie-Pierre de la Gontrie Adjointe au Maire de Paris, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations	p. 3
<b>Synthèse de la plateforme participative Feedback</b>	p. 4
<b>A - Présentation des Ateliers</b>	p. 8
1 – Animer la vie du quartier	
2 – Promouvoir l’image du quartier et la visibilité des conseils de quartier	
3 – Améliorer l’environnement et le cadre de vie	
4 – Dessiner le visage urbanistique et architectural du Paris de demain	
5 – Favoriser l’éveil artistique pour promouvoir le lien social	
6 – Développer les solidarités	
7 – Zoom sur les autres instances de démocratie locale	
<b>B - Présentation du colloque débat</b> La démocratie locale à Paris : et maintenant ?	p. 46
<b>Annexes</b> Présentation des conseils de quartier de Créteil Présentation des conseils de quartier de New York	p. 55
<b>Remerciements</b>	p. 59



# Ouverture du Printemps de la Démocratie Locale



## Par Marie-Pierre de la Gontrie

Adjointe au Maire de Paris, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations

**JE SUIS TRÈS HEUREUSE DE VOUS RETROUVER** pour cette cinquième édition du Printemps de la démocratie locale. Je suis accompagnée de ma collègue, Sandrine Mazetier, Adjointe chargée de la vie étudiante car, comme vous le savez, nous sommes quatre femmes adjointes à suivre les instances de participation des habitants à Paris : Sandrine Mazetier, Khédidja Bourcart, Adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, Clémentine Autain, Adjointe chargée de la jeunesse, et moi-même.

Vous représentez environ 25 000 Parisiens qui viennent participer aux instances de démocratie locale, aux conseils de la jeunesse, et également aux CICA, ces structures qui rassemblent les associations dans les arrondissements.

Nous allons réfléchir toute cette journée et pour cette cinquième édition nous avons souhaité innover : innovation tout d'abord dans la préparation de cette journée avec la mise en place d'une plate-forme participative sur Internet qui a donné lieu à plusieurs centaines de suggestions ; innovation ensuite dans l'organisation de la journée avec l'organisation d'un forum des projets qui se présente sous forme de stands thématiques réunissant quelques-unes des initiatives originales proposées par les conseils de quartier qui peuvent vous intéresser, vous donner des idées, vous donner envie de les réaliser dans vos propres quartiers.

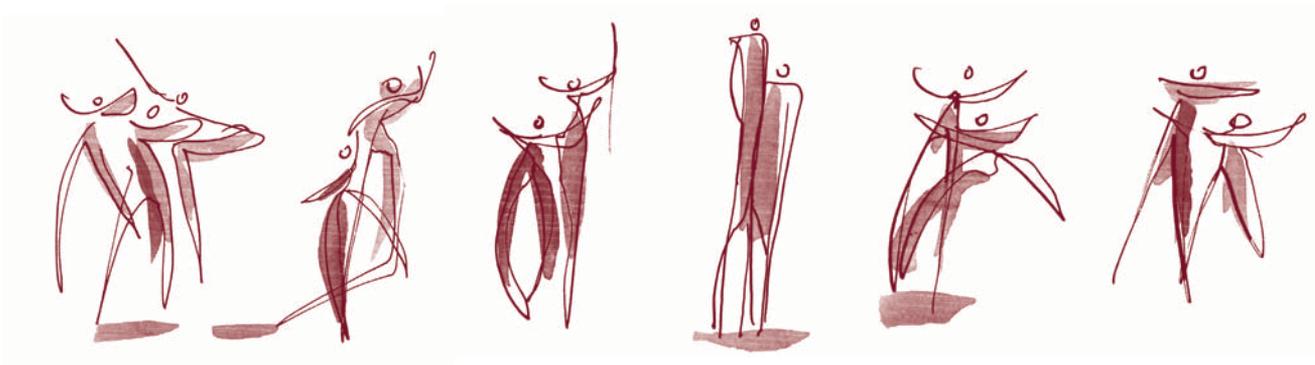
Nous aurons également l'occasion durant cette journée de réfléchir à la démocratie locale à Paris en compagnie de représentants de la ville de New-York : Robert Jackson qui est un élu new-yorkais et Théo Chino qui est conseiller de quartier à Manhattan et de la ville de Créteil qui sera représentée par Charles Assouline, Premier Adjoint en charge de la démocratie locale.

Ce temps de rencontre et d'échange sera notamment le moment de vous rendre compte de l'étude menée auprès des conseillers de quartier parisiens, l'intérêt étant de faire, tout ce qu'il y a de plus positif et dynamique, pour que ces quartiers fonctionnent au mieux.

**JE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE JOURNÉE  
ET UN TRÈS BON TRAVAIL À TOUS !**

# feedback

## Synthèse de la plateforme participative



### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

À l'occasion de la cinquième édition du Printemps de la démocratie locale, Marie-Pierre de la Gontrie a souhaité que les conseillers de quartier soient pleinement associés à la préparation de la manifestation et à la définition du contenu des thématiques débattues lors de cette journée.

Pour ce faire une plateforme participative a été mise en place sur internet à partir du mois de janvier 2007 et jusqu'au jour de la manifestation le 24 mars 2007.

L'ensemble des conseillers de quartier ont été invités par le biais de leur mairie d'arrondissement à participer à ces échanges et à émettre des propositions sur lesquelles les internautes pouvaient se prononcer soit par le biais d'un vote, soit par le biais d'un commentaire.

Les Parisiens intéressés par la démocratie locale à Paris pouvaient également contribuer aux débats. La plateforme feedback a ainsi donné lieu à plus de 200 suggestions, 850 commentaires et 2 300 contributions.

Nous vous proposons ici une synthèse de ces échanges qui reprend les grandes thématiques abordées dans ce cadre. L'ensemble des débats et des propositions sont consultables dans leur intégralité sur

<http://printempsdelademocratie.feedback20.com>

### ANALYSE SYNTHÉTIQUE

Les propositions et commentaires se sont pour la plupart déclinés autour de trois aspects :

- les éléments de bilan,
- les actions déjà expérimentées par des conseils de quartier,
- les idées à explorer.

**Quatre grandes questions et thématiques ont concentré la majorité des échanges :**

- I. L'harmonisation du fonctionnement des conseils de quartier au niveau parisien**
- II. La composition du conseil de quartier**
- III. La communication des conseils de quartier**
- IV. Le budget des conseils de quartier**

Ce sont ces thématiques centrales que nous abordons dans cette synthèse.

# I L'harmonisation du fonctionnement des conseils de quartier au niveau parisien

Les différents commentaires portant sur le fonctionnement des conseils de quartier a mis en exergue la diversité des conseils de quartier d'un arrondissement à l'autre.

Nombre de conseillers de quartier se sont ainsi dit «frappés par la grande hétérogénéité qui règne dans la composition et le fonctionnement des conseils de quartier» et ont souligné la nécessité de «permettre à tous les Parisiens de participer à la vie citoyenne de leur arrondissement en harmonisant les règles de fonctionnement des 121 conseils de quartier à Paris».

Dans le cadre de ces échanges Marie-Pierre de la Gontrie est intervenue dans le débat pour rappeler que le fonctionnement relève, de part la loi démocratie participative du 27 février 2002, des compétences des maires d'arrondissement. Toute évolution devant, de ce fait, faire l'objet de discussions avec la mairie d'arrondissement.

Pour autant, tout le monde s'est accordé sur la nécessité, tout en conservant une certaine souplesse dans les modes de fonctionnement, «d'harmoniser les moyens de fonctionnement essentiels que certains conseillers de quartier réclament à juste titre et que certains ont adopté depuis longtemps».

Certains conseillers estiment que cette évolution passe par une mobilisation des conseillers de quartier eux-mêmes : «S'il faut une action concrète, on pourrait commencer pour les conseils qui le veulent, en rédigeant, par exemple, un texte, manifeste, etc., en tout cas un document assez synthétique, qui explique sommairement comment d'autres conseils de quartier marchent, leur relation par rapport au maire d'arrondissement, leurs moyens d'actions, leurs réalisations».

D'autres proposent que soit «élaborée une charte des conseils de quartier en lien avec la mairie centrale. Cette charte pourrait s'organiser autour de thématiques fortes sur les modes de fonctionnement, les relations avec la Ville, les domaines d'actions propres ou partagés. Une charte à la fois déontologique, pratique et démocratique».

Les échanges sur la question de l'harmonisation des conseils de quartier ont largement été rattachés à la question de la composition du conseil de quartier, des modes de désignation des conseillers et de l'ouverture du conseil à la population du quartier.

# II La composition du conseil de quartier

La question de la composition et notamment de l'ouverture des conseils de quartier à la population est un sujet qui a été débattu de façon très importante. L'hétérogénéité des situations est de nouveau abordée et pose débat : «Je ne suis pas contre une certaine souplesse mais, du conseil de quartier fermé de certains arrondissements à l'agora pour d'autres, n'y a-t-il pas un équilibre à trouver de manière à ce que les conseils de quartier soient à peu près cohérents car Paris est notre ville à tous et une certaine homogénéité - je ne dis pas standardisation - est sans doute souhaitable pour une meilleure efficacité».

La question de la part de représentants du collège des habitants est en ce sens posée : «La composition courante actuelle des conseils mériterait une révision. Le collège habitants tirés au sort ou volontaires devrait représenter 50% du total. Cette suggestion est surtout pour faire vivre les commissions car il s'avère souvent que ce sont les membres du collège habitants les plus présents».

Le sentiment que la dynamique des conseils de quartier repose avant tout sur les habitants est également partagé par cet internaute : «Notre Charte oblige le conseil de quartier à prendre en compte, dans sa constitution 1/3 d'habitants issus du monde politique, 1/3 d'associatifs, 1/3 de citoyens «lambda». Les conseillers issus du collège «politique» sont trop investis ailleurs, les membres d'associations, pour beaucoup, ont aussi déserté le conseil de quartier et il ne reste finalement d'actifs que les «lambda». Les conseils de quartier n'ont pas besoin d'être divisés, ce qu'ils ont besoin, c'est d'habitants motivés, de femmes et d'hommes investis dans les Conseils. Alors pourquoi ne pas instituer une simple règle où les personnes qui le souhaitent seraient invitées à devenir conseillers de quartier?».

La question de l'absentéisme et le fait que les conseils de quartier ont besoin d'habitants présents et motivés transparait également dans ce commentaire qui a fait l'objet de nombreux votes positifs : «Trop de conseillers sont régulièrement absents. Certains ne viennent jamais. Ma proposition : au-delà de trois absences non excusées, le conseiller est considéré démissionnaire. Une telle mesure doit s'accompagner de la possibilité de procéder à de nouvelles nominations ou tirages au sort très régulièrement».

Dans nombre de commentaires, la solution réside dans le volontariat et la capacité à intégrer des habitants motivés dans le conseil de quartier : «Je propose de créer un quatrième collège : celui des personnes volontaires. En effet, en travaillant au conseil de quartier, on rencontre souvent des habitants qui nous demandent comment y rentrer, comment devenir conseiller de quartier ? Ce sont des personnes qui se sont déjà investies et qui ont donné de leur temps. Pour le moment on ne peut que leur répondre «attendez d'être tiré au sort». Or avec le nombre de

Parisiens la probabilité pour qu'ils soient tirés au sort est bien faible ! Ce quatrième collègue nous donnerait ainsi la possibilité d'intégrer ces bonnes volontés et de rendre le «statut» de conseiller plus accessible pour le simple citoyen».

Pour un conseiller, l'accueil de nouveaux conseillers de quartier passe aussi par une information claire et transparente :

- 1) Avoir des règles claires et transparentes pour la composition des conseils de quartier, et leur renouvellement. Aujourd'hui, chaque conseil de quartier a son mode de désignation des conseillers. Ce mode est en général non connu, obscur, donc génère des doutes, et décourage les meilleures volontés.
- 2) Donner accès clairement à tous les habitants à la composition du conseil de quartier, savoir qui sont les conseillers et leur mode de désignation. Ce n'est pas le cas aujourd'hui facilement.
- 3) Donner la possibilité à chaque habitant simple de s'adresser à son conseil, de façon transparente et publique pour tous les conseillers. Une adresse mail, un site, un blog, le courrier, tous les moyens sont bons.

Ce dernier commentaire induit les problématiques liées à la communication des conseils de quartier qui ont fait l'objet de nombreuses propositions et commentaires.

## III La communication des conseils de quartier

La communication est au cœur des problématiques des conseillers de quartier. Feedback a été l'occasion de présenter et de débattre autour d'actions mises en œuvre par les conseils de quartier pour se faire connaître, parmi lesquelles : des actions de sensibilisation sur la propreté et l'hygiène qui ont donné une visibilité aux conseils de quartier qui les ont initiées, la réalisation de différents journaux de quartier, sites Internet ou blogs, la réalisation de plaquettes de présentation du conseil de quartier distribuée aux habitants, ou encore la tenue de stands sur les marchés. (Vous pouvez retrouver la présentation de nombre de ces actions dans les fiches expériences présentées en deuxième partie de ce document).

D'autres internautes ont fait preuve d'imagination en proposant de nouvelles initiatives. L'une des plus populaires vise à réaliser des jetons de piscine sur lesquels serait indiquée une information sur le conseil de quartier. Parmi les autres propositions émises : la collaboration avec les commerçants ou encore la mise à disposition de lieux de permanence pour les conseillers de quartier (par exemple sous forme de kiosques).

Les débats se sont toutefois largement centrés autour de deux types d'outil de communication : les panneaux d'affichage et Internet.

S'agissant des panneaux d'affichage des conseils de quartier,

ce projet a fait l'objet de sept suggestions à lui seul. Ces propositions ont permis à Marie-Pierre de la Gontrie de préciser que cette initiative était en cours de réalisation puisque la Ville a procédé à un appel d'offre dans lequel les conseils de quartier pourront acquérir des panneaux d'affichage de façon à pouvoir communiquer plus aisément au sein de leur quartier.

De très nombreux débats se sont par ailleurs tenus sur le potentiel que pourrait offrir Internet pour communiquer auprès des habitants du quartier et nombre de propositions visaient à la création d'un site Internet des conseils de quartier à Paris : «Il faut, impérativement, une plateforme multimédia des conseils de quartier parisiens pour les raisons suivantes : mutualiser les expériences, étendre l'espace documentaire, accélérer la transmission des informations, être accessible partout et à tout moment».

Certains précisent certaines fonctions dont pourrait disposer ce site «Ma proposition : développer des sites Web de quartier destinés à recueillir les doléances des habitants sur les différents thèmes de la vie de quartier. Ces sites Web seraient animés et exploités par les conseils de quartier eux-mêmes». D'autres souhaiteraient qu'Internet permette de «créer une base électronique d'accès réservée aux projets programmés par la Ville». Mais pour un des conseillers de quartier «l'un des enjeux majeurs d'Internet dans la démocratie participative est sans doute la transparence et l'accès le plus large aux débats publics et à leurs sources».

L'interactivité avec les habitants est ainsi un sujet qui est abordé. L'idée d'utiliser de nouveau une plateforme telle que feedback est ainsi une proposition qui recueille une majorité d'avis favorables.

Enfin pour nombre d'internautes, internet doit également permettre de communiquer entre conseils de quartier : «Evidemment, un forum, blog ou autre wiki inter-conseils à l'échelon de l'arrondissement et à celui de la ville serait bienvenu, permettant de mutualiser, comme cela a déjà été dit dans nombre de propositions».

Sur cette question de plateforme des conseils de quartier, Marie-Pierre de la Gontrie a indiqué à l'occasion du Printemps de la démocratie locale qu'elle souhaitait réunir avant l'été un groupe de travail composé de conseillers de quartier pour travailler sur ce projet. La première réunion de ce groupe s'est ainsi tenue au début du mois de juillet.

## IV Le budget des conseils de quartier

Ce sujet a fait l'objet de nombreuses discussions et il apparaît que les budgets des conseils de quartier est un sujet sur lequel, en terme d'utilisation, de pratique et de montant, il convient de réfléchir : «Il y a divers budgets dans un conseil de quartier... Mais comment les utiliser ? Comment cela se

passee ? Quel budget pour quoi ? Comment sont prises les décisions ? Aucun texte précis n'est disponible, (en tout cas je n'en ai eu aucun, même après demandes répétées). Il faudrait tout de même être au courant de nos moyens».

Certains regrettent le manque de transparence parfois quant à l'utilisation de ces budgets et souhaiteraient être associés sur les orientations budgétaires prises par la mairie d'arrondissement : «Nous souhaiterions que le maire de l'arrondissement nous consulte pour recueillir nos avis et préférences lorsqu'il établit la liste des souhaits d'investissement qu'il demande à la Ville de Paris lors de la préparation du budget. Dans mon arrondissement, le Maire considère, avec cette proposition de démocratie participative, que nous le dépossédons de son pouvoir de décision, alors que bien évidemment, il le sait bien, il ne s'agit que de s'appuyer sur une meilleure connaissance de nos opinions, mais que c'est lui qui garde toute liberté de décision».

Certaines personnes ont pour leur part fait des remarques sur les montants des budgets alloués aux conseils de quartier : «Les ressources financières des conseils de quartier sont de l'ordre de quelques milliers d'euros, soit à l'échelle de la ville, un budget de l'ordre du million d'euros soit moins d'un euro par habitant. C'est mieux que rien, mais ridicule relativement à la taille de la ville. Dans un premier temps multiplions par dix ce budget pour que des actions significatives, visibles, puissent être lancées. Ce sera également un facteur stimulant pour l'implication des habitants dans la vie collective de leur quartier, donc on peut en attendre une dynamisation de la notion de démocratie participative. De quoi a-t-on peur pour être aujourd'hui si timides ?».

D'autres souhaiteraient un rééquilibrage entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement ou encore que les sommes non dépensées par certains conseils de quartier puissent servir aux conseillers de quartier ayant des opérations à financer : «Il est très agaçant de voir des quartiers dynamiques bloqués dans leurs actions par un manque de ressources alors que d'autres n'utilisent pas leur budget. On pourrait également envisager un mécanisme de réallocation des budgets entre conseils de quartier dans un arrondissement, pour encourager les conseils de quartier dynamiques».

Enfin une proposition ayant été largement approuvée remet en cause le mode de répartition des budgets entre conseils de quartier : «Les budgets devraient être alloués au prorata du nombre d'habitants et non à celui des quartiers. Mon arrondissement compte environ 30 000 habitants par quartier, alors qu'un autre arrondissement en compte 5 500. Quand on regarde les fiches d'expérience : aucune expérience menée dans cet arrondissement alors que mon arrondissement en présente 11».

Cette proposition a fait l'objet d'une réponse de Marie-Pierre de la Gontrie que vous pourrez trouver en conclusion de ce document.

*La présente synthèse a pour objectif de présenter les principaux sujets de discussions et propositions ayant été faits dans le cadre de la plateforme participative feedback.*

*Il ne se veut en rien un document exhaustif. Pour prendre connaissance dans leur intégralité des propositions, commentaires et sujets abordés : <http://printempsdelademocratie.feedback20.com>*



# Présentation des ateliers

A l'occasion du Cinquième Printemps de la Démocratie Locale, quelques-unes des nombreuses actions menées par les instances de démocratie locale parisiennes – les conseils de quartiers, le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, les conseils locaux de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, le conseil Parisien de la jeunesse, les conseils de la jeunesse d'arrondissement, les conseils des sages, le conseil de la vie étudiante – ont été présentées par des membres ayant participé activement à leur réalisation. Les événements promus par ces instances participatives, fondées pour la plupart depuis 2001, brillent par leur variété et leur souci du collectif. Toutes doivent leur succès et leur visibilité à l'engagement efficace et constructif de conseillers bénévoles ayant travaillé ensemble pour améliorer et enrichir le vivre-ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

## **La présentation qui suit est structurée selon six axes majeurs :**

1. Animer la vie de quartier,
2. Promouvoir l'image du quartier et la visibilité des conseils de quartier,
3. Améliorer l'environnement et le cadre de vie,
4. Dessiner le visage urbanistique et architectural du Paris de demain,
5. Favoriser l'éveil artistique pour promouvoir le lien social,
6. Développer les solidarités,
7. Zoom sur les autres instances de démocratie locale.

Y sont ensuite présentées quelques-unes des principales réalisations du conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, du conseil de la citoyenneté des habitant-e-s non communautaires du 20<sup>e</sup>, du Conseil parisien de la jeunesse et des conseils de la jeunesse d'arrondissement et du conseil des sages du 9<sup>e</sup> arrondissement.

L'ensemble de ces fiches-projets, dont le contenu restitue les interventions orales tenues, lors du Cinquième Printemps de la Démocratie Locale, par des membres-représentants, vise à donner un aperçu clair et succinct de quelques événements marquants promus, ces dernières années, par les instances de démocratie locale parisiennes.

A la fois comptes-rendus d'activité et documents-ressources, ces fiches conjuguent une finalité restitutive et une fonction incitative en ce qu'elles présentent tant le déroulé de la réalisation des activités menées (explication des motivations ; recensement des étapes à franchir et des moyens à mettre en œuvre ; présentation des résultats) qu'une méthode à employer pour renouveler l'expérience.

# 1

## Animer la vie du quartier



### Le Bal des conseils de quartier au Palais Brongniart par les conseils de quartier du 2<sup>e</sup>

#### Quoi ?

Il s'agit d'organiser chaque année un grand rendez-vous convivial dans le Palais Brongniart pour prolonger les «apéros» de quartier organisés par les conseils de quartier durant les beaux jours.

#### Pourquoi ?

Le but du bal est de rassembler tous les habitants du quartier dans une ambiance décontractée : familiale en début de soirée (repas convivial autour de grandes tablées, animations, chansons populaires) et survoltée jusqu'au milieu de la nuit (DJ et danses à gogo) !

#### Qui ?

Cette manifestation s'adresse à tous les habitants de l'arrondissement, sans exclusivité. Il s'agit d'une initiative qui émane des conseils de quartier mais qui en transcende le cadre stricto sensu. Créée par un petit groupe d'habitants, l'Association pour l'animation du 2<sup>e</sup> arrondissement assure le financement et l'organisation du bal du 2<sup>e</sup>. Cet événement est monté en étroite collaboration avec les présidents des conseils de quartier. L'équipe d'organisation du bal regroupe des acteurs institutionnels - les conseils de quartier, un référent mairie -, les membres de «l'Association pour l'Animation du 2<sup>e</sup> arrondissement» et des habitants bénévoles, recrutés au cours "d'apéros" de quartier ou à l'issue des bals des années précédentes. Parmi les sponsors

figurent les entreprises démarchées dans le quartier : en échange d'un soutien financier, elles obtiennent des emplacements publicitaires sur les affiches placardées et les flyers distribués avant l'événement. Sont associés également des commerçants de bouche qui louent un emplacement dans l'enceinte du Palais Brongniart, tiennent un stand et proposent des nourritures et boissons variées durant la soirée.

Le bal est aussi l'occasion pour quelques associations de se faire connaître. Lors de l'édition 2006 :

- une association a été chargée du vestiaire : le dépôt au vestiaire était obligatoire et tarifé à un euro ; les bénéfices ont été versés à l'association ;
- une personne issue du milieu associatif a été rémunérée pour veiller à la propreté des locaux tout au long du bal et pour le rangement à la fin de l'événement. Divers prestataires (DJ...) ont été contactés pour l'animation de la soirée ;
- la sécurité des 2 500 participants a été assurée conjointement par le Palais Brongniart, des agents prestataires recrutés pour la soirée et des équipages de la mairie de Paris, ce qui a grandement contribué à la réussite du bal.

#### Comment ?

##### MODE DE FONCTIONNEMENT :

La réussite d'une telle opération nécessite de :

- Anticiper

Il s'agit de fixer bien en amont la date du bal pour s'assurer

la disponibilité de la salle, d'établir le rétroplanning et de constituer l'équipe d'organisation.

- **Constituer une équipe solide et coordonner les actions**

Il convient de constituer une équipe solide de personnes fiables et s'assurer que chacun ait un rôle précis et s'y tienne ! Il est également important de désigner la ou les personnes chargées de la coordination de l'équipe.

- **Penser à l'aspect logistique**

Points cruciaux : matériel en quantité via la mairie (tables, chaises, poubelles en salle, bennes à l'extérieur...), installation/désinstallation, acheminement du matériel et des marchandises par les commerçants, ménage (pendant la soirée et pour la désinstallation à la fin du bal).

- **Assurer l'ambiance**

Il s'agit de choisir les animations (animations enfants, orchestre-chansons, DJ), et de penser à l'éclairage de la salle et à la décoration.

- **Etablir la liste des partenaires et des sponsors pour la réalisation de l'affiche**

La conception de l'affiche est essentielle pour promouvoir la visibilité de l'évènement : sa version définitive doit être validée le plus tôt possible. Cela implique d'établir dans les plus brefs délais la liste des partenaires et des sponsors du bal.

- **Assurer des services de sécurité et prévenir tout débordement éventuel**

#### **FINANCEMENT :**

La mairie met à disposition des conseils de quartiers le Palais Brongniart pour l'organisation de l'évènement (prix de location réduit). Les trois conseils de quartiers du

2<sup>e</sup> arrondissement constituent le premier partenaire du bal : ils participent financièrement à l'évènement à hauteur de 2 000 euros par conseil de quartier pris sur leur budget de fonctionnement. Le budget global du bal s'élève à environ 10 000 euros dont environ 1 500 euros proviennent des partenaires financiers. Le restant du financement de l'évènement est assuré par une dizaine de commerçants auxquels sont loués des emplacements.

Le premier poste de dépense de l'opération est constitué par la location de la salle ; viennent ensuite la sonorisation de la salle (location de stéréos), les animations pour enfants et les DJ.

#### **COMMUNICATION :**

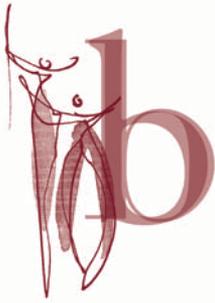
Une communication locale conséquente doit être réalisée pour toucher les habitants du quartier : affichage « classique » (500 affiches et 10 000 flyers affichés/distribués dans les magasins, dans les écoles, dans les boîtes aux lettres, sur les marchés, sous les essuie-glaces...), via la mairie (supports de communication mairie, panneaux lumineux de la Ville, mailing-listes de la mairie, journaux municipaux...)

### **Bilan :**

Le bal des conseils de quartier, organisé pour la première fois en 2002, avait rassemblé 800 personnes. En 2006, ce sont plus de 2 500 personnes qui se sont retrouvées !

## **Contact**

Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
8, rue de la Banque  
75002 PARIS  
Tél. : 01 53 29 75 00  
**Mail : [cdq2@hotmail.fr](mailto:cdq2@hotmail.fr)**  
Blog : <http://blog.cdq2.fr/>



# Le Goûter de Noël

## du conseil de quartier Montorgueil Saint-Denis dans le 2<sup>e</sup>

### Quoi ?

Le conseil de quartier Montorgueil Saint-Denis a organisé le 16 décembre 2006 de 15h à 17h30 un « Goûter de Noël » en plein air place Goldoni, en collaboration avec le centre social La Clairière.

### Pourquoi ?

Cette manifestation se proposait de renforcer les liens sociaux entre les résidents du quartier par le biais d'une rencontre conviviale, d'améliorer les modes de garde dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, de favoriser l'entraide entre les parents du quartier et de faire connaître le conseil de quartier.

### Qui ?

Cette initiative a été promue et portée par la commission Familles du conseil de quartier Montorgueil Saint-Denis en partenariat avec le centre social La Clairière, organisme associatif offrant, notamment, des services de soutien scolaire pour enfants et de formation de nourrices et auxiliaires parentales.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Le conseil de quartier s'est chargé de l'animation de l'évènement. A son initiative, du chocolat chaud a été offert aux participants ; un atelier de décorations de Noël a été mis en place ainsi qu'une activité de décoration d'un sapin de Noël acheté par le conseil de quartier. La présence d'un Père Noël a fait la joie des petits et des grands, créant une ambiance festive et familiale. La vente de gâteaux (0,50 euro la part) a été assurée par le centre social La Clairière.

#### FINANCEMENT :

Le financement de cette opération a été assuré par le conseil de quartier à la hauteur 1 200 euros prélevés sur son budget de fonctionnement : cette somme a été employée pour louer une tente, acheter un sapin de Noël (offert, à l'issue de l'après-midi au centre social La Clairière), rémunérer le Père Noël, acheter du lait et du chocolat en poudre pour la préparation du chocolat chaud. Les membres de la commission Familles ont participé au financement de l'opération en prenant en charge l'atelier de décoration (papier, paillettes, feutres) et l'animation musicale (sonorisation).

#### COMMUNICATION :

Parmi les outils de communication mobilisés pour l'évènement, figurent au premier plan la distribution de tracts et le dépôts de flyers dans les écoles, dans les rues et à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement.

#### Bilan :

##### PREMIER BILAN :

Le bilan de l'opération est positif. Le partenariat avec le centre social La Clairière a constitué un plus indéniable.

A cause du mauvais temps, il n'a pas été facile de communiquer sur le conseil de quartier et ses réalisations du fait, notamment, de l'impossibilité de distribuer aisément des documents d'information et de la difficulté d'aller vers les gens « cachés » par leur parapluie ou moins enclins à prendre le temps de discuter.

Malgré la pluie qui est tombée sans discontinuer, le conseil de quartier a accueilli une centaine de personnes venues en famille et qui ont toutes trouvé l'initiative excellente. L'ambiance était festive et conviviale. Une météo plus clémente aurait assuré un plus large succès à l'évènement.

##### PERSPECTIVES :

Cette initiative mérite d'être renouvelée en 2007.

## Contact

Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
8, rue de la Banque  
75002 PARIS  
Tél. : 01 53 29 75 02  
Mail : [cdq2@hotmail.fr](mailto:cdq2@hotmail.fr)  
Blog : <http://blog.cdq2.fr/>



# Le Buffet de quartier

## du conseil de quartier Rennes-Madame dans le 6<sup>e</sup>

### Quoi ?

Cette initiative portée par le conseil de quartier Rennes-Madame consiste en l'organisation annuelle d'un «Buffet de quartier» dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. L'édition 2006 a eu lieu le dimanche 10 septembre à partir de 18 h rue Honoré Chevalier.

### Pourquoi ?

Le but de cette activité est de proposer une animation permettant aux riverains de se rencontrer dans une ambiance conviviale et d'échanger autour d'un verre et de spécialités apportées par chacun. Cette initiative vise à accroître la visibilité des conseils de quartier.

### Qui ?

Cette manifestation annuelle est montée et financée par le conseil de quartier Rennes-Madame et coordonnée par ses membres, notamment sa présidente élue, et la coordinatrice des conseils de quartiers. La logistique est assurée par la mairie, les conseillers de quartier, des habitants volontaires et les participants aux buffets de quartiers.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

L'organisation de la soirée 2006 a débuté suffisamment en amont pour faire face aux obligations usuelles : obtention d'autorisations auprès de la Préfecture de Police et des services de la Ville de Paris ; prise de contacts avec la DPE. Grâce au succès d'estime dont a bénéficié le conseil de quartier suite à l'organisation des deux premières éditions du Buffet, les organisateurs ont décidé de promouvoir, pour l'édition 2006, une plus intense collaboration avec les commerçants du quartier, notamment de bouche (boulangers, charcutiers, restaurateurs-traiteurs...). Grâce au soutien d'un fleuriste du quartier qui a pratiqué des tarifs réduits pour les achats du conseil de quartier, les tables et le lieu de rencontre ont pu être décorés.

Les conseillers de quartier se sont fortement investis : réunions de préparation, installation des tables, chaises, ballons, guirlandes, fleurs, etc. Ils ont contribué à l'apport de denrées (nourriture, boissons) de même que des commerçants du quartier et des habitants. Le conseil de quartier a pris en charge l'achat d'une base de nourriture et de boissons, de fleurs et de décorations (ballons, guirlandes). L'animation musicale du groupe «All in Jazz» a été financée

par le conseil de quartier et a contribué à la réussite de l'évènement.

#### FINANCEMENT :

Le Buffet est financé par les budgets de fonctionnement du conseil de quartier (acquisition d'une base de nourriture et de boissons, achat de fleurs et de décorations, rémunération des artistes du groupe musical «All in Jazz», impression d'affiches et affichettes). La mairie du 6<sup>e</sup> soutient l'évènement et assure, via la Régie, les achats courants. Les tables et les chaises sont empruntées pour partie à la mairie et pour partie à la paroisse.

#### COMMUNICATION :

Une communication locale conséquente a été réalisée : elle s'est appuyée sur la distribution d'affiches et d'affichettes dans les immeubles et chez les commerçants de l'arrondissement ; sur la publicité des commerçants partenaires et sur les supports de communication de la mairie (articles dans les journaux du 6<sup>e</sup> (Sixième Infos, Notre 6<sup>e</sup>, 6scope, site Internet [www.mairie6.paris.fr](http://www.mairie6.paris.fr)).

### Bilan :

Couronnée par un succès de public grandissant (environ 200 personnes lors du dernier évènement), cette manifestation locale et artisanale présente un bilan clairement positif. Initiative visant à «recréer une vie de quartier», ce buffet permet de forger un esprit de quartier. Moment de partage et de convivialité, cette manifestation donne l'occasion aux habitants du quartier d'échanger à l'extérieur dans une ambiance conviviale. Manifestation annuelle devenue incontournable, elle bénéficie d'un fort soutien de la part des habitants. Son succès tient à la forte implication des conseillers et des habitants et à la mobilisation des réseaux personnels de chacun.

### Contact

Bureau des Conseils de Quartiers :  
Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
78, rue Bonaparte - 75006 PARIS  
Tél. : 01 40 46 75 06  
Mail : [conseil.quartier6@paris.fr](mailto:conseil.quartier6@paris.fr)



## Le Pique-nique du conseil de quartier de Belleville dans le 20<sup>e</sup>

### Quoi ?

Organisé annuellement depuis 2005 par le conseil de quartier de Belleville, le pique-nique de Belleville se propose de donner l'opportunité aux habitants du quartier d'investir le parc de Belleville, de s'approprier l'espace, d'échanger de manière informelle et dans une ambiance conviviale. Les habitants sont invités à apporter leur pique-nique (et à partager leurs denrées).

### Pourquoi ?

Il s'agit d'accroître la visibilité du conseil de quartier et de ses réalisations en allant à la rencontre des riverains, en répondant à leurs questions et en leur fournissant toute la documentation disponible.

### Qui ?

Cet événement s'adresse à l'ensemble des habitants, et en particuliers aux familles avec des jeunes enfants. Il s'agit d'une animation organisée et montée entièrement par le conseil de quartier Belleville et sa commission Animation.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

La réalisation d'un tel événement nécessite tous les ans la mise en place d'une organisation assez lourde, touchant notamment l'obtention de l'autorisation d'occuper la voie publique pour le pique-nique auprès de la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris et des prises de contact avec des artistes afin qu'ils assurent l'animation de l'évènement. L'évènement 2005 a été animé par une fanfare itinérante qui a parcouru en long et en large le parc de Belleville et par un jongleur-acrobate qui a fait la joie des petits et (des grands !).

Malgré le mauvais temps, la participation en 2005 a été bonne, notamment des parents avec des enfants en bas âge (clientèle traditionnelle du parc). Les attractions ont été très bien reçues. La manifestation s'est terminée par un concert donné par un orchestre dans l'amphithéâtre à la Maison de l'Air en haut du parc de Belleville. Tout en ayant suscité l'intérêt d'une partie de l'auditoire, le concert a été relativement peu suivi, la plupart des pique-niqueurs ayant préféré continuer à échanger sur les pelouses du parc. Une permanence d'information a été assurée dans le minibus des conseils de quartier stationné en haut du parc.

En 2006, sous une pluie battante le spectacle de danse afro-cubaine prévu a été donné sous l'abri du belvédère en haut du parc, bien que le pique-nique ait été, bien entendu, annulé. La participation s'est accrue progressivement. Ce sont en fait les passants qui ont été retenus par le spectacle et la musique. L'assistance clairsemée au départ s'est assez rapidement étoffée.

#### FINANCEMENT :

Cette manifestation est financée par le budget du conseil de quartier (animations, concerts ou spectacles, affiches).

#### COMMUNICATION :

La communication de l'évènement s'appuie sur la diffusion d'affiches et affichettes. Les frais de maquettiste et d'impression sont entièrement assumés par le conseil de quartier. L'évènement est annoncé sur le journal du conseil de quartier «Belleville notre quartier» et par l'intermédiaire des supports de communication de la mairie du 20<sup>e</sup>.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Le bilan de cette initiative est positif, d'autant plus que la participation d'un public fidélisé s'accroît au fil des années.

#### PERSPECTIVES :

Il s'agit d'un projet à renouveler, en tenant compte du bilan des deux premières expériences, à savoir :

- fixer la date un dimanche plutôt qu'un samedi (école le samedi matin) ;
- démarrer vers 13 h plutôt qu'à 12 h ;
- maintenir des animations type cirque ou fanfare ou danse en plein air ;
- renforcer la communication invitant les habitants à apporter leur pique-nique et à venir avec leurs enfants (utilisation plus large des outils internet) ;
- rechercher des partenariats avec les conseils de quartier voisins afin de donner plus d'ampleur à l'évènement ;
- concevoir une solution de repli à annoncer à l'avance en cas d'intempéries.

## Contact

Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
6, place Gambetta - 75020 PARIS  
Tél. : 01 43 15 20 20

Mail : Commission « Animation Culture » :  
cqb-cac@club-internet.f

# 2

## Promouvoir l'image du quartier et la visibilité des conseils de quartier



### Le guide culturel du conseil de quartier Trudaine-Rochechouart dans le 9<sup>e</sup>

#### Quoi ?

Il s'agit de la réalisation, à l'initiative du conseil de quartier Trudaine-Rochechouart dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, d'un guide touristique-culturel intitulé Trudaine-Rochechouart dans tous ses éclats» mettant en valeur le patrimoine historique, culturel et architectural du quartier. Ce guide de 128 pages est un recueil de documents, d'archives, d'anecdotes et de citations.

#### Pourquoi ?

Face à l'image en demi-teinte dont souffre actuellement cette zone et à sa relative absence des guides touristiques, il est apparu nécessaire aux conseillers de quartier de promouvoir la richesse tant architecturale qu'historique du quartier Trudaine-Rochechouart, en recensant ses lieux emblématiques et en énumérant les personnalités qui ont fait sa renommée et qui font aujourd'hui son prestige.

#### Qui ?

Ce projet a été mené par quatre membres du Collectif de Proposition et habitants du conseil de quartier Trudaine-Rochechouart.

#### Comment ?

##### GENÈSE :

Depuis 2003, date à laquelle était apparue au sein du Collectif de Proposition du conseil de quartier l'idée de rédiger un guide du quartier Trudaine-Rochechouart, un certain temps de mûrissement s'est écoulé.

La réalisation du guide, qui s'est échelonnée sur deux ans, a nécessité la recherche d'informations ayant trait à l'histoire et au patrimoine du quartier dans les bibliothèques et les archives, la collecte d'anecdotes, l'interview de personnalités habitant l'arrondissement. Afin de recueillir des photos et des documents anciens sur le quartier, un appel à l'adresse des habitants du quartier avait été lancé.

Du fait de contraintes de financement, les rédactrices ont procédé à une difficile opération de sélection du matériel pour ne retenir que les informations essentielles.

Plusieurs réunions entre les rédactrices, l'équipe de la mairie du 9<sup>e</sup> et l'élue référente du conseil de quartier Trudaine-Rochechouart ont été organisées afin d'assurer le financement, la parution et le lancement du guide.

## FINANCEMENT :

L'édition de l'ouvrage aurait du être assurée par le budget de fonctionnement du conseil de quartier. Or, celui-ci était entamé par le financement d'activités diverses promues par le conseil de quartier (repas de quartier, fêtes pour enfants...) ainsi que par les frais de fonctionnement et de communication du conseil de quartier. Au contraire, le budget d'investissement ne pouvait être mobilisé car inadapté au financement du guide.

La mairie du 9<sup>e</sup> a transféré une partie du budget d'investissement dans le budget de fonctionnement du conseil de quartier pour financer l'édition du livre dans les meilleures conditions à un tirage de 10 000 exemplaires. Le coût d'édition des ouvrages s'est élevé à 15 000 euros, ce qui ne représente que les frais d'impression des livres ; le travail de rédaction, de réalisation, de mise en page, de maquettage, de photo-gravure ayant été assumé bénévolement par les quatre rédactrices.

## COMMUNICATION :

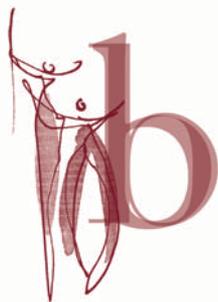
Conscients de la qualité de l'ouvrage et la quantité de travail que sa réalisation a nécessité, les élus municipaux ont beaucoup aidé au lancement du guide, en organisant notamment une présentation dans les locaux de la mairie du 9<sup>e</sup>.

## Bilan :

L'ouvrage a été présenté au Maire du 9<sup>e</sup> qui a souhaité mettre les projecteurs sur cette initiative collective du conseil de quartier : lors d'une fête organisée pour célébrer la publication du guide le 31 janvier dernier à la mairie du 9<sup>e</sup>, les rédactrices ont pu présenter l'ouvrage et sa genèse. Les habitants se sont déplacés en nombre pour fêter cet événement, manifestant un intérêt soutenu pour l'histoire et la mémoire du quartier. La remise du guide est effectuée lors de cérémonies officielles célébrées en mairie.

## Contact

Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
6, rue Drouot  
75436 PARIS Cedex 09  
Tél. : 01 71 37 75 09



# Les Promenades découvertes

## du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans le 11<sup>e</sup>

### Quoi ?

Cette manifestation culturelle pérenne consiste en l'organisation de Promenades découverte dans le quartier, les arrondissements voisins, ou à l'autre bout de Paris... Parmi les thèmes retenus figurent notamment «Le village de Charonne à l'époque de la Révolution», «Le quartier de la Réunion», «Le faubourg Saint-Antoine», «Le Paris ouvrier du 11<sup>e</sup> arrondissement», «Le Paris des avant-gardes» (11<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>), «L'histoire de la démocratie dans le 11<sup>e</sup>», «Le Père Lachaise».

### Pourquoi ?

Le conseil de quartier souhaite faire connaître aux nouveaux habitants le quartier, son histoire, son patrimoine et ses richesses naturelles ainsi que d'en promouvoir l'image.

### Qui ?

Ce projet porté et financé par le conseil de quartier fait appel à la participation de spécialistes, rémunérés ou non, dont notamment une conférencière professionnelle, un historien, un architecte et une habitante.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Au début, il a été fait appel à une conférencière professionnelle. Les promenades sont suivies par des séances de dédicaces avec les historiens auprès desquels il est fait appel. Bien qu'il y ait des bénévoles disponibles, il est toujours prévu de faire appel à des professionnels (conférenciers ou associations). En 2006, des promenades sur la biodiversité se sont ajoutées à la programmation des promenades de découverte du patrimoine.

#### FINANCEMENT :

Le budget de fonctionnement du conseil de quartier permet de payer les dépenses courantes et les interventions des conférenciers (compter 150 euros pour un conférencier professionnel). Visant un accès du plus grand nombre à la culture, les promenades de "Nation conférences" sont gratuites pour les habitants. Une participation de 5 euros a été exceptionnellement demandée en 2007 pour la visite de l'hôtel de la Païva (25, avenue des Champs-Élysées). Cette résidence, appartenant à un club privé, demande, en effet, un droit d'entrée de 100 euros et limite les visites à 25 personnes. Les flux financiers ont été gérés par l'asso-

ciation Nation-Charonne. La première visite a eu lieu le 7 janvier : 50 personnes s'étant inscrites, une deuxième visite a été prévue le 21 avril, et une troisième le 23 septembre.

#### COMMUNICATION :

La communication des Promenades découvertes est assurée par le journal municipal Onzième info et un programme mensuel ou bimensuel édité par le conseil de quartier envoyé par courrier ou par mail à une liste de personnes.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Le bilan des Promenades découvertes est très positif : couronnées d'un ample succès, toujours grandissant, plurielles et variées, elles participent fortement à la renaissance d'un tissu de relations sociales entre habitants du quartier.

#### PERSPECTIVES :

Pour éviter une affluence trop forte, la mise en place d'un dispositif de pré-inscriptions et le blocage des inscriptions à 35 personnes maximum sont à l'étude. La gratuité ou le prix modique (à noter que les conférenciers qui font visiter l'hôtel de la Païva demandent entre 15 et 25 euros) sont évidemment un élément dimensionnant. Parmi les thèmes de promenades futures figure «A la découverte de l'architecture des années 30» dans le 15<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> ou à Boulogne.

### Contact

Cellules des Conseils de Quartiers :  
Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, Place Léon Blum - 75011 PARIS  
Tél. : 01 53 27 10 25  
Mail : [cqnad@netcourrier.com](mailto:cqnad@netcourrier.com)



# La mise en place de stands des conseils de quartier sur les marchés dans le 18<sup>e</sup>

## Quoi ?

L'opération promue par les conseils de quartier Clignancourt-Jules Joffrin, Amiraux-Simplon-Poissonniers et Moskova-Porte de Montmartre-Porte de Clignancourt consiste en l'installation de stands d'information des conseils de quartier sur les marchés du 18<sup>e</sup> arrondissement :

- Marché Ornano pour le conseil de quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers ;
- Marché du Poteau pour le conseil de quartier Jules Joffrin-Clignancourt ;
- Stand du conseil de quartier Moskova-Porte de Montmartre-Porte de Clignancourt tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois de 10 h à midi.

## Pourquoi ?

Cette initiative se propose d'accroître la visibilité auprès des riverains des conseils de quartier, de leurs activités et leurs réalisations. Le but poursuivi est de favoriser le développement de la solidarité entre habitants d'un même quartier et de contribuer au rétablissement du lien social, dans cette zone particulièrement défavorisée du point de vue économique (forte concentration de logements sociaux, taux de chômage et pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté très supérieurs à la moyenne parisienne).

## Comment ?

### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Il s'est agi, dès le début de cette activité, de construire auprès des riverains une identité propre des conseils de quartier, en les distinguant, tant dans leur fonctionnement que dans les finalités poursuivies, et des organismes municipaux et des bureaux sociaux. Aussi les conseillers du 18<sup>e</sup> se sont-ils efforcés d'insister sur l'indépendance des conseils de quartier assurée par leur composition et le mode de désignation des conseillers. Chaque conseil de quartier du 18<sup>e</sup> est en effet composé de 2 collègues : l'un composé de conseillers du milieu associatif (10 personnes élues sur liste) et l'autre, de conseillers habitants (24 tirés au sort sur liste de volontaires), la présidence du conseil de quartier étant assurée par un élu référent et la vice-présidence par un habitant.

Afin de recueillir la parole des riverains, des petits papiers sont à leur disposition sur le stand des conseils de quartier qu'ils pourront déposer dans une boîte à outils : en ce qui

concerne les personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas recourir à l'expression écrite en langue française, les conseils de quartier se chargent de retranscrire et de prendre note de leurs demandes. L'achat d'un dictaphone a aussi été voté lors d'une récente réunion du conseil de quartier.

### FINANCEMENT :

Les crédits de fonctionnement des conseils de quartier sont utilisés pour la location d'un stand, l'impression de tracts et l'édition de matériel d'information.

### COMMUNICATION :

Les conseillers de quartier se sont efforcés de construire une parole efficace et accessible à tous et de faire connaître le conseil de quartier aux riverains en s'appuyant sur la régularité de leurs interventions sur les marchés.

## Bilan :

Un bilan très positif peut être établi, tant au niveau de la convivialité, que de la communication des conseils concernés : l'intérêt du public est grandissant. Une meilleure visibilité des conseils et de leurs actions a été constatée. Les marchés constituent en effet des lieux-vecteurs permettant les rencontres, les échanges et la construction d'une parole de la part des habitants.

## Contact

Service Démocratie Locale  
Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
1, place Jules Joffrin  
75018 PARIS  
Tél. : 01 53 41 18 18  
Mail : [cdq18@paris.fr](mailto:cdq18@paris.fr)



# Le Journal Sept Ici

## des conseils de quartier du 20<sup>e</sup>

### Quoi ?

Il s'agit de la création d'un journal inter-conseils de quartier baptisé Le Journal Sept Ici.

### Pourquoi ?

La publication périodique d'un journal d'information vise à améliorer la visibilité des conseils de quartiers et au retentissement de leurs actions et propositions.

### Qui ?

Créés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement en 1995, les conseils de quartier se sont fait porteurs de l'initiative de fonder un journal d'information relatant leurs actualités et leurs réalisations dont le premier numéro est paru en 2002.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Remontant à 1995, le projet de réaliser un journal inter-conseils de quartier n'a pu être réalisé, avec l'appui de la mairie du 20<sup>e</sup>, qu'après 2001.

Adoptant une démarche professionnelle, les conseils de quartier, via les services de la communication de la mairie, ont fait appel à une journaliste afin qu'elle soit chargée de la coordination du journal. La vocation d'un conseil de quartier étant de porter des projets s'inscrivant dans la durée, il était indispensable d'éviter que, comme dans la plupart des structures de type bénévole, la parution des numéros du journal ne soit trop conditionnée à la capacité d'investissement individuelle des conseillers.

Financé par le budget de la communication de la mairie du 20<sup>e</sup>, le journal des conseils de quartier allie professionnalisme et schéma souple et participatif. La réalisation d'un numéro nécessite la tenue d'une réunion de cadrage à la mairie du 20<sup>e</sup> à laquelle prennent part des représentants des conseils de quartier (un ou des conseillers de quartier référents ou les présidents des conseils de quartier, à la mesure de la capacité d'investissement de chaque conseil de quartier) ainsi que la journaliste coordonnatrice.

Le premier numéro du journal est paru en juin 2002 : aucune norme en termes de parution n'a été fixée, dans un minimum d'un par an, afin de tenir compte, notamment, des disponibilités des conseillers. Une assistance élastique

est assurée par la journaliste et touche l'ensemble des étapes de la réalisation de l'ouvrage, de l'écriture des articles à la conception de la maquette.

Le Journal Sept Ici possède une architecture relativement simple : sur un livret de 16 pages, chacun des 7 conseils de quartier a en charge une double page, tandis que la page de une et la dernière sont communes : le sujet qui y est abordé est décidé par les conseils.

Le Journal Sept Ici se propose de restituer une vision d'ensemble des activités en cours et des réalisations des conseils de quartier de l'arrondissement.

#### FINANCEMENT :

Le Journal Sept Ici est entièrement financé par le budget communication de la mairie du 20<sup>e</sup>.

#### COMMUNICATION :

Chaque numéro du journal est tiré à 80 000 exemplaires pour une population globale dans le 20<sup>e</sup> de 180 000 habitants. Largement distribué dans tout l'arrondissement, il est envoyé par correspondance sur simple demande, est disponible dans les organismes municipaux et à la mairie et est déposé dans les boîtes aux lettres par le biais de prestataires de services. Le tirage est ajusté en tenant compte de la capacité de distribution.

### Bilan :

Le lancement d'un journal propre aux conseils de quartier constitue une initiative très utile pour porter le message des conseils de quartier dont il renforce la visibilité. La présence d'une journaliste professionnelle assurant la coordination du journal constitue un plus indéniable.

### Contact

Pôle de la Démocratie locale et participative  
Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris - bureau 225  
6, place Gambetta - 75020 PARIS  
Tél. : 01 43 15 20 31  
Mail : [PDL20@paris.fr](mailto:PDL20@paris.fr)

# 3

## Améliorer l'environnement et le cadre de vie



### L'action du conseil de quartier Arsenal en faveur du quartier vert Arsenal dans le 4<sup>e</sup>

#### Quoi ?

Le conseil de quartier Arsenal s'est mobilisé afin de participer à la création du quartier vert Arsenal : des démarches de concertation et des collaborations fructueuses ont permis un aménagement efficace du quartier. Le cadre de vie des riverains en a été considérablement amélioré et la circulation automobile fortement réduite.

#### Pourquoi ?

Depuis plusieurs années les élus du 4<sup>e</sup> arrondissement se penchaient sur un problème de circulation majeur : le débouché de l'autoroute de l'Est constituait une voie de circulation extrêmement dangereuse avec des accidents mortels. Il convenait donc de sécuriser cette grande voie de circulation. De plus, un quartier vert devait être créé dans la zone de l'Arsenal : la circulation devait être réduite par le biais de la construction de pistes cyclables et la transformation du boulevard Morland de 3 à 2 voies. Le projet de sécurisation de cette voie de circulation et la mise en place du quartier vert ont été portés conjointement par les conseils de quartier, la mairie du 4<sup>e</sup>, les services de la Voirie de la Ville de Paris.

#### Qui ?

Le conseil de quartier Arsenal a travaillé de manière très serrée en collaboration avec la mairie du 4<sup>e</sup> et avec la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris qui ont associé complètement le conseil de quartier à l'évolution de ce projet.

#### Comment ?

Après une étude menée sur l'ensemble du quartier réalisée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), la commission constituée au sein du conseil de quartier a, depuis 2004, très largement contribué à la réflexion menée sur le quartier vert Arsenal.

Des aménagements divers ont été pratiqués allant de la

réduction de la chaussée pour la création de pistes cyclables à la réintroduction de stationnements, de la création de nouvelles places de stationnement pour les deux roues et livraisons à la surélévation des passages protégés, à l'introduction de feux tricolores à des croisements où il n'y en avait pas. Le conseil de quartier a été consulté sur l'ensemble de ces projets ayant trait à la Voirie et à l'Urbanisme. Il a été associé à toutes les étapes de la concertation et aux prises de décisions. Les travaux présentés et débattus en réunion publique ont été achevés début 2007.

Différentes réunions et des visites sur site ont été organisées pour déterminer les points sensibles, déterminer les moyens pour les aménager et les améliorations possibles.

L'accord de la Préfecture de Police n'a été obtenue qu'en 2006 : la circulation a été réduite boulevard Morland en créant une piste cyclable en passant de 3 à 2 voies (février-mars 2006).

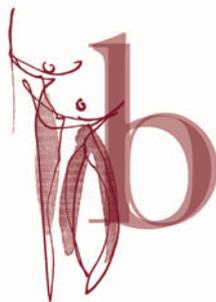
Une présentation a été faite lors d'une réunion publique au Pavillon de l'Arsenal : une centaine de personnes étaient présentes et enthousiastes quant à la réalisation de ces aménagements.

#### Bilan :

Le bilan est très positif : le conseil de quartier a participé à redessiner le visage urbanistique de l'arrondissement en réduisant la circulation automobile, en créant des pistes cyclables et en participant à la naissance d'un Quartier Vert à circulation réduite. Les riverains sont très satisfaits de ces aménagements qui ont amélioré leur cadre de vie.

#### Contact

Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
2, place Baudoyer  
75004 PARIS  
Tél. : 01 44 54 75 80



# La conception de la Traverse de Charonne

## des conseils de quartiers Réunion-Père-Lachaise, Saint-Blaise et Plaine-Lagny dans le 20<sup>e</sup>

### Quoi ?

Il s'agit de la mise en place de la première traverse de bus à Paris, baptisée Traverse de Charonne dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Ce projet d'élaboration d'un bus de proximité a été initié à la demande de la mairie du 20<sup>e</sup>. Il a vu une très forte implication des conseils de quartier Réunion-Père-Lachaise, Saint-Blaise et Plaine-Lagny dans les démarches de concertation et a été monté en partenariat avec la mairie de Paris, la mairie du 20<sup>e</sup> et la RATP.

### Pourquoi ?

Le projet de création de la Traverse de Charonne visait à accroître l'intégration et l'unité du territoire du 20<sup>e</sup> arrondissement et un meilleur accès des usagers aux transports publics.

### Qui ?

Créés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement en 1995, les conseils de quartiers Réunion-Père-Lachaise, Saint-Blaise et Plaine-Lagny ont porté ce projet en partenariat avec la RATP, la Mairie de Paris et la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement. Le projet a été financé par le STIF et de la Ville de Paris.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Ces trois quartiers recouvrent une population importante avec de nombreux équipements publics mais aussi des zones très mal desservies par les transports en commun. Une démarche de collaboration plus étroite entre conseils de quartier du 20<sup>e</sup> a été initiée : elle s'est traduite notamment par la participation des conseils de quartier à la concertation au sujet du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les démarches de concertation portant sur la Traverse de Charonne se sont déroulées sur un calendrier relativement serré.

Entre le 3 mars et le 11 mai toutes les démarches de concertation ont été réalisées. La première réunion publique de présentation du projet s'est déroulée à la mairie du 20<sup>e</sup> et a donné l'opportunité à la RATP de présenter ses propositions de parcours et d'informer les conseillers de quartier des contraintes techniques.

Le parcours proposé à l'origine par la RATP mesurait 6,2 km ; partait de Gambetta, passait par Nation et desservait trois zones Gambetta, Saint-Blaise et Plaine-Lagny.

Au sein des démarches de concertation, une réunion entre

les trois conseils de quartier et les riverains a été organisée : elle a permis la formulation du projet de tracé proposé par les conseils de quartier.

La réunion inter-conseils de quartiers entre les groupes de travail chargés de la voirie a permis de déterminer un parcours qui a reçu l'assentiment de tous les conseils de quartiers. Ce projet présentait deux options différentes, pour un tracé global de 7,5 km ou 8 km. Il allait être présenté le 25 mars à la mairie du 20<sup>e</sup> à l'occasion de la deuxième réunion publique.

Les conseillers de quartier ont arpenté le parcours pour déterminer les futurs arrêts de la ligne qu'ils ont présentés à la RATP lors d'une troisième réunion publique à la mairie du 20<sup>e</sup> au cours de laquelle et le tracé les arrêts de bus ont été validés.

Bien que le projet des conseils de quartier ait essuyé les critiques de la RATP du fait de la longueur du parcours, il a reçu un soutien appuyé de la part de la municipalité.

Le parcours définitif de la première traverse de quartier de Paris mesure 7 km : il dessert les quartiers Réunion-Père-Lachaise, Saint-Blaise, Plaine-Lagny et, en début de parcours, une partie de la zone Gambetta.

A la demande de la RATP, les conseils de quartier ont proposé la localisation des arrêts de bus. Les critères de sélection pour l'emplacement des stations adoptés par les conseils de quartier sont notamment la proximité des équipements et des stations de métro et une distance minimale de 200-250 mètres entre deux arrêts. Les conseils de quartier ont communiqué leur sélection à la RATP qui a validé un certain nombre d'arrêts.

### Bilan :

Les délais ont été tenus et la Traverse de Charonne a été inaugurée : la collaboration entre les conseils du quartier, la Mairie de Paris, la mairie du 20<sup>e</sup> et la RATP a été déterminante pour l'aboutissement du projet.

Lors d'une enquête effectuée un an après l'installation de la Traverse de Charonne, 80 % des objectifs de satisfaction et 80 % des objectifs de fréquentation fixés par la RATP avaient été atteints

### Contact

Pôle de la Démocratie locale et participative  
Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris - bureau 225  
6, place Gambetta - 75020 PARIS  
Tél. : 01 43 15 20 31  
Mail : [PDL20@paris.fr](mailto:PDL20@paris.fr)



# La conception de la Traverse Bièvre-Montsouris

## des conseils de quartier Butte-Aux-Cailles/Amiral Mouchez et Peupliers/Brillat/Rungis/Kellermann dans le 13<sup>e</sup>

### Quoi ?

Proposée en février 2005 à l'initiative de la mairie du 13<sup>e</sup>, l'idée d'une nouvelle ligne de bus se proposait de desservir les quartiers «oublés» de l'arrondissement, par le métro et les bus entre l'avenue d'Italie et la place Victor Basch. Les conseils de quartier Butte-Aux-Cailles/Amiral Mouchez et Peupliers/Brillat/Rungis/Kellermann du 13<sup>e</sup> arrondissement ont été fortement impliqués dans les démarches de concertation ayant trait au dessin du tracé de la future ligne de bus.

### Pourquoi ?

L'implantation de cette traverse a été poussée par les demandes et les vœux présentés par les habitants des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements qui avaient un accès difficile aux lignes de bus et qui étaient éloignés du métro.

Les objectifs poursuivis étaient de :

- compléter le maillage du réseau existant ;
- aller au cœur des quartiers là où il n'y a pas de lignes de bus ;
- desservir au plus près les quartiers d'habitat et d'équipements locaux ;
- constituer une alternative à la marche dans les quartiers où la topographie et/ou l'étroitesse des trottoirs génère l'inconfort ;
- accompagner la mise en place de zones 30 et de quartiers verts pour une alternative à l'usage de la voiture.

Comme le trajet soumis par la RATP n'était pas satisfaisant aux yeux des conseils de quartier car il faisait parfois double emploi avec des lignes de bus existantes ou empruntait des voies très souvent embouteillées, il s'agissait de mettre en place une concertation des habitants pour entendre leurs propositions.

### Qui ?

Les conseils de quartiers des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, les mairies des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements et la RATP dans le cadre du lancement de la traverse Bièvre-Montsouris.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Du 16 février au 6 avril 2005, une concertation des conseils de quartier et des habitants a été mise en œuvre. Les conseillers de quartier ont émis des réserves sur certains aspects du projet initial.

En concertation avec les conseils de quartier voisins et grâce à une bonne connaissance du terrain et des besoins des riverains, le conseil de quartier Butte-Aux-Cailles/

Amiral Mouchez a mis en place un itinéraire d'environ 7,5 km et déterminé des points d'arrêt correspondant au mieux aux besoins des usagers et des riverains, en tenant compte des contraintes techniques imposées par la RATP.

Les conseils de quartier ont travaillé en fournissant aux habitants les informations sous forme de documents écrits et en leur transmettant une enquête via Internet.

Le projet a été finalisé le 6 avril. Les conseils de quartier ont ensuite participé à la définition des arrêts sur le parcours et proposé le nom du mini-bus : la «Traverse Bièvre-Montsouris».

Le parcours validé par la Mairie de Paris et la RATP a été présenté aux conseillers de quartier. La quasi-totalité des suggestions proposées par les conseillers de quartier a été reprise par la RATP dans le tracé final.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Le bus a été mis en service le 10 décembre 2005 ; le parcours mesure environ 7 km et dessert 31 arrêts. 4 bus propres DIESTER circulent en circuit continu tous les jours de 7 h 30 à 20 h avec un passage toutes les 15 minutes.

Après un an d'utilisation, la RATP a commandité une enquête de satisfaction : il en est ressorti un indice de satisfaction global important, 84 % des usagers confèrent à ce service de transport une note supérieure à 7/10 et l'itinéraire proposé est jugé très satisfaisant par les utilisateurs. Cela constitue une offre de transports en commun pour les habitants du quartier adaptée aux besoins locaux de mobilité et les atouts majeurs en sont l'amplitude horaire (notamment le week-end), l'ambiance, la convivialité, le sentiment de sécurité et la facilité d'accès et de confort.

#### PERSPECTIVES :

Au vu du succès de la Traverse Bièvre-Montsouris, il a été demandé au conseil de quartier de réfléchir à l'extension du parcours du mini-bus.

## Contact

Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
1, place d'Italie  
75013 PARIS  
Tél. : 01 44 08 13 13



# L'opération Ma rue propre

## des conseils de quartier du 3<sup>e</sup>

### Quoi ?

L'opération Ma rue propre promue par les conseils de quartier du 3<sup>e</sup> arrondissement visait à sensibiliser les habitants et les commerçants du 3<sup>e</sup> à la propreté de la voie publique par le biais d'une campagne de communication et d'information. Cette initiative se proposait aussi d'accroître la visibilité et la notoriété des conseils de quartier.

### Pourquoi ?

La mise en place de cette initiative faisait écho au souhait des conseillers de quartier d'informer et de sensibiliser les riverains aux enjeux liés à la propreté urbaine (notamment au ramassage des déjections canines). Par le biais de l'opération Ma rue propre les conseils de quartier du 3<sup>e</sup> souhaitaient participer à la responsabilisation des usagers au maintien de la propreté du quartier. Gage de salubrité, l'hygiène des espaces publics se configure comme une exigence tant sociale qu'esthétique et citoyenne.

### Qui ?

Ce projet a été conçu, porté et financé par les trois conseils de quartier du 3<sup>e</sup> en partenariat avec la mairie d'arrondissement.

### Comment ?

#### GENÈSE :

La réalisation de cette opération citoyenne a nécessité :

- la création d'un groupe de travail inter-conseils de quartier chargé de l'environnement ;
- la tenue de nombreuses réunions de préparation entre les conseils de quartier, la mairie d'arrondissement et les services techniques de la Ville ;
- la demande d'autorisation auprès des services de la Ville.

Une journée d'animation a été organisée dans chaque conseil de quartier du 3<sup>e</sup>. Ces manifestations se sont appuyées sur des animations (troupes de théâtre de rue, pots amicaux) et se sont tenues dans une ambiance festive. A suivi une campagne de sensibilisation aux thématiques de la propreté et de communication sur les actions des conseils de quartier qui s'est échelonnée sur trois semaines.

#### FINANCEMENT :

L'opération Ma rue propre a été financée par le budget de fonctionnement des conseils de quartier : rétribution des troupes de théâtre de rue, financement des pots amicaux,

de la campagne de sensibilisation et de l'impression des affiches.

#### COMMUNICATION :

Une campagne de communication de trois semaines a été mise en place à la suite des trois journées de sensibilisation réalisées par les conseils de quartier. Elle s'est appuyée notamment sur l'installation de banderoles, des affichages et la distribution de supports de communication et de sensibilisation.

### Bilan :

Le bilan de cette opération inter-conseils de quartier est très positif, d'autant plus que la participation des habitants a été notable. Ces événements ont non seulement permis d'informer et de sensibiliser les riverains aux enjeux de la propreté et de la salubrité publique mais ont aussi donné l'occasion de communiquer sur les conseils de quartier, leurs activités et leurs réalisations.

Des retombées de cette opération ont eu lieu dans la presse (5 articles ont été publiés dont un dans *Le Parisien*).

### Contact

Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
2, rue Eugène Spuller  
75003 PARIS  
Tél. : 01 53 01 75 03



# L'opération de Propreté

## du conseil de quartier Croulebarbe dans le 13<sup>e</sup>

### Quoi ?

Initiative du conseil de quartier Croulebarbe dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, l'opération Propreté repose sur l'implication des conseillers de quartier au sein des équipes effectuant des relevés de mesures contradictoires en matière d'évaluation de la propreté de l'espace public dans le 13<sup>e</sup>. Elle est complétée par des campagnes de sensibilisation des habitants aux enjeux de propreté. Le conseil souhaite participer ainsi à la lutte contre les déjections canines, les dépôts sauvages et les nuisances engendrées par les pigeons.

### Pourquoi ?

Il s'agit de sensibiliser les habitants du 13<sup>e</sup> à la propreté de la voie publique (notamment en matière de ramassage des déjections canines). L'opération Propreté s'inscrit dans les programmes de la Mairie de Paris et de la mairie du 13<sup>e</sup> de lutte contre l'insalubrité.

### Qui ?

Il s'agit d'une opération menée, depuis trois années, par le conseil de quartier Croulebarbe dans le 13<sup>e</sup> à l'initiative de la commission Propreté et en étroite collaboration avec la mairie du 13<sup>e</sup>.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Dès 2002-2003, le conseil de quartier avait été étroitement associé à la mise en place de la cartographie des points sensibles de l'arrondissement en matière de propreté. Cela a permis d'identifier, en lien avec l'adjointe au maire du 13<sup>e</sup> chargée de la propreté et la Division de la propreté, les points sensibles sur lesquels intervenir prioritairement. Cela comprend notamment les rues à forte concentration en déjections canines (4 voies dans le quartier Croulebarbe) ; les coins de dépôts d'ordures ménagères et de déchets ; les 7 écoles, les 2 crèches et le centre d'accueil du quartier ; les 2 stations de métro à la limite du périmètre du quartier ; les 2 «objectifs localisés» – l'avenue des Gobelins et la place d'Italie –, secteurs à forte circulation.

Signé en juin 2004, le but du «contrat de service» établi entre la mairie et la Division de la Propreté du 13<sup>e</sup> arrondissement a été de préciser les objectifs à atteindre en matière de propreté. Il s'agissait de définir une exigence et une contrainte de propreté en fonction du renouvellement de la souillure, des usages et des attentes des habitants. Les données propres aux nuisances spécifiques ou au quartier ont participé à la définition d'un objectif de service dont le niveau d'atteinte allait être évalué en continu dans l'espace

et dans le temps.

Les relevés de mesure contradictoires ont lieu dans l'arrondissement selon une périodicité quasiment trimestrielle et à des périodes spécifiques - été, automne, hiver et permettent la mise en place d'actions de propreté.

Ces mesures contradictoires se déroulent sur le terrain sur des sites-objectifs tirés au sort en début de mesure. Cependant, la qualification de ces lieux comme pouvant être des sites tirés au sort dépend de la cartographie de la propreté d'arrondissement.

Ils s'effectuent par des équipes réunissant des représentants de la mairie d'arrondissement, les responsables de la Division de la Propreté du 13<sup>e</sup> (DPE) et des représentants des conseils de quartier. L'évaluation de l'impression générale de la propreté sur le site s'effectue eu regard de critères objectifs (notamment le comptage des souillures observées) et prend la forme d'une notation, se plaçant sur une échelle de 0 à 4. Cette opération donne lieu à un procès verbal signé par les personnes présentes, remis à la DPE.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Une nette amélioration a été observée en matière de propreté sur le quartier Croulebarbe. Des analyses comparatives avec les autres sept quartiers de l'arrondissement démontrent que l'implication des membres du conseil de quartier Croulebarbe a été déterminante, les progrès consentis dans ce quartier dépassant largement ceux observés dans les autres quartiers de l'arrondissement.

#### PERSPECTIVES :

Parmi les souhaits et les propositions, il conviendrait de :

- développer la sensibilisation à plus large échelle afin de compléter les campagnes de sensibilisation individuelle ;
- promouvoir des campagnes de sensibilisation ciblées s'appuyant notamment sur des projections d'images ou de films ;
- obtenir des postes supplémentaires d'agents verbalisateurs ;
- définir une solution pérenne pour lutter contre les nuisances engendrées par les pigeons.

## Contact

Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
1, place d'Italie  
75013 PARIS  
Tél. : 01 44 08 13 13



# Le film-reportage sur les pigeons à Paris

## du conseil de quartier Saint-Denis-Paradis du 10<sup>e</sup>

### Quoi ?

Il s'agit de la réalisation d'un film reportage de 30 mn, financé par les crédits de fonctionnement du conseil de quartier Saint-Denis-Paradis. Ce film vise à informer et à sensibiliser les habitants et les élus sur les divers facteurs à prendre en compte dans l'analyse de la problématique des pollutions et des risques sanitaires potentiels engendrés par la forte concentration de pigeons en ville.

### Pourquoi ?

Lors de plusieurs réunions du conseil de quartier Saint-Denis-Paradis, les nuisances dues aux concentrations et au nourrissage avéré des pigeons ont régulièrement été citées parmi les principaux problèmes rencontrés par les habitants dans le quartier. Il s'agit de traiter d'un problème touchant tant à la qualité de vie des riverains qu'aux enjeux de propreté et de salubrité publiques. Une sous-commission «pigeons» a été créée à cet effet.

### Qui ?

La commission Environnement du conseil de quartier Saint-Denis-Paradis, et plus précisément la sous-commission pigeons a conçu ce fil dont la réalisation a été financée par les crédits de fonctionnement du conseil de quartier.

### Comment ?

#### GENÈSE :

A l'initiative de la commission Environnement, une enquête a été menée par la sous-commission pigeons auprès des personnes concernées : habitants, commerçants qui les subissent ou les nourrissent... et auprès d'autorités compétentes (Direction de la Protection de l'Environnement et de la Propreté de la Mairie de Paris) et d'associations, tant en France qu'à l'étranger.

Les conseillers de quartier ont pris connaissances des études réalisées à la demande de la ville de Bâle en Suisse afin de définir un plan d'action pour la régulation de la population de pigeons. En s'appuyant sur l'ensemble de ces recherches, la sous-commission pigeons a monté un film reportage de 30 mn. Il présente tous les tenants et les aboutissants concernant la problématique des pigeons, à savoir les motifs de leur concentration à certains endroits de la ville, les personnes concernées par ce problème, les autorités chargées de cette question, les méthodes pour en limiter la prolifération en ville.

#### FINANCEMENT :

Les crédits de fonctionnement du conseil de quartier ont permis la réalisation de ce court-métrage.

#### COMMUNICATION :

Le film a été présenté au conseil de quartier Saint-Denis-Paradis, à la Mairie de Paris, aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements. Par ailleurs, il peut être visualisé sur demande.

### Bilan :

Une campagne de communication pour la régulation de la population de pigeons en ville devrait être menée prochainement avec le soutien de la mairie du 10<sup>e</sup> : elle s'appuie sur la sensibilisation des habitants aux risques sanitaires engendrés par la prolifération de ces animaux. Cette campagne s'adresse prioritairement aux nourrisseurs habituels et viserait à compléter les dispositifs déjà existants (pigeonniers) promus par la mairie. En effet, selon certaines associations, la régulation des naissances ne saurait être réalisée efficacement qu'en luttant contre le nourrissage des pigeons et qu'en détectant les bâtiments qui les abritent. Neuf mesures d'accompagnement ont été proposées par le conseil de quartier.

Dans l'attente de pouvoir dresser un bilan de cette opération, le conseil de quartier est satisfait d'avoir pu réaliser un outil abouti (un film et un support papier) qui a retenu l'attention de nombreux habitants et dont la qualité a été reconnue par les interlocuteurs locaux.

#### PERSPECTIVES :

De très bons contacts ont été noués avec les Services de la Ville (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement ; Division de la Propreté de l'arrondissement), différentes associations, les habitants.

En est ressortie aussi la difficulté d'inventer un argumentaire clair et accessible à tous pour expliquer cette question complexe. Les conseillers de quartier souhaiteraient établir une collaboration avec d'autres conseils de quartier pour porter ensemble des projets de telle ampleur nécessitant une forte implication des conseillers.

### Contact

Equipe Démocratie Locale  
Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Salle Démocratie Locale, rdc, côté escalier B.  
72, rue du Fg St-Martin - 75475 PARIS Cedex 10  
Tél. : 01 53 72 10 10  
Mail : [demolocale10@paris.fr](mailto:demolocale10@paris.fr)  
[groupepigeons@cqparis10.org](mailto:groupepigeons@cqparis10.org)  
Web : <http://www.conseilsdequartiersparis10.org/>



# Dessiner le visage urbanistique et architectural du Paris de demain



## La proposition d'aménagement de la rue René Boulanger

par le conseil de quartier Château d'Eau Lancry du 10<sup>e</sup>

### Quoi ?

Il s'agit de l'aménagement de la rue René Boulanger dont la nécessité était apparue lors des nombreuses réunions sur le PLU organisées par la commission Aménagement Voirie (AVOIR) du conseil de quartier Château d'Eau Lancry.

### Pourquoi ?

La nécessité pour les habitants d'un réaménagement de la rue René Boulanger pour des raisons de sécurité publique était apparue lors des nombreuses réunions de concertation portant sur le Plan Local d'Urbanisme.

### Qui ?

La commission Aménagement-Voirie du conseil de quartier Château-d'Eau-Lancry du 10<sup>e</sup> arrondissement a initié cette démarche.

### Comment ?

#### GENÈSE :

A l'occasion des nombreuses réunions qui avaient été organisées par cette commission de travail, il était apparu que la rue Boulanger devait être complètement réaménagée : en effet, cette rue parallèle à la rue Saint-Martin joignant la place de la République à la porte Saint-Martin était souvent empruntée de manière rapide et dangereuse par les automobilistes comme voie de transit rapide. Cela représentait un danger d'autant plus que sur la place L. Strauss qui longe la rue René Boulanger de nombreux enfants jouaient régulièrement au ballon.

Cet aménagement a pu être proposé comme priorité par le conseil de quartier réuni le 1<sup>er</sup> février 2005 dans le cadre de la concertation sur les demandes de budgets d'investissement localisé 2006 du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette priorité a été adoptée par la municipalité.

Étaient concernés non seulement la rue Boulanger mais tout le quartier délimité par les rues René Boulanger, Faubourg Saint-Martin, Château d'Eau, le boulevard

Magenta, la place de la République et comprenant donc les rues Bouchardon, cité Riverin, Taylor et Lancry.

Un questionnaire a été élaboré par le conseil de quartier et a été soumis aux habitants du quartier concerné. Malgré les difficultés de distribution du questionnaire, 217 réponses ont été collectées jusqu'au 20 mars 2006. Cette enquête a été financée sur les crédits de fonctionnement du conseil de quartier.

La concertation a repris quand il a été décidé, par le conseil du 10<sup>e</sup> d'arrondissement et le conseil de Paris, que le Réseau Vert (projet mis en place par la Mairie de Paris depuis 2001 visant l'aménagement d'une voie permettant aux piétons et aux vélos de rejoindre facilement le Châtelet et le canal Saint-Martin) concernerait la rue René Boulanger entre la rue de Lancry et la porte Saint-Martin.

### Bilan :

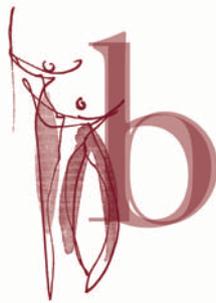
Finalement les travaux de voirie ont commencé en novembre 2006. Ils vont satisfaire pour une large part aux souhaits des habitants mais seulement sur la section de la rue René Boulanger aménagée en réseau vert. Ils concernent cependant aussi un passage pour piétons et l'élargissement des trottoirs à l'entrée de la rue côté République, le passage de la rue Taylor et le passage sous son porche, un petit aménagement dans la cité Riverin.

Les travaux sont prévus jusqu'en mars 2007. Un groupe de suivi a été constitué par le conseil de quartier Château-d'Eau-Lancry. Il est convenu que des mesures complémentaires devront au besoin être étudiées après la fin des travaux.

### Contact

Equipe "Démocratie locale" - Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
Salle Démocratie locale, rdc  
72, r. du Fg St-Martin - 75475 PARIS Cedex 10  
Tél. : 01 53 72 10 10

Mail : [demolocale10@paris.fr](mailto:demolocale10@paris.fr) - Web : [www.cqparis10.org](http://www.cqparis10.org)



# La proposition d'aménagement de la place de la Chapelle

par le conseil de quartier Chapelle-Marx Dormoy dans le 18<sup>e</sup>

## Quoi ?

A l'initiative de la commission Aménagement du conseil de quartier Chapelle-Marx Dormoy du 18<sup>e</sup> arrondissement, un vœu adressé à la Mairie de Paris concernant une proposition d'aménagement de la place de la Chapelle a été présenté le 27 novembre 2006 au Conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup> et adopté à l'unanimité.

## Pourquoi ?

Suite à la réunion publique du conseil de quartier Chapelle-Marx Dormoy du 31 janvier 2006 consacré à l'aménagement de la place de la Chapelle, il est ressorti que la situation actuelle de la place de la Chapelle est inadaptée aux attentes des usagers.

Le projet d'aménagement de la place de la Chapelle émanant de la commission Aménagement se proposait de :

- favoriser le réinvestissement des squares du quartier par les familles et les habitants,
- d'inventer un nouveau partage de l'espace public entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes, dans un souci de sécurité et de réduction des pollutions,
- d'améliorer l'accès des infrastructures de proximité -crèches, écoles, centres d'animation, résidences universitaires etc.,
- de faciliter l'appropriation de l'espace public par les acteurs locaux,
- de promouvoir la renaissance d'une «vie de quartier».

## Qui ?

La commission Aménagement du conseil de quartier a présenté ses propositions en matière d'aménagement de cette place.

## Comment ?

### GENÈSE :

La commission Aménagement du conseil de quartier a décidé de mener une réflexion quant aux possibilités d'aménagement de cette place. Des réunions de réflexion se sont succédées à l'initiative du conseil de quartier entre janvier et septembre 2006 regroupant les membres et des habitants. Lors du conseil de quartier public du 26 septembre 2006, les propositions d'aménagement des conseillers de quartier ont été présentées aux élus et aux services techniques de la Ville. (square Louise de Marillac, Square Jessaint, métro La Chapelle, circulation axe Marx Dormoy-La Chapelle). Les propositions du conseil de quartier se sont scindées en trois axes :

- les squares Jessaint et Marillac :
- supprimer le fractionnement minéral des trois espaces

clôturés et harmoniser les deux squares et leurs abords en augmentant la part des espaces verts ;

- agrandir les squares en réduisant les chaussées adjacentes rues Louise de Marillac, rue Pajol et Jessaint et
- y installer des bancs et des infrastructures de jeux pour enfants.

- L'accès métro et le terre-plein sous métro,
- aménager la sortie du métro La Chapelle côté square, à l'identique par rapport à celle côté Louis Blanc afin de permettre un accès direct à un passage-piéton ;
- aménager le terre-plein sous le métro en espace civilisé (Barbès, Jaurès) ;
- songer à installer des espaces de jeux pour les jeunes sous le métro aérien.

- Les rues Jessaint, Pajol, Marx Dormoy et boulevard de Chapelle- Marillac :

- élargir les trottoirs partout où cela est possible ;
- aménager la chaussée en réduisant au strict minimum le nombre de voies nécessaires à la circulation sur la place ;
- transformer les rues Jessaint, Louise de Marillac et Pajol en voies lentes bornées à 15 km/h dans le but d'améliorer la sécurité et de réduire les pollutions.

Il a proposé en outre de :

- mettre en place un éclairage plus efficace ;
- sécuriser les carrefours Pajol et boulevard de la Chapelle, les traversées piétons et les pistes cyclables ;
- réfléchir à une nouvelle signalétique mettant en évidence les centres d'intérêt du quartiers (la Gare du Nord, les jardins d'Eole, Montmartre, le théâtre de la Reine Blanche...) et toutes les nouvelles structures qui vont s'implanter prochainement dans le quartier ;
- concevoir un nouvel accès piétons depuis la voie Jean-François Lépine le long du chemin de fer ;
- réétudier l'aménagement de la place de la Chapelle, notamment sous l'angle des sens de la circulation et de la création de couloirs de bus, afin de réduire la pollution et les accidents de la route.

## Bilan :

Un échéancier à court et à moyen terme sur les actions à mettre en œuvre pourrait être élaboré.

## Contact

Service Démocratie locale Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement  
1, place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
Tél. : 01 53 41 18 18  
Mail : [cdq18@paris.fr](mailto:cdq18@paris.fr)



# La réflexion sur le devenir du site Laennec

## par le conseil de quartier Saint-Placide dans le 6<sup>e</sup>

### Quoi ?

L'ancien hôpital Laennec est un site patrimonial : il comporte des parties classées à l'Inventaire des Monuments Historiques notamment la chapelle et les anciens bâtiments de l'Hospice des Incurables. Pendant de nombreuses années des agrandissements et des modifications des locaux ont été effectués afin que l'hôpital puisse répondre aux besoins croissants de santé. Un réaménagement du site de ses bâtiments va intervenir très prochainement. Le conseil de quartier Saint-Placide, s'est investi dans l'enquête d'utilité générale en formulant des propositions pour améliorer le projet initial. Plusieurs suggestions ont été intégrées à la version définitive du projet.

### Pourquoi ?

L'objectif premier poursuivi par le conseil de quartier Saint-Placide est d'améliorer le cadre de vie des riverains en leur permettant de profiter du réaménagement de ce site patrimonial et d'accéder plus facilement au nouveau jardin potager du jardin Catherine Labouré.

### Qui ?

Le conseil de quartier s'est investi dans la consultation portant sur la rénovation du site de l'ancien hôpital Laennec. Il a ainsi analysé le projet, proposé et suggéré des améliorations. Il a attiré l'attention des élus et du commissaire enquêteur, sur les possibilités de réaménagement des environs immédiats du site Laennec afin d'améliorer la qualité de vie des riverains. L'association «Cherche Midi-Qualité de Vie», siégeant au sein du conseil de quartier, s'est beaucoup investie en parallèle et a contribué à la réflexion.

### Comment ?

Le projet de rénovation du site prévoit l'aménagement de 130 logements sociaux dans les bâtiments rue de Sèvres et rue Vanneau, d'un centre de gérontologie, de bureaux administratifs et commerciaux (dans les bâtiments historiques) et des commerces, des plantations d'arbres à l'intérieur. Il s'agit d'une opération privée. Ce projet avait été approuvé par les Services de la Ville et de l'Etat.

A l'automne 2005, lors du lancement de l'enquête d'utilité publique ouverte à la Mairie du 7<sup>e</sup>, le conseil de quartier Saint-Placide s'est mobilisé. Les membres du conseil ont mené une réflexion sur le devenir de l'ancien hôpital Laennec, situé à la limite des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements.

Les conseillers de quartier ont proposé d'aménager et/ou de supprimer le mur existant rue de Sèvres (dérasement surmonté d'une grille), d'aménager et/ou de supprimer le mur séparatif avec le jardin Catherine Labouré, de permettre l'accès au dit jardin depuis la rue de Sèvres.

Afin de permettre une amélioration esthétique et visuelle du site et de préserver le cadre du quartier, ils ont suggéré de réaliser un meilleur traitement de la fente à hauteur de la rue Olivet et de demander aux différents intervenants opérant sur le site d'apporter des éclaircissements sur l'implantation des futurs commerces et leur nature.

Un vœu, résumant ces propositions, a été voté à l'unanimité par les conseillers de quartier et transmis avec le compte-rendu de la séance du 20 septembre 2005 au commissaire enquêteur.

### Bilan :

199 observations ont été consignées sur le registre du commissaire enquêteur ; deux des quatre propositions du conseil de quartier ont été retenues dans la version finale du projet. Grâce à l'intervention du conseil de quartier, des ouvertures dans le mur, beaucoup plus importantes que celles prévues initialement seront aménagées et un cheminement par la rue Vanneau pour accéder au jardin potager sera réalisé.

## Contact

Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
78, rue Bonaparte  
75006 PARIS  
Tél. : 01 40 46 75 06  
Mail : [conseil.quartier6@paris.fr](mailto:conseil.quartier6@paris.fr)



# La sauvegarde d'une maison populaire édiflée aux débuts du XVII<sup>e</sup> siècle

par le conseil de quartier Bastille-Popincourt du 11<sup>e</sup>

## Quoi ?

Ce projet porté par la commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie du conseil de quartier Bastille-Popincourt se propose de participer à la sauvegarde d'une maison populaire construite vers 1608, à l'époque d'Henri IV, située au 22 rue Basfroi dans le 11<sup>e</sup>.

## Pourquoi ?

En mai 2006, la découverte fortuite du projet de destruction d'une maison ancienne du 22 rue Basfroi dans les documents d'une enquête publique amène un habitant à saisir la Commission du Vieux Paris (service historique de la Ville de Paris) pour un complément d'information.

Après avoir visité le bâtiment et avoir mené des recherches dans les archives, il s'est avéré que celui-ci avait été construit en 1608 et qu'il présentait des caractéristiques architecturales remarquables à savoir : un escalier limon sur limon à balustres chantournés intact, des fenêtres et des quincailleries du XVII<sup>e</sup> siècle, une organisation des pièces non modifiées, des ferronneries du XVII<sup>e</sup>, des caves voûtées et un puits à l'intérieur du bâtiment... L'objectif poursuivi est de laisser un témoignage aux générations futures de l'habitat populaire du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette maison était visible sur le premier plan de Turgot, le premier plan d'urbanisme de Paris en 1739.

## Qui ?

La mobilisation pour la préservation de cette maison a été menée par un habitant du quartier Bastille, sensible à l'architecture, la commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie et le conseil de quartier Bastille-Popincourt, le Comité de sauvegarde du 22 Basfroi, la Commission du Vieux Paris (Ville de Paris) et l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique.

## Comment ?

Le conseil de quartier Bastille-Popincourt s'est engagé dans un processus de sauvegarde de la maison. La Commission du Vieux Paris a effectué des recherches et a découvert que le bâtiment avait été construit entre 1606 et 1620 et datait probablement de 1608.

Un consensus s'est dégagé parmi les conseillers de quartier et les habitants autour de la nécessité de sauvegarder ce patrimoine. Le 15 juin 2006, la Commission du Vieux Paris avait formulé un vœu en faveur d'«une protection rapide et contre la démolition de cette maison, datant du règne d'Henri IV, témoignage exceptionnel de l'architecture domestique du Faubourg Saint-Antoine».

Le 13 juillet, un site internet dédié à cette action de sauvegarde ([www.basfroi.com](http://www.basfroi.com)) a été créé. Une pétition a été lancée et a recueilli plusieurs centaines de signatures dans la journée.

Des communiqués de presse ont été diffusés suscitant un notable intérêt médiatique : des articles sont parus dans divers journaux (20 minutes, Le Parisien, Le Canard Enchaîné, Le Monde) et revues historiques (Paris Village, Journal des Arts...), sur le net et une interview est passée sur les ondes de Radio Bleue Ile-de-France.

Fin novembre 2006, un vœu a été adopté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement demandant une étude complémentaire afin d'envisager la préservation de ce patrimoine.

La volonté d'intégrer la maison du 22 rue Basfroi dans le cadre des logements sociaux prévus sur les parcelles des 20, 22 et 24 a été affichée dès le début de la mobilisation. Une proposition d'aménagement localisé pour garantir la sécurité des piétons dans cette partie de la rue Basfroi située à proximité d'une école a été, de plus, formulée.

Le Maire de Paris a décidé de conserver cette maison (5 décembre 2006) du XVII<sup>e</sup> siècle tout en sécurisant le cheminement des piétons.

## Bilan :

Le collectif continue de suivre avec intérêt les prochaines étapes de la sauvegarde de cette maison : les travaux de consolidation sont en cours et sont effectués par les Charpentiers de Paris ; sa réhabilitation et son intégration dans le cadre du projet des logements sociaux dépendent de l'avis de l'OPAC de PARIS. Le conseil de quartier souhaiterait être associé au nouveau programme d'aménagement localisé des 20, 22 et 24 rue Basfroi, mené par les services de la Mairie de Paris et du 11<sup>e</sup>.

## Contact

Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, place Léon Blum - 75536 PARIS Cedex 11  
Tél. : 01 53 27 11 11  
Mail : [basfroi22@yahoo.fr](mailto:basfroi22@yahoo.fr)  
Site : [www.basfroi.com](http://www.basfroi.com)

# 5

## Favoriser l'éveil artistique pour promouvoir le lien



### L'opération Circul'livre du conseil quartier Bel-Air Sud dans le 12<sup>e</sup>

#### Quoi ?

L'opération Circul'livre, montée par la commission Animation du conseil de quartier Bel-Air Sud Paris du 12<sup>e</sup>, consiste à mettre en place un circuit gratuit de circulation de livres sur des stands installés dans des rues passagères du quartier.

#### Pourquoi ?

Cette opération vise à faire partager le plaisir de la lecture en encourageant les contacts entre les habitants. Elle favorise la circulation de livres lus et appréciés, dans le but de les faire découvrir à d'autres lecteurs, à l'infini ; de permettre un échange entre lecteurs et à des personnes de ressources modestes, d'accéder à la lecture et d'en acquérir le goût.

#### Qui ?

La commission Animation du conseil de quartier, en collaboration avec la mairie du 12<sup>e</sup>, la Bibliothèque municipale et un libraire du quartier.

#### Comment ?

**GENÈSE :** Au début de l'année 2004, une sélection variée d'ouvrages (145 livres) pour jeunes et adultes est effectuée avec l'aide de la Bibliothèque et d'une librairie de quartier. Le conseil de quartier a procédé à une personnalisation des ouvrages par apposition du logo Circul'livre et par l'insertion d'une feuille de route. En mars 2004, les conseils de quartier ont participé à la distribution de 80 livres sur un marché ; les 65 autres sont donnés ou «oubliés» au hasard dans des lieux de proximité (cafés, laveries, cabines téléphoniques). En mai 2004, la répétition périodique de l'opération au même endroit est décidée : elle vise à fidéliser les participants.

**MODE DE FONCTIONNEMENT :** Deux fois par mois une «échappée» de livres est organisée dans une rue passagère du 12<sup>e</sup>. Deux autres conseils du 12<sup>e</sup> ont rejoint la commission Animation pour porter cette action qui elle-même est étendue à d'autres arrondissements. L'offre est constituée actuellement par 13 distributions ponctuelles par mois.

Des livres sont également disponibles à l'accueil de la mairie du 12<sup>e</sup> et auprès d'associations du 20<sup>e</sup>.

**FINANCEMENT :** Cette opération est gratuite pour les habitants. Elle n'entraîne par ailleurs que les frais d'édition des adhésifs apposés sur les livres, le fonds de roulement de livres étant alimenté par les participants eux-mêmes. La difficultés réside dans la détermination du lieu qui doit tenir compte de la proximité de l'espace de stockage.

**COMMUNICATION :** L'opération est annoncée sur le site et le journal de la mairie du 12<sup>e</sup>, le site de la Mairie de Paris, le blog Circul'livre, (<http://circul-livre.blogspot.com>), le blog du conseil de quartier. La distribution du marque-page imprimé et les stands montés lors des «échappées» de livres participent à la communication de l'événement. La presse écrite, la radio et la télévision se sont intéressées à ce projet original.

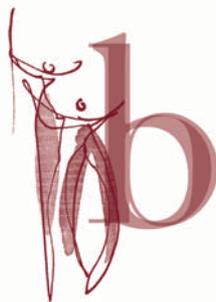
#### Bilan :

**PREMIER BILAN :** Plus de 15 000 ouvrages ont été «remis en liberté» et six arrondissements se sont associés à l'opération. La fréquentation est en constante augmentation. De plus, l'association des Amis de Circul'livre a été fondée pour pérenniser l'opération, en déposer le concept et le label et rédiger une Charte du Circul'livre (gratuité des livres, respect des livres prêtés...).

**PERSPECTIVES :** Parmi les projets évoqués pour les années futures figurent l'extension du dispositif à d'autres arrondissements et la mise en place d'un partenariat avec une association intervenant dans l'accès à la culture, afin de permettre aux personnes handicapées et en perte d'autonomie de bénéficier du dispositif.

#### Contact

Pôle Démocratie Locale - Mairie du 12<sup>e</sup> arr.  
130, avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
Tél. : 01 44 68 12 12



# La Bourse d'échange de livres

## du conseil de quartier Buttes-Chaumont dans le 19<sup>e</sup>

### Quoi ?

Il s'agit de l'organisation annuelle d'une Bourse d'échange de livres à l'initiative de la commission Animation du conseil de quartier Buttes-Chaumont dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

### Pourquoi ?

L'objectif est de concevoir une animation permettant aux riverains qui le souhaitent de faire partager leurs lectures aux autres habitants.

### Qui ?

La commission Animation du conseil de quartier travaille en partenariat avec le collège du quartier, la bibliothèque municipale et de nombreuses associations locales, notamment des Associations de Parents d'Elèves et l'Associations des Commerçants de la Rue de Belleville. La mairie du 19<sup>e</sup> s'associe fortement à la mise en place de cette opération, dont elle assure une partie du financement. Cette bourse d'échange est ouverte à des personnes de tout âge.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Le lieu sélectionné pour la tenue de la bourse d'échange de livres est un collège ayant eu quelques difficultés à s'insérer dans le tissu du quartier. Le conseil de quartier a reçu l'accord du Principal de l'établissement scolaire pour disposer de la salle du réfectoire du collège pour y organiser la Bourse d'échange de livres : une convention d'utilisation des locaux a été signée à cet effet.

Mode de fonctionnement actuel : lors de l'opération qui se tient une fois par an, les tables de la cantine sont utilisées pour l'installation de stands thématiques destinés à accueillir les livres apportés par les participants. Un grand stand est consacré aux ouvrages pour la jeunesse.

Lorsqu'un participant se présente à l'accueil, il est reçu par les membres de l'organisation, notamment les bibliothécaires, et obtient un bon en échange de chaque livre apporté, sans distinction de type de livre (broché/beau-livre, noir et blanc/couleur...). Les conseillers de quartier et des bibliothécaires se chargent du classement des livres par genre littéraire et de leur dépôt dans les stands.

Sur le stand du collège, certains élèves qui préparent des voyages dans l'année scolaire vendent des produits (pâtis-

series et boissons), ce qui leur permet de récolter un peu d'argent pour financer leurs déplacements.

#### FINANCEMENT :

L'alimentation de la Bourse d'échange des livres est assurée par l'apport de livres par les participants et par des dons de la bibliothèque municipale. Le corps enseignant du collège ainsi que les élèves sont associés à l'opération : une partie de l'espace de la salle leur est en effet réservée. L'opération est peu coûteuse, les seuls frais supportés par le conseil de quartier concernent l'impression d'affiches publicitaires en couleur.

#### COMMUNICATION :

La communication de l'événement est assurée par la distribution d'affiches couleurs, financées par le conseil de quartier, dont la maquette est créée gratuitement par des résidents, et des petits flyers en noir et blanc dont l'impression est prise en charge par la mairie du 19<sup>e</sup>. L'existence de partenariats avec les commerçants du quartier assure une partie de la distribution des flyers et des affiches. Cet événement, qui a eu des retentissements dans la presse, est annoncé dans la gazette et le site de la mairie du 19<sup>e</sup>.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Beaucoup de parents d'élèves et de résidents s'associent au conseil de quartier, à la mairie, à la bibliothèque municipale et aux associations pour la mise en place et l'animation de cet événement, couronné d'un succès grandissant et crédité d'échos favorables unanimes. Participant à la recréation de liens sociaux à l'intérieur de l'arrondissement, cet événement annuel participe à la naissance d'une véritable vie du quartier.

#### PERSPECTIVES :

Compte tenu de son succès, cette opération mérite d'être renouvelée et si possible incrémentée et potentialisée.

### Contact

Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
5-7, place Armand Carrel  
75019 PARIS  
Tél. : 01 44 52 29 19



# Les Quartiers de musique

## du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans le 11<sup>e</sup>

### Quoi ?

L'initiative Quartiers de musique s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de sensibilisation du plus grand nombre à l'écoute et à la culture musicale. Cette action pérenne, s'échelonnant sur plusieurs années, vise à faire découvrir les instruments de l'orchestre à des habitants du 11<sup>e</sup> ne fréquentant pas forcément les salles de concert.

### Pourquoi ?

Cette initiative répond au besoin d'offrir la culture au plus grand nombre dans sa riche diversité, de «faire sortir la musique des conservatoires» pour l'amener dans les quartiers au contact direct des citoyens.

### Qui ?

La commission culture du conseil de quartier, des professeurs du Conservatoire du 11<sup>e</sup>, mais aussi et surtout, le Directeur du Conservatoire, assurent l'organisation de ses manifestations culturelles pérennes.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Les soirées ont lieu environ deux fois par trimestre, le vendredi soir à 20 h 30, dans les locaux de la Fondation Merice gérée par la Société Philanthropique, 5 passage du Trône, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale avec lequel la commission culture du quartier Nation Alexandre Dumas a l'habitude de collaborer. L'idée de Quartiers de musique est d'inviter un musicien à donner une conférence portant sur son instrument, ponctuée de plusieurs morceaux joués, pendant environ une heure et quart et à la conclure par un mini concert d'environ 20 mn. La soirée se termine autour d'un verre, comme au Ciné-club, afin de garder cet esprit de convivialité qui est gage de création de lien social et qui constitue la finalité même des conseils de quartier. Les résidentes pour leur part apportent leur contribution en préparant quelques gâteaux.

#### FINANCEMENT :

le cachet du musicien-conférencier est payé par le conseil de quartier. Il a été nécessaire d'avoir recours à l'Association Nation Charonne pour gérer les flux financiers et pour payer les musiciens. C'est pourquoi une participation a été demandée aux habitants. Les résidentes du foyer ont été dispensées de ce droit d'entrée.

La participation aux frais permet de couvrir les dépenses de communication de l'association (envoi courrier...) et de venir en complément du cachet (le cachet d'un musicien est fixé à une somme d'environ 170 euros).

Le conseil de quartier a décidé d'investir dans l'achat d'un piano numérique : un partenariat avec la Fondation Merice va être mis en place, afin de permettre aux personnes fréquentant la Fondation de prendre, si elles le souhaitent, des cours de piano. La première soirée musicale, intitulée «La saga du trombone», a eu lieu le vendredi 9 février et a été inaugurée par un exposé portant sur le trombone à coulisse donnée par un professeur du Conservatoire. Le tromboniste a joué accompagné au piano par le directeur du Conservatoire.

#### COMMUNICATION :

La communication des Quartiers de musique est assurée par le journal municipal *Onzième info* et un programme mensuel ou bimensuel édité par le conseil de quartier envoyé par courrier ou par mail à une liste de personnes intéressées.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN :

Cette initiative a été créditée d'un bilan positif, participant à la fois à l'éveil musical et à la sensibilisation artistique du plus grand nombre, et au renforcement du tissu de liens sociaux entre habitants du quartier.

#### PERSPECTIVES :

Les prochains Quartiers de musique auront pour thème les percussions notamment, une présentation portant sur «les percussions du bassin méditerranéen et leur influence sur la musique».

## Contact

Cellule des Conseils de Quartier  
Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, Place Léon Blum  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 27 10 25  
Mail : [cqnad@netcourrier.com](mailto:cqnad@netcourrier.com)



# Les Rencontres de la Nation

## du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans le 11<sup>e</sup>

### Quoi ?

Les Rencontres de la Nation s'inscrivent dans un projet d'éducation populaire et de sensibilisation : il s'agit là de la mise en place d'une université citoyenne reposant sur le bénévolat des intervenants.

### Pourquoi ?

Le projet porté par les membres de la commission Culture vise à jeter les bases d'une université citoyenne de quartier.

Il s'agit de dépasser les prismes réducteurs de la pensée unique pour proposer aux citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle des repères culturels solides et pluridisciplinaires, en s'inscrivant, si nécessaire, à contre courant de la culture dominante.

### Qui ?

Cette initiative est portée par les membres de la commission Culture en s'appuyant sur un solide réseau personnel d'amis intellectuels.

### Comment ?

#### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Le conseil de quartier se charge de l'organisation d'une conférence d'environ une heure, suivie d'un débat avec la salle, puis d'une signature, et enfin d'un pot. Les Rencontres de la Nation se tiennent dans les locaux d'une école du quartier.

#### FINANCEMENT :

Placées dans un esprit de partage, ces manifestations reposent sur le principe de gratuité des interventions.

### Bilan :

Bien que le taux de participation dépende fortement des conditions météorologiques, cette initiative est suivie par un public intéressé qui en apprécie l'esprit de partage et la qualité scientifique.

### Contact

Cellule des Conseils de Quartier  
Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, Place Léon Blum  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 27 10 25  
Mail : [cqnad@netcourrier.com](mailto:cqnad@netcourrier.com)



# Le Ciné-Club

du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans le 11<sup>e</sup>

## Quoi ?

Le Ciné-Club, organisé par le conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans l'atelier d'un artisan du 11<sup>e</sup>, constitue la première manifestation culturelle pérenne qu'il ait réalisée.

## Pourquoi ?

Cette initiative poursuit le triple objectif de participer au renforcement des liens sociaux entre habitants du quartier, de promouvoir une activité culturelle et de participer à l'éveil du plus grand nombre à la culture cinématographique. Il s'agit de favoriser la création de lien social entre habitants du quartier par le biais de manifestations culturelles, dans une visée d'éducation populaire et d'éveil artistique des catégories les plus défavorisées et des jeunes générations.

## Qui ?

Le conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas anime le Ciné-Club en partenariat avec un artisan matelassier.

## Comment ?

### GENÈSE :

Dès le lancement en 2004 des conseils de quartier dans l'arrondissement, les conseillers de quartier se sont intéressés prioritairement aux activités culturelles. C'est alors qu'un artisan matelassier passionné de cinéma a contacté le conseil de quartier pour demander à ce qu'il soutienne son projet d'organisation d'un ciné-club dans son atelier. Le conseil de quartier a souhaité s'associer à cette initiative s'inscrivant parfaitement dans sa mission de sensibilisation culturelle et de promotion du lien social. C'est ainsi qu'un calendrier de projections a été arrêté (deux fois par trimestre), un lieu choisi (l'atelier de l'artisan), un jour défini (vendredi) et un horaire fixé (à partir de 20h30).

### FINANCEMENT :

Face au succès grandissant de l'opération, le conseil de quartier a décidé d'acquérir, via le budget d'investissement, un vidéo-projecteur plus performant et des films, notamment un carter des courts-métrages datant d'avant 1914 en 16 mm en noir et blanc (pour une dépense totale de 1 000 euros), le conseil de quartier souhaitant participer au sauvetage du patrimoine culturel cinématographique. Les frais de communication sont assumés par le conseil de quartier via son budget de fonctionnement.

### COMMUNICATION :

La communication du Ciné-Club s'est appuyée dans un premier temps sur les journaux et sites municipaux et sur la distribution d'affiches flyers dont l'impression a été financée par le budget de fonctionnement du conseil de quartier. Actuellement, comme pour l'ensemble des manifestations culturelles pérennes, la communication du Ciné-Club repose essentiellement sur le journal municipal *Onzième info* et un programme mensuel ou bimensuel édité par le conseil de quartier envoyé par courrier ou par mail à une liste de personnes intéressées (environ 350 noms).

## Bilan :

### PREMIER BILAN ET PERSPECTIVES :

Le succès de cette initiative ne dément pas et la participation aux projections est continuellement grandissante. Le bilan de cette activité est d'autant plus positif qu'elle a donné l'occasion de mettre en place des manifestations analogues au sein des écoles du quartier. Le conseil de quartier a été contacté par des guides recensant les lieux insolites de Paris pour que le Ciné-Club organisé dans l'atelier de l'artisan matelassier y figure.

## Contact

Cellule des Conseils de Quartier  
Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, Place Léon Blum  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 27 10 25  
Mail : [cqnad@netcourrier.com](mailto:cqnad@netcourrier.com)



# L'activité Ciné-piano à l'école

## du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas dans le 11<sup>e</sup>

### Quoi ?

L'activité Ciné-piano à l'école consiste en l'organisation d'un ciné-club dans les écoles de l'arrondissement où la projection de films est doublée d'un accompagnement musical.

### Pourquoi ?

L'initiative Ciné-piano à l'école s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de sensibilisation du plus grand nombre à l'écoute et à la culture cinématographique.

### Qui ?

La commission Culture du conseil de quartier, des professeurs et du Directeur du Conservatoire du 11<sup>e</sup>, assurent l'organisation de ses manifestations culturelles pérennes.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Lors d'une plénière du conseil de quartier, des courts-métrages d'avant 1914 achetés par le conseil de quartier ont été projetés, avec l'accompagnement musical au piano du Directeur du Conservatoire. Les coûts de transport du piano sont assumés par le conseil de quartier. De cette initiative particulièrement bien accueillie et couronnée de succès est né le projet du Ciné-piano à l'école.

Le conseil de quartier a commencé par collaborer avec une école du quartier, dont il a convié l'ensemble des élèves, en deux fois, à une visite-découverte du Conservatoire. A la suite de cette manifestation, des instituteurs de l'école ont décidé d'y créer un Ciné-club.

D'autres écoles sont intéressées, notamment l'école rue Alexandre Dumas qui possède un piano non-utilisé. Il sera déplacé au rez-de-chaussée (le déménagement et l'accordage du piano seront assurés par le conseil de quartier). Ceci permettra de sensibiliser les jeunes générations tant à la culture musicale que cinématographique et au dialogue entre les arts et les cultures.

#### COMMUNICATION :

La communication du Ciné-piano à l'école est prise en charge par l'école du quartier auprès de ces élèves. Une information est également faite dans le journal municipal *Onzième info*, sur le site de la mairie du 11<sup>e</sup> et le programme mensuel ou bimensuel édité par le conseil de quartier envoyé par courrier ou par mail à une liste de personnes intéressées.

### Bilan :

#### PREMIER BILAN ET PERSPECTIVES :

Cette initiative rencontre un vif succès et répond pleinement à l'objectif d'éducation citoyenne que le conseil de quartier se propose de poursuivre.

### Contact

Cellule des Conseils de Quartier  
Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
12, Place Léon Blum  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 27 10 25  
Mail : [cqnad@netcourrier.com](mailto:cqnad@netcourrier.com)



# Le Ciné-Club

des conseils de quartier Pernety et Didot-Porte de Vanves dans le 14<sup>e</sup>

## Quoi ?

Suite à une enquête de quartier menée à l'initiative de la commission Culture des conseils de quartier du 14<sup>e</sup> arrondissement et afin de répondre à l'une des demandes qui en ressortait, les conseils de quartier Pernety et Didot-Porte de Vanves ont mis en place un Ciné-Club depuis novembre 2005. Sélectionné par les conseils de quartier et les responsables du cinéma l'Entrepôt (7 rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris), un film est présenté une fois par mois dans le cadre du Ciné-Club. Une animation, sous forme de débat, est prévue après chaque séance.

## Pourquoi ?

Cette initiative poursuit le double objectif de participer au renforcement des liens sociaux entre habitants du quartier et de promouvoir une activité culturelle.

Le choix des films répond à une pluralité d'exigences embrassant un souci éthique de sensibiliser à la lutte contre l'exclusion et le souhait d'influer concrètement sur l'avenir en abordant des thématiques d'actualité.

## Qui ?

Les conseils de quartier Pernety et Didot-Porte de Vanves animent le Ciné-Club en partenariat avec le cinéma l'Entrepôt.

## Comment ?

### MODE DE FONCTIONNEMENT :

Les conseils de quartier se chargent de préparer une liste de films qu'ils soumettent à l'approbation du Directeur des programmes de l'Entrepôt. Ce dernier sélectionne les films à projeter dans le cadre du Ciné-Club après négociation avec les présidents et les membres des bureaux des conseils. Environ 100 personnes participent tous les mois au Ciné-Club et aux débats qui suivent les projections à l'Entrepôt, cinéma d'art et d'essai.

### FINANCEMENT :

Les conseils de quartier, grâce à la forte implication du bureau du conseil de quartier Pernety, ont pu négocier avec les responsables de l'Entrepôt un prix tarifé à 4 euros qui se veut incitatif.

De facto, la mise en place de cette opération, labellisée Conseil de Quartier ne nécessite aucun investissement des conseils.

### COMMUNICATION :

Les conseils de quartier assument entièrement la communication de leurs événements (impression de tracts...) tandis que les services de projection et de vente des billets restent à la charge du cinéma. Les conseils de quartier et les responsables de l'Entrepôt conviennent du calendrier des projections qui sera ensuite affiché au sein du cinéma, publicisé par le biais des journaux locaux et municipaux, par du tractage aux sorties du métro dans le 14<sup>e</sup>, par le placardage d'affiches.

## Bilan :

### PREMIER BILAN :

Il s'agit d'une initiative de grand intérêt qui répond favorablement à une demande des habitants. Cela faisant, les conseils de quartier s'inscrivent à la fois dans une démarche de socialisation des riverains et de promotion d'une activité culturelle.

### PERSPECTIVES :

Cette activité mérite donc d'être renouvelée et poursuivie.

## Contact

Conseil de Quartier Pernety  
Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Place Ferdinand Brunot  
75014 PARIS  
Tél. : 01 53 90 67 14

Mail : [conseil\\_pernety@yahoo.fr](mailto:conseil_pernety@yahoo.fr)  
[conseil\\_didot.ptevanves@yahoo.fr](mailto:conseil_didot.ptevanves@yahoo.fr)  
Web : <http://quartier.pernety.free.fr/>

# 6

## Développer les solidarités



### La création d'une Maison Relais

par le conseil de quartier Jules Joffrin-Clignancourt du 18<sup>e</sup>

#### Quoi ?

Cette initiative du conseil de quartier Jules Joffrin Clignancourt vise la création d'une Maison Relais dans le 18<sup>e</sup> arrondissement : les maisons relais sont des ensembles collectifs de studios individuels mis à la disposition de personnes en très grande difficulté afin qu'elles puissent bénéficier d'un toit et d'une assistance sociale. Ces dispositifs visent à aider des personnes désocialisées à reprendre confiance en elles dans le but de préparer leur réintégration au sein de la société.

#### Pourquoi ?

Les membres du conseil de quartier Jules Joffrin-Clignancourt ont exprimé leur préoccupation face à l'augmentation des personnes sans domicile fixe et à la progression de la précarité. Suite à la tenue d'un conseil public le 4 avril 2006, les conseillers de quartier ont adopté un vœu en faveur de la création d'une Maison Relais dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

#### Qui ?

Cette initiative de créer une Maison Relais dans l'arrondissement est portée par le conseil de quartier Jules Joffrin-Clignancourt, de nombreuses associations, dont Un toit pour tous et des habitants du quartier. Ce projet a été accueilli et appuyé par la mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement : la Maison Relais vise un public en grande précarité, aussi bien des hommes que des femmes autonomes, des couples et des célibataires sans enfant, bénéficiaires du RMI ou des minima sociaux.

#### Comment ?

**GENÈSE :** Lors d'une réunion restreinte et d'une réunion publique, le conseil de quartier a voté un vœu pour demander l'ouverture dans le quartier d'une Maison-Relais : ce vœu a été transmis au conseil d'arrondissement qui l'a adopté à l'unanimité.

Les conseillers de quartier ont souhaité que ce lieu accueille individuellement une population particulièrement démunie afin qu'elle puisse être logée dignement et qu'elle puisse bénéficier d'un accompagnement. Cette Maison Relais constituera pour ce public marginalisé une habitation durable à caractère de logement social. L'accès à ce type de structure est conditionné à la possession des minima sociaux, car il s'agit d'un hébergement payant.

Par ailleurs, les conseillers de quartier ont souhaité que cette structure soit un lieu d'intégration sociale ouvert sur le quartier. Ce dispositif permettra, tout à la fois, de venir en aide aux personnes en marginalité sociale afin qu'elles s'inscrivent dans une démarche de réinsertion et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier, les pensionnaires s'engageant à rendre service aux habitants du quartier en accomplissant une activité d'utilité sociale.

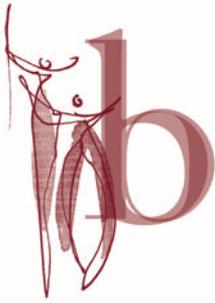
#### Bilan :

##### ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES :

Le partenaire social qui prendra en charge la gestion de la Maison-Relais a été sélectionné et le lieu de construction choisi. Le conseil de quartier siège au Comité de pilotage du projet.

#### Contact

Service Démocratie Locale  
Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
1, place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
Tél. : 01 53 41 18 18



# La Commission pour le développement économique et l'emploi

## du conseil de quartier Patay-Masséna dans le 13<sup>e</sup>

### Quoi ?

Créée au sein du conseil de quartier Patay-Masséna dans le 13<sup>e</sup>, la Commission pour le développement économique et de l'emploi assume un rôle de sensibilisation et de médiation auprès de différents acteurs économiques et sociaux, dans le but de favoriser la rencontre entre les offres d'emplois générées par le développement de la ZAC Rive Gauche et les demandeurs d'emploi issus des zones défavorisées du quartier. Plus généralement, elle se préoccupe du développement harmonieux du sud-est parisien. A cet égard, elle milite pour l'implantation sur la ZAC de PME-PMI, créatrices d'emplois de proximité.

### Pourquoi ?

Le quartier Patay-Masséna a des assises très populaires et présente la particularité de posséder deux secteurs fortement contrastés : sa partie ancienne, économiquement défavorisée, se caractérise par un fort taux de chômage (approchant 15 % dans certaines zones), et la ZAC Paris Rive Gauche, en plein essor présentant un bassin prometteur avec la création de milliers d'emplois prévue à court et moyen terme (65 000 créations d'emplois à l'horizon 2012). Or, le travail constitue un facteur majeur de construction identitaire, de socialisation et d'intégration sociale, un vecteur d'autonomie individuelle sur le plan économique, social et psychique. Aussi la perte d'emploi produit-elle un processus de dégradation dépassant le simple manque-à-consommer, touchant toutes les composantes de la vie personnelle, affective, familiale et sociale.

C'est pourquoi, face à une situation patente de «non appariement» du marché du travail, la Commission pour le développement et de l'emploi, créée au sein du conseil de quartier Patay-Masséna, se propose d'aider à la résorption de ce chômage d'«inadéquation» en faisant confluer les demandes d'emploi des habitants des zones défavorisées du 13<sup>e</sup> vers les secteurs à fort dynamisme économique, telles la ZAC Paris Rive Gauche, où l'offre d'emploi est de plus en plus importante et variée.

### Qui ?

La Commission pour le développement économique et de l'emploi, la Mairie du 13<sup>e</sup> et divers partenaires portent ce projet.

### Comment ?

#### GENÈSE :

Face à cette situation, la commission se propose de faire œuvre de médiation et de sensibilisation. A son initiative, de

nombreuses rencontres ont eu lieu : elles ont impulsé un partenariat entre acteurs locaux, privés et publics, afin de développer l'emploi et l'essor économique du quartier. Elle prône notamment la création, sous égide de l'ANPE, d'une antenne spécifique destinée à traiter et diffuser localement les offres d'emploi des entreprises venant s'implanter sur la ZAC.

La commission milite pour la création de passerelles dynamiques entre anciens et nouveaux quartiers du 13<sup>e</sup> arrondissement et pour la réinsertion des chômeurs et des allocataires du RMI par le biais de dispositifs d'accès progressif à l'emploi avec accompagnement social.

La commission a soutenu le projet d'implantation d'une société coopérative sur la ZAC Rive Gauche dans le périmètre du quartier Patay-Masséna initiée par l'Union des coopératives : le prévisionnel de cette action porte sur 150 CDI sur 2 ans. Il s'agit de promouvoir l'installation d'une société dont l'activité porte sur les services à la personne à domicile en favorisant les emplois de proximité.

Derrière cela, se joue l'avenir d'un concept nouveau de ville offrant à tous des loisirs et des services de proximité dans un rayon d'action piétonnier. C'est au nom de cette pluri-ville que le conseil de quartier Patay-Masséna souhaite l'implantation de PME-PMI sur le territoire de la ZAC Rive Gauche. Car le maintien de PME-PMI au cœur de la cité concourt non seulement au développement économique et à l'amélioration du cadre de vie. Elle aussi confère à la ville un caractère de cité agissante, et donc rayonnante.

### Bilan :

**ÉTAT DES LIEUX :** Le bilan de cette initiative est positif : plusieurs rencontres ont déjà eu lieu et des partenariats se sont créés entre acteurs privés et publics afin d'assurer la rencontre entre la demande et l'offre d'emploi.

**PERSPECTIVES :** La mairie du 13<sup>e</sup> a repris officiellement et fait voter par le conseil d'arrondissement un vœu du conseil de quartier portant sur la mise en place d'un dispositif spécifique de l'ANPE permettant la mise en relation des employeurs potentiels et des demandeurs d'emploi de l'arrondissement. Pour répondre à cette demande, l'ANPE a monté une équipe-projet chargée de centraliser les offres d'emploi de la ZAC.

### Contact

Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
1, place d'Italie - 75013 PARIS  
Tél. : 01 44 08 13 13



# L'enquête sur l'accès aux loisirs des seniors

## du conseil de quartier Bel-Air Sud du 12<sup>e</sup>

### Quoi ?

La commission Solidarité a conçu une enquête afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services de loisirs des personnes âgées.

### Pourquoi ?

Le conseil de quartier se proposait de mieux cerner les attentes en matière de loisirs des personnes âgées et d'améliorer leur accès à l'information concernant les activités culturelles développées par la mairie, le centre d'action sociale et les associations.

### Qui ?

Les seniors constituent le public visé par cette initiative du conseil de quartier Bel-Air Sud dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, menée en partenariat avec la mairie du 12<sup>e</sup>, de nombreuses associations et des centres sociaux.

### Comment ?

#### GENÈSE :

En 2003, lors d'une assemblée plénière du conseil de quartier traitant de la solidarité intergénérationnelle, l'idée de créer une commission Solidarité au sein du conseil de quartier Bel-Air Sud s'est imposée. Afin de connaître les besoins et les souhaits des personnes âgées du quartier, la commission a conçu un questionnaire diffusé par l'intermédiaire de gardiens d'immeuble. Cette enquête portait notamment sur la connaissance des activités menées par la mairie et la visibilité du conseil de quartier et de ses réalisations.

Pour toucher un plus large public, un questionnaire plus complet a été élaboré par un groupe de travail comprenant des représentants de la commission Solidarité et une coordinatrice déléguée par la mairie (Bureau des Temps) : le but poursuivi était de recueillir les désirs et les besoins des seniors et de favoriser l'émergence d'une solidarité intergénérationnelle fondée sur un échange mutuellement profitable de services et de compétences.

La remise de questionnaire s'est échelonnée sur deux semaines en décembre 2005 à l'occasion de la traditionnelle distribution de chocolats aux seniors de l'arrondissement à la mairie du 12<sup>e</sup> : des membres de la commission Solidarité et la coordinatrice s'y sont relayés. 660 questionnaires ont été recueillis.

L'analyse des réponses a dévoilé la détresse sociale, la solitude, le manque d'information et la méconnaissance des seniors des dispositifs les concernant mais aussi leurs centres d'intérêts dans le domaine des loisirs (spectacles, lectures, expositions, conférences, randonnées...). La

nécessité d'adapter les loisirs aux besoins spécifiques des seniors, notamment pendant les vacances scolaires et les week-ends, a été soulignée. Le souhait d'acquérir des compétences dans les domaines de l'informatique et des langues ainsi que le désir de partager ces compétences dans différents domaines sont émergés.

De fructueuses démarches ont été menées par le conseil de quartier auprès notamment de la directrice du Centre d'Action Sociale pour que l'offre de loisirs réservés aux seniors soit augmentée. Des associations sont intervenues, à l'initiative du conseil de quartier, lors d'une réunion plénière afin de présenter leurs programmes. Des rencontres intergénérationnelles ont été organisées autour du thème de « la Mémoire du Quartier ».

En 2006, l'opération s'est poursuivie lors de la distribution de boîtes de chocolat. Elle poursuivait deux objectifs principaux : remettre les résultats des questionnaires et un livret présentant les associations du 12<sup>e</sup> et nouer des contacts avec les associations. Une permanence des conseillers de quartier et d'une dizaine d'associations a été assurée pendant les deux semaines de la distribution des chocolats afin d'orienter les seniors vers les structures répondant à leurs attentes.

### Bilan :

**PREMIER BILAN :** L'envoi de documentation spécifique aux domiciles des personnes âgées, l'édition d'une plaquette « Les seniors dans le 12<sup>e</sup> » disponible en mairie, la création d'un espace « convivialité » dans une association du 12<sup>e</sup> (accès gratuit), l'amélioration de l'accès aux loisirs et l'ouverture de nouveaux loisirs ont constitué autant de réponses formulées par le Bureau des Temps, les associations et le Centre d'Action Sociale et répondre ainsi au mieux aux désirs exprimés par les seniors. La solidarité citoyenne a été favorisée : grâce à la médiation du conseil de quartier, de nouveaux bénévoles seniors ont pu investir les associations oeuvrant dans le soutien scolaire, l'alphabétisation, l'aide aux personnes hospitalisées ou non-voyantes. La mairie a décidé d'inscrire comme invitées permanentes l'ensemble des personnes qui ont laissé leur adresse : toutes les informations leur seront donc systématiquement transmises.

**PERSPECTIVES :** Il s'agit pour le conseil de quartier de pérenniser ce projet avec les associations, les bénévoles, la mairie, les conseils de quartier et de continuer à développer ce partenariat citoyen.

### Contact

Pôle Démocratie Locale :

Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris

130, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Tél. : 01 40 46 75 06

Blog : <http://belairsud.blogspirit.com>



## Zoom sur les autres instances de démocratie locale



### Le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires (CCPNC)

#### Le CCPNC, c'est une histoire

Paris est une ville qui brille par sa multi-culturalité et son cosmopolitisme : ville plurielle où se croisent des personnes de toutes les nationalités, elle est une ville carrefour.

Tout en participant activement à l'essor économique, à l'enrichissement social et au rayonnement culturel parisiens, les 170 000 résidents non communautaires âgés de 20 ans et plus sont ainsi exclus de la vie politique du fait de leur nationalité.

En effet, du fait du rapprochement en droit français du concept de citoyenneté à celui de nationalité, seuls les résidents Parisiens de nationalité française et les ressortissants de l'Union Européenne (depuis la loi du 25 mai 1998 qui fait suite à la ratification par la France du Traité de Maastricht), disposent du droit de vote aux élections locales.

Or, l'investissement des étrangers non communautaires à la vie locale municipale constitue un facteur essentiel de leur intégration, une source d'enrichissement pour la cité et répond à l'exigence républicaine d'égalité. C'est dans ce contexte que la Mairie de Paris a souhaité mettre en place un conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, afin de doter les étrangers non communautaires d'un espace d'expression citoyenne. Ce conseil consultatif a vu le jour sur la base de l'article L 2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

Le 19 juin 2001 un comité de pilotage, composé de personnes

qualifiées et de représentants associatifs, est mis en place : il est chargé de formuler des propositions en faveur de l'égalité des droits, de l'obtention du droit de vote aux élections locales des étrangers hors Union Européenne et de la citoyenneté de résidence.

Chacune des mairies d'arrondissement a été chargée par le Maire de Paris d'organiser des « Assises de la citoyenneté de résidence », moment privilégié pour faire émerger des candidatures au conseil parisien de la citoyenneté. Le 19 novembre 2001 une délibération est présentée et votée au Conseil de Paris. Le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires est mis en place le 10 décembre, date de la Journée internationale des droits de l'homme. Il est installé officiellement le 12 janvier 2002.

#### Le CCPNC, c'est une vocation

Il est un outil de participation des habitants au service des Parisiens. Il a pour mission de donner des avis sur toutes les questions intéressant la vie à Paris. Le conseil est désormais inscrit dans le paysage parisien : il contribue à une meilleure insertion politique, citoyenne et administrative des étrangers non communautaires et à une meilleure visibilité de leur apport à la vie parisienne comme cela a été rappelé dans la communication du Maire de Paris sur la politique en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations de novembre 2005. Son action est aujourd'hui indispensable à la politique d'intégration de la Ville de Paris.

## Le CCPNC, c'est un mode de fonctionnement

Ce conseil, présidé par le Maire de Paris, est composé de 60 hommes et 60 femmes (90 titulaires et 30 suppléants) non ressortissants de pays appartenant à l'Union Européenne, désignés sur une base paritaire, en tenant compte de la diversité des zones géographiques d'origine, des arrondissements de résidence et des milieux socioprofessionnels. Le bureau du conseil est composé de 13 membres, élus chaque année. Le conseil dispose d'un budget annuel de 76 000 euros.

Il comprend 8 commissions thématiques (accès aux droits fondamentaux, affaires sociales, coopération internationale, développement économique et formation, information et communication, jeunes culture et éducation, qualité de vie, égalité femmes hommes) dont les travaux et leur synthèse permettent l'élaboration du rapport annuel présenté au Conseil de Paris.

En 5 ans, le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires a acquis une certaine maturité dans ses travaux et dans son fonctionnement.

L'ensemble des préoccupations des Parisiens sont abordées au sein de l'instance qui ne s'occupe pas exclusivement des problématiques touchant les immigrés.

## Le CCPNC, ce sont des actions concrètes

L'activité de 2004 à 2006 recouvre plus de 50 réunions de Bureau, 36 réunions de commissions, 14 réunions de groupe de travail, 10 plénières et 9 initiatives (colloques, tables rondes, Printemps de la Démocratie, votations citoyennes).

Les travaux de cette instance ont permis de rédiger une contribution et la co-animation d'une conférence au Forum Social Européen réuni à Paris du 12 au 15 novembre 2003 et d'assurer la participation de sept de ses membres au Forum des Autorités Locales qui s'est tenu à Saint-Denis du 11 au 13 novembre 2003. En janvier 2004, outre l'activité courante des commissions, dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes du 8 mars, le colloque «Femmes étrangères : doubles discriminations, doubles violences», a été organisé par cette instance en partenariat avec de nombreuses associations. A cette occasion des demandes particulières concernant les femmes étrangères ont été présentées à la municipalité. Ce colloque a initié des relations régulières avec l'Observatoire Parisien de l'Egalité Femmes Hommes qui est invité à participer à des réunions de travail.

Il a travaillé sur la question des transports et est à l'origine de la proposition des Noctiliens (bus parisiens de nuit). Il collabore sur les questions de co-développement international et sur les questions de communication et des secteurs culturels.

Doté d'un journal d'information intitulé Tous Parisiens, tous citoyens, il intervient aussi dans la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens : c'est ainsi qu'il a participé à la re-définition de la gestion des Foyers des Travailleurs dont désormais la Ville de Paris a la compétence de gestion.

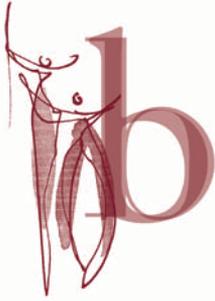
## Le CCPNC, c'est un avenir

Il s'agit pour cette structure de poursuivre et amplifier la mobilisation pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires aux élections locales et d'œuvrer à accroître la visibilité des résidents étrangers à Paris.

Il se propose également d'impulser la création de nouveaux conseils locaux de la citoyenneté des habitante-s non communautaires pour permettre un meilleur investissement local des étrangers hors Union Européenne dans la vie politique parisienne et la mise en place de synergies avec les autres instances de démocratie locale. Il poursuit ses travaux portant sur les foyers de travailleurs migrants, les conditions d'accueil des nouveaux arrivants, l'ouverture d'une Ecole des musiques du monde, l'accès à l'emploi et au logement des jeunes.

## contact

Mission Intégration de la Ville de Paris  
4, rue Lobau  
75004 PARIS



# Le conseil de la citoyenneté des habitant-e-s non communautaires du 20<sup>e</sup> (CCHNC)

## Le CCHNC 20<sup>e</sup>, c'est une histoire

Suite à la création du conseil de la citoyenneté au niveau parisien, la mairie du 20<sup>e</sup> a pris l'initiative de mettre en place un conseil de la citoyenneté des habitants non communautaires du 20<sup>e</sup> afin de doter les résidents étrangers non communautaires d'un lieu d'expression démocratique à l'échelle locale. Suite à l'adoption à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du texte créant cette structure au niveau local ainsi que de la charte définissant son rôle le 5 décembre 2001, le conseil local de la citoyenneté des habitant-e-s non communautaires du 20<sup>e</sup> a été officiellement installé dans ses fonctions le 4 février 2002.

Cette structure se veut être un carrefour de réflexions et un laboratoire d'actions concrètes au service des citoyens du 20<sup>e</sup> ainsi qu'un espace de revendication politique oeuvrant en faveur de l'obtention du droit de vote aux élections locales des résidents non-communautaires.

## Le CCHNC 20<sup>e</sup>, c'est une vocation

Le conseil de la citoyenneté des habitants non communautaires du 20<sup>e</sup> est une instance consultative de promotion de la citoyenneté de résidence et de défense de l'égalité des droits. Il a notamment vocation à impulser des initiatives en faveur de la lutte contre le racisme et les discriminations, la défense du droit de vote de tous les résidents aux élections locales, la valorisation de l'apport des étrangers à l'histoire de Paris. Il adresse ses propositions portant sur les questions de la vie publique locale au conseil d'arrondissement.

## Le CCHNC 20<sup>e</sup>, c'est un mode de fonctionnement

Il compte 39 membres selon une parité hommes-femmes et une vingtaine de nationalités sont représentées en son sein. Seuls les étrangers non communautaires peuvent être membres du CCHNC. Des personnes naturalisées peuvent être membres observateurs.

Certains de ses membres sont élus au sein du CCPNC. Le CCHNC est rattaché au Pôle Démocratie Locale du 20<sup>e</sup> et est régulièrement informé des activités et des projets des autres instances de démocratie locale de l'arrondissement et notamment des activités des conseils de quartier.

Des moyens financiers sont mis à disposition du conseil par la mairie du 20<sup>e</sup> mais il ne possède pas de budget autonome. Il travaille par commissions.

## Le CCHNC 20<sup>e</sup>, ce sont des actions concrètes

### 1. VOTATION CITOYENNE :

Comme chaque année, le conseil de la citoyenneté des habitant-s non communautaires du 20<sup>e</sup> arrondissement s'est engagé au côté de la Ligue des Droits de l'Homme et d'un collectif d'associations lors d'une campagne de «Votation citoyenne». Cette manifestation a pour objectif la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales.

### 2. EXPOSITION «PARISIENS D'AILLEURS, CITOYENS D'ICI»

Le conseil a présenté son exposition en faveur du droit de vote intitulée «Parisiens d'ailleurs, citoyens d'ici».

L'idée de réaliser cette exposition date de septembre 2002. Elle est le fruit des réflexions des membres du conseil. Elle a pour objet de promouvoir le droit de vote et la création des conseils de résidents étrangers. Elle se présente sous forme de portraits photos de membres du conseil en train de voter avec un slogan «Ne votera pas aux prochaines élections» et d'une deuxième série de portraits accompagnés de témoignages sur l'histoire singulière de chacun en tant que migrant et leur aspiration à être reconnus comme des citoyens à part entière. L'exposition a tourné dans d'autres arrondissements, municipalités et associations.

### 3. LA FÊTE ANNUELLE DU 14 JUILLET «FÊTONS LA RÉPUBLIQUE LAÏQUE ET MÉTISSÉE»

La Fête de la République laïque et métissée s'est déroulée comme chaque année le 14 juillet dans le square Edouard Vaillant : le thème choisi cette année était «solidarité avec tous les sans-papiers menacés d'expulsion». Une ample place a été faite aux comités de soutien du Réseau Education Sans Frontière et au collectif «Uni contre une immigration jetable».

### 4. LES CÉRÉMONIES DE CÉLÉBRATION DE L'OBTENTION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Le conseil a été à l'origine de la réalisation d'une cérémonie d'obtention de la nationalité française, sorte d'accueil républicain des personnes nouvellement naturalisées. Deux cérémonies d'accueil ont été organisées. Au total ce sont plus de 1 300 personnes qui ont été conviées. Ces cérémonies ont été très fortes en émotion.

## 5. L'ÉDITION D'UNE BROCHURE D'ACCUEIL TRADUITE EN 6 LANGUES

Dans son rapport annuel, le conseil proposait qu'une brochure d'accueil traduite en différentes langues soit réalisée à l'attention des nouveaux résidents non communautaires du 20<sup>e</sup> ne maîtrisant pas ou mal le français écrit. Cette brochure a vu le jour après quelques mois de travail et est traduite en six langues (Anglais, Arabe, Espagnol, Mandarin, Tamoul et Turc). Cette brochure a été présentée à différentes structures (centres sociaux, services sociaux...). Des échanges sur les actions contribuant à simplifier l'accès aux droits des habitant-e-s non communautaires du 20<sup>e</sup> ont ainsi pu s'organiser.

## Le CCHNC 20<sup>e</sup>, c'est un avenir

Les membres du conseil souhaitent travailler plus particulièrement sur le thème des Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) afin de favoriser l'intégration des résidents dans la vie de leur quartier et en améliorer les conditions de vie. Une réunion avec l'ensemble des délégués des résidents des foyers de travailleurs migrants du 20<sup>e</sup> est prévue. Une collaboration sur ce thème avec les conseils de quartier et les associations est envisagée et souhaitée. Il s'agit notamment de contribuer à la définition du volet social des Foyers de Travailleurs Migrants et de déterminer quels sont les acteurs sociaux et culturels qui pourraient intervenir dans les foyers et quelles sont les actions qui pourraient permettre aux foyers de mieux s'inscrire dans la vie des quartiers.

## contact

Pôle Démocratie Locale  
Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
6, place Gambetta  
75020 PARIS



# Le conseil parisien de la jeunesse (CPJ) et les conseils de la jeunesse d'arrondissement (CJA)

## Le CPJ et les CJA c'est une histoire

Créés par décision du Conseil de Paris le 20 novembre 2001, les conseils de la jeunesse d'arrondissement et le conseil parisien de la jeunesse sont des instances de démocratie citoyenne à la fois consultative et participative. Espaces de parole, de concertation, d'apprentissage de la citoyenneté, de réalisation de projets collectifs, ils s'affirment comme espaces-relais à l'interface entre les élus, les jeunes et le milieu associatif.

## Le CPJ et les CJA c'est un mode de fonctionnement

Ce sont des lieux ouverts à tous les jeunes âgés de 13 à 25 ans, habitant, travaillant ou étudiant à Paris (la classe d'âge variant selon les arrondissements). Les conseils disposent d'un budget propre et autogéré permettant de mener des actions indépendantes mais strictement concertées avec les pouvoirs publics municipaux. Le conseil parisien de la jeunesse (CPJ) est composé de 108 membres (âgés de 13 à 25 ans), issus des conseils de la jeunesse des vingt arrondissements et est présidé par le Maire de Paris ou sa/son représentant-e.

Ces instances possèdent des compétences consultatives : les élus peuvent solliciter leur avis sur l'ensemble des secteurs de la politique municipale (notamment des grands projets comme le Plan Local d'Urbanisme ou le Contrat Local de Sécurité) et non pas exclusivement sur les actions spécifiquement destinées aux jeunes. Parallèlement, les jeunes peuvent formuler des propositions, élaborées dans le cadre de commissions de travail thématiques. Les élus sectoriels concernés sont alors invités à venir débattre en séance plénière de ces suggestions.

## Le CPJ et les CJA ce sont des actions concrètes

### 1. VERS UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET RESPONSABLE

Les conseils de la jeunesse des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements ont mené une vaste campagne d'incitation à l'inscription sur les listes électorales et au vote, relayée sur tout Paris. Dans ce cadre, ils ont produit des visuels de sensibilisation, un court-métrage et de nombreuses rencontres-débats. De plus, le conseil du 20<sup>e</sup> s'est investi dans une campagne de sensibilisation sur la situation des jeunes scolarisés sans papiers et a organisé un parrainage

républicain de deux lycéens sans papiers, membres du Conseil.

### 2. APPRENDRE À PORTER UN REGARD CLAIR ET LUCIDE SUR NOTRE PASSÉ : «SE FAIRE PASSEUR DE MÉMOIRE, ARTISANS DU FUTUR».

De très nombreuses activités ayant trait à la transmission intergénérationnelle des mémoires ont été conduites en collaboration étroite avec la Mairie de Paris, les mairies d'arrondissement et les associations engagées dans le combat mémoriel et anti-raciste. Passeurs de mémoire, artisans du futur, les jeunes souhaitent par le verbe et par l'action rendre hommage à tous les martyrs de la liberté, à tous ces "témoins" d'humanité, qui se sont levés et qui se lèvent contre la barbarie, l'injustice, l'intolérance.

### 3. LUTTER POUR L'ÉDIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ NATURELLEMENT PLURIELLE ET PLURALISTE.

À l'occasion du vingtième anniversaire de sa disparition, le conseil parisien de la jeunesse a souhaité être associé à l'hommage à Simone de Beauvoir que la Mairie de Paris a rendu à cette femme d'exception, qui, de la libération de la femme par la pensée à la libération des femmes par l'engagement, ambitionna l'aube d'un humanisme ouvert et fraternel, fondé sur la complémentarité entre les sexes.

Le conseil parisien de la jeunesse s'est très fortement mobilisé par ailleurs dans une large campagne de sensibilisation, prenant la forme notamment de débats, organisés en partenariat avec le milieu associatif, portant sur toutes les formes de discrimination : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, ainsi que la discrimination par le handicap et, bien sûr, la discrimination sociale.

À cet égard il a organisé une large campagne d'affichage sur les panneaux municipaux et conçu une série de clips diffusés notamment sur M6 afin de sensibiliser le plus grand nombre au combat anti-discrimination. Un concert gratuit a été organisé au Zénith.

Combat du quotidien, la lutte contre les discriminations passe également par le sport, activité fédératrice et égalitariste par excellence : de nombreux tournois mixtes et des journées d'initiation au handibasket ont été organisés sur toute l'échelle parisienne, notamment par les conseils de la jeunesse des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements. Des rencontres-débats, tout au long de l'année 2006, autour de la question de l'image du handicap ont été organisées et a poussé le conseil de la jeunesse du 13<sup>e</sup> notamment à concevoir un film de sensibilisation intitulé «Roue libre»

#### **4. ECOUTER, RENCONTRER, PUBLIER POUR SENSIBILISER**

Les questions d'éducation à la santé et la prévention sont des sujets importants. Ainsi, la commission Santé du conseil parisien a organisé, en collaboration avec les pouvoirs publics et de nombreuses associations, une grande soirée Prévention au BATOFAR.

Les conseils de la jeunesse des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements se sont mobilisés, en collaboration avec leurs mairies et le milieu associatif, dans une campagne de sensibilisation sur les dangers du SIDA et des drogues.

#### **5. PROMOUVOIR UNE AUTRE IMAGE DE LA JEUNESSE DANS LES MÉDIAS : RESPECT DES DIFFÉRENCES ET SOUCI DU COLLECTIF.**

Le conseil parisien de la jeunesse et les conseils de la jeunesse d'arrondissement se sont fortement investis dans un projet de collaboration avec les conseils municipaux de la jeunesse des communes limitrophes de Paris, ayant trait notamment à la question de l'image médiatique de la jeunesse.

A l'occasion du 7<sup>e</sup> Congrès National biennuel de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, les débats ont fait ressortir l'absolue nécessité de procéder à une déstéréotypisation de l'image de la jeunesse, véhiculée par les médias.

#### **6. CONCEVOIR LA CITÉ IDÉALE DE DEMAIN : SOUCI DE L'AUTRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

Publiant l'ensemble de leurs journaux d'information sur papier recyclé et traitant très régulièrement des sujets environnementaux en leur sein, les conseils se sont fortement investis, en collaboration avec les associations, dans le combat écologique et ont été consultés par les autorités

municipales dans le cadre de la concertation sur le Plan des déplacements de Paris et le Plan Local d'Urbanisme. Menée par le conseil du 14<sup>e</sup>, l'opération « J'ai un sac de trucs à te dire ! », initiée en 2005 et renouvelée en 2006, a consisté à distribuer gratuitement 5000 sacs en tissu aux habitants du 14<sup>e</sup> à l'occasion de la semaine du développement durable. Les conseils du 6<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> se sont mobilisés dans une campagne de sensibilisation portant sur les enjeux du commerce équitable.

Les conseils de la jeunesse des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> ont conçu et réalisé un court-métrage intitulé « Nous, on agit ! - Réflexes écogestes », support éducatif visant l'apprentissage par les jeunes des gestes quotidiens d'économie d'énergie. De plus, les conseils du 6<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> ont reçu le prix Agora pour le meilleur projet concret, lors du concours de l'UNICEF « Ville amie des enfants » pour la conception de la future ville idéale en matière de loisirs, d'environnement, de sécurité et de lien social. Un film portant sur l'activité et l'image des éboueurs parisiens, conçu, promu et réalisé par le conseil du 10<sup>e</sup> a été également primé par l'UNICEF.

### **Le CPJ et les CJA c'est un avenir :**

Traitant des thèmes les plus divers, les conseils souhaitent poursuivre leur engagement citoyen dans les activités de transmission intergénérationnelles des mémoires et de lutte contre les formes de discrimination. Les conseils souhaitent promouvoir leur collaboration avec les conseils de jeunes des communes limitrophes de Paris et poursuivre leur œuvre de sensibilisation en matière écologique et de développement durable.

## **contact**

Mission «Citoyenneté Jeunesse»  
Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de la Jeunesse  
25, boulevard bourdon  
75180 PARIS Cedex 04  
Tél. : 01 53 17 34 50



## Le conseil des sages dans le 9<sup>e</sup> arrondissement

### Le conseil des sages c'est une histoire

Instance consultative fondée en 2006 par la mairie du 9<sup>e</sup>, cette instance s'inscrit dans le projet municipal de développement de la démocratie participative de proximité. Il a pour objectif d'associer les personnes âgées aux décisions de la mairie en recueillant leur avis sur l'ensemble des sujets qui les concernent et en leur offrant la possibilité de porter des actions en direction des seniors. Le conseil des sages fait de la promotion de la solidarité et du dialogue intergénérationnels sa vocation première. Le conseil des sages a été installé officiellement en octobre dernier, en bénéficiant de l'expérience des conseils des anciens des 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

### Le conseil des sages c'est une vocation

Il se propose de participer activement à l'amélioration des conditions de vie dans l'arrondissement, et notamment de celles des personnes âgées. Pouvant se saisir de l'ensemble des questions ayant trait à la politique municipale, il œuvre, en étroite collaboration avec les autres instances de démocratie locale, notamment le conseil de la jeunesse, dans la réalisation de projets de transmission intergénérationnelle des mémoires et des savoirs.

### Le conseil des sages c'est un mode de fonctionnement

Quinze membres composent cette instance: ils ont été désignés par tirage au sort, après un appel aux personnes âgées de plus de 60 ans du 9<sup>e</sup>. 190 candidatures ont été recueillies. Il est structuré selon des commissions thématiques. Il oeuvre en étroite collaboration avec les élus et les services de la mairie du 9<sup>e</sup>.

### Le conseil des sages ce sont des actions concrètes

La première commission du conseil des sages a travaillé sur le Plan des Déplacements de Paris : après avoir consulté la population dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, elle a remis un rapport détaillé.

Le conseil des sages qui entretient d'excellentes relations avec le conseil de la jeunesse du 9<sup>e</sup>, a participé à une

manifestation festive organisée par le conseil de la jeunesse du 9<sup>e</sup> sur le thème du re-looking. Actuellement, ces deux instances travaillent ensemble sur un projet de réflexion autour de l'origine des Français.

Le conseil des sages a par ailleurs apporté son soutien à la réalisation d'un DVD produit par le conseil de la Jeunesse sur le respect et la collaboration entre les générations.

Des relations ont été établies avec trois écoles de l'arrondissement ; le conseil des sages se propose d'œuvrer à la transmission intergénérationnelle des mémoires et à la sensibilisation des nouvelles générations à l'importance de la connaissance de l'histoire et de notre passé collectif. L'élaboration de parcours mémoriels dans l'arrondissement est ainsi envisagée.

### Le conseil des sages c'est un avenir

Le conseil des sages souhaite poursuivre son action, notamment dans la conception d'activités de transmission des mémoires et dans la promotion de la solidarité et de la collaboration intergénérationnelles.

## Contact

Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
6, rue Drouot  
75436 PARIS Cedex  
Tél. : 01 71 37 75 09

# B

# Présentation du colloque débat

## La démocratie locale à Paris : et maintenant ?

Les résultats de l'étude portant sur les conseils de quartier, la restitution sur les échanges intervenus lors de l'atelier perspective qui se déroulait durant la matinée du Printemps de la Démocratie Locale et la synthèse des discussions, propositions et commentaires émis sur la plateforme participative feedback, ajoutés aux présentations des expériences des villes de New-York et de Créteil ont permis d'aborder et de répondre à cette question sur les suites données à la démocratie locale à Paris.

**La table ronde à été animée par Gilles-Laurent RAYSSAC, co-fondateur de Res Publica**

EN PRÉSENCE DE :

- **Bertrand DELANOE, Maire de Paris,**
- **Marie-Pierre de la GONTRIE,** Adjointe au Maire de Paris, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations,
- **Khédidja BOURCART,** Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'Intégration et des Etrangers non communautaires
- **Jean-Pierre WORMS :** Président de l'Observatoire Parisien de la démocratie Locale,
- **Charles ASSOULINE,** 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Créteil, chargé de la démocratie locale
- **Pascal BAVOUX,** Président de Trajectoires Reflex

ET EN TANT QUE GRANDS TÉMOINS DE LA VILLE DE NEW-YORK :

- **Robert JACKSON,** Président de la commission Education et membre du conseil municipal de New-York
- **Théo CHINO,** conseiller de quartier d'Harlem ouest à New-York.

Clôture de la journée par

LA TROUPE DE THEATRE «LES UNS VISIBLES»

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Monsieur Pascal BAVOUX, directeur de Trajectoires, Cabinet conseil à Lyon, vous avez conduit l'enquête menée auprès de 800 conseillers de quartier, je voudrais vous poser une question toute simple : qui sont les conseillers de quartiers ?**

**Pascal BAVOUX :** Nous avons interrogé 800 conseillers de quartier à partir des listes des conseils de quartier fournies par les mairies d'arrondissement. Le choix qui a été fait était d'avoir une représentation assez fidèle de la réalité des conseillers de quartier.

Quel est son profil ? C'est un homme ou une femme, un peu plus d'hommes (53 % d'hommes), une proportion assez forte de personnes de plus de 50 ans, avec deux catégories : des retraités et des catégories socioprofessionnelles moyennes supérieures. Autre caractéristique : majoritairement propriétaire de son logement et habitant depuis plus de dix ans dans son quartier. C'est quelqu'un qui a une pratique de l'engagement, ce qui est globalement supérieur à ce que l'on peut relever sur les études nationales sur la pratique de l'engagement, où on est autour de 45 %.

25 % des conseillers de quartier n'ont pas d'autre engagement. Si on compare avec des études dans d'autres villes, c'est une proportion assez importante. Pour une partie des conseillers de quartier, le conseil de quartier est donc leur premier engagement collectif. Leur profil est un peu différent. C'est un groupe qui est plus jeune, les femmes sont majoritaires dans ce groupe. Ils sont un peu mieux répartis selon les catégories socioprofessionnelles, on a un peu plus d'employés. Ils sont moins anciens dans le quartier, mais plus propriétaires que l'ensemble des conseillers de quartier. On a là une catégorie de population tout à fait intéressante sur laquelle il y a à travailler pour la faire grossir.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Quelle est la motivation des conseillers de quartier ? Pourquoi devient-on conseiller de quartier ?**

**Pascal BAVOUX :** Sur l'ensemble des 800 personnes interrogées, 63 % ont été candidats, 37 % ont été désignés ou sollicités. A partir du moment où ils ont été engagés, ils y sont restés. Les motivations pour s'engager sont assez diverses, mais on peut les regrouper en trois catégories : ceux qui veulent agir pour leur quartier, ceux qui souhaitent améliorer les conditions de vie dans leur quartier et ceux qui s'investissent avant tout pour des thèmes qui tiennent à cœur. Il faut souligner que, dans l'enquête, ce n'est pas l'intérêt ou la défense d'intérêts individuels qui guide l'engagement, mais plutôt la volonté de construire une réflexion collective, d'agir pour l'intérêt général, le bien commun. On peut noter quelques variations dans ces motivations. Plus on est âgé, femme, et pas engagé par ailleurs, plus on s'investit dans le conseil de quartier pour l'intérêt du quartier. Plus on est jeune, homme, plus on s'investit dans le conseil de quartier pour agir sur les choix municipaux.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Qu'est-ce qu'ils pensent du fonctionnement ? Sont-ils heureux ?**

**Pascal BAVOUX :** D'une certaine manière, il y a une certaine unanimité concernant le fonctionnement des conseils de quartier. Cette satisfaction porte sur les conditions créées pour permettre la délibération. On voit que 90 % des 800 conseillers considèrent que les réunions des conseils de quartier sont des moments chaleureux et que l'ambiance est bonne, ils peuvent s'exprimer sans que ce soit un lieu de recueil de doléances.

Quand à l'organisation, l'ordre du jour, le respect de chacun, le temps de parole, toutes ces questions recueillent un avis favorable pour plus de 60 % des personnes. Quelqu'un disait ce matin dans le groupe : finalement, c'est une démarche qui est jeune. Mais on sent qu'on a une maturité dans l'expression de la parole, cette parole peut fonctionner correctement.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Quels sont les thèmes sur lesquels ils travaillent le plus ?**

**Pascal BAVOUX :** On voit qu'il y a une satisfaction en ce qui concerne les thématiques liées à la proximité, à la gestion urbaine de proximité en ce qui concerne la propreté, la circulation, la gestion des espaces verts, des aménagements de proximité. Mais l'enquête montre que les conseillers ont des attentes pour agir sur d'autres thématiques. D'une part, celle qui renvoie à une échelle géographique plus large : c'est d'avoir une réflexion sur l'arrondissement, voire sur l'échelle de la ville.

Des thèmes, qui sont les parents pauvres : le logement, la précarité, l'insertion sociale et professionnelle, le handicap, la politique éducative, cités comme des thèmes pas suffisamment reconnus dans le cadre des conseils de quartier. Il y a aussi une demande forte qui est d'ancrer plus encore les conseils de quartier dans l'action concrète. S'il y a des reconnaissances sur le fait que les conseils de quartier permettent d'agir, il y a ce souhait d'aller encore plus vers l'action.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Monsieur le Maire, j'ai envie de vous passer la parole : et maintenant ? Ça fait cinq ans qu'ils fonctionnent, ça fait cinq ans que, vous avez votre équipe, vous avez donné la possibilité aux Parisiens de participer à la réflexion sur l'avenir de la ville au niveau des quartiers, que va-t-il se passer maintenant ?**

**Bertrand DELANOE :** Ces mots que je prononce, d'abord, consistent à dire merci et à exprimer une confiance, ce qui m'amènera à répondre en partie à la question posée.

J'ai le sentiment que notre ville est vraiment en mouvement. Elle rencontre des difficultés, des obstacles, mais elle bouge, elle a repris l'habitude de créer du débat, de la contradiction, de faire en sorte que cela s'exprime et surtout d'entreprendre. Je lis l'esprit d'entreprise publique, c'est-à-dire de construction de logements, de tramways, de crèches à la démocratie participative. La gratitude, c'est parce qu'une large part du mouvement de Paris aujourd'hui vient des citoyens qui se mêlent de leurs affaires. Des

citoyens qui, dans une période où l'individualisme est roi, s'intéressent à ce que nous sommes ensemble. J'étais sur plusieurs marchés ce matin, le fait que des citoyens débattent entre eux, avec moi, avec d'autres élus, mais que soient exprimés en même temps des intérêts individuels respectables et la recherche de l'intérêt général, c'est formidable. Le fait que cet échange ait lieu, cela veut dire que ce qui nous appartient à tous, notre ville, notre civilisation, notre présent, notre avenir, nous voulons bien, quitte à ce que ce soit contradictoire, en parler ensemble. Une personne retraitée me faisait presque le plan de couloir de bus qu'elle voulait, alors d'autres râlaient, j'ai trouvé ça vivant. Partout où la démocratie existe, elle est souvent quand même en danger, je préférerais toujours des citoyens qui s'expriment, qui pensent, qui se disputent un peu à une société molle qui ne réagit pas. Donc je veux vous dire merci, y compris même si cela nous a pris beaucoup de temps, même si parfois, c'était un peu difficile, c'est que les concertations que nous avons lancées, ça nous a parfois évité des bêtises et ça nous a montré qu'il fallait chercher les points d'équilibre entre des aspirations parfois contradictoires.

Surtout, entendez-le ce merci car, à mon avis, il est le levier sur lequel il faut construire le «et maintenant». Moi, j'ai dit le mot confiance parce que je sais que la nouvelle étape sera difficile à concevoir, mais je veux l'aborder avec confiance, et en essayant d'évaluer, merci de ces premiers éléments, ce que nous savons déjà aujourd'hui de cette démocratie participative. On sait des choses sur les consultations, on sait par exemple sur le plan local d'urbanisme, 140 000 personnes ont donné leur avis, il faudra qu'on invente d'ailleurs, il ne faudra pas rester sur ces modes de consultation-là, moi-même j'y réfléchis, mais pendant que vous exprimiez ces éléments d'évaluation, je disais à Marie-Pierre : "mais finalement, il y a combien de Parisiens qui participent aux conseils de quartier ? On ne sait pas vraiment... Il y en a 20 à 25 000. C'est déjà pas mal, ça me va, mais je me dis, en écoutant votre estimation, je ne suis pas tellement étonné qu'il y ait plus de retraités, car Paris est une ville dure, quand vous travaillez, quand vous élevez des enfants, il faut avoir du temps... Je propose que cette question, on élabore ses réponses progressivement, qu'on prenne notre temps, je ne veux pas tout boucler en deux heures, mais qu'on cherche ensemble. Par exemple, j'aimerais bien que nous nous demandions comment faire participer aux conseils de quartier des personnes très actives et très débordées. Ça m'intéresse des jeunes parents, très actifs, avec les gamins à la crèche, qui font du sport. Il y a quelque chose à inventer pour que ce soit adapté à eux.

Deuxièmement, plus difficile, il y a un vrai problème : 47 % de femmes et 57% d'hommes, alors que la population de Paris, c'est l'inverse. Il faut que nous cherchions ensemble comment faire en sorte que tous les hommes restent, mais qu'il y ait en plus les femmes.

Quand vous me dites les propriétaires, qu'ils restent tous, mais si c'est très majoritairement propriétaires, les locataires à Paris, être locataire, c'est quand même aussi une difficulté à vivre. Que faire ? Ne faut-il pas peut-être mettre dans un certain nombre d'enjeux le problème de la location. Ensuite, nous constatons que les gens qui ont le plus de

difficultés sociales n'y sont pas nécessairement. Ils n'ont pas envie d'aller le porter dans d'autres instances, et ils ont d'autres angoisses. Mais les questions de l'exclusion, de tous les enjeux de solidarité, il faut peut-être les mettre pour arriver... J'ai constaté, je fais beaucoup de terrain, je discute avec des SDF, il y a de plus en plus de citoyenneté et d'envie de s'exprimer comme citoyen, y compris quand on se sent rejeté. Que faut-il inventer pour que toute notre diversité soit là ? Qu'on soit tous ensemble ? Ça m'intéresse pour le «et maintenant». Je suis sûr qu'avec intelligence collective, générosité et un peu d'imagination, on doit pouvoir trouver des méthodes. Ensuite, et maintenant ? Je pense qu'il faut que nous donnions encore plus d'outils pour la démocratie participative. Par exemple, on a commencé avec Marie-Pierre de la Gontrie et Martine Durlac, mon adjointe à la politique de la Ville, dans certains quartiers, à faire en sorte qu'il y ait des budgets dont l'affectation soit décidée par les habitants du quartier. Après, on a des complexités légales car les dépenses ne peuvent être engagées que par Untel, etc. La loi française est parfois quand même un peu bureaucratique. Je veux aller plus loin dans le sens des budgets participatifs avec une autre difficulté, c'est que les maires d'arrondissement, dont j'ai augmenté considérablement les budgets vont me dire : tu vas nous enlever les budgets pour les donner aux conseils de quartier ! Autre chose, nous avons créé les maisons des associations. Ce n'est pas la même chose que le conseil de quartier, mais tout cela fait partie du mouvement de la ville, et donc de la démocratie. J'aimerais qu'on regarde comment créer des liens. Paris est en ébullition, et ça me plaît, ça bouge partout, et tant mieux. Mais où met-on du lien ? Je n'ai pas envie de cloisonnement, j'ai envie de mélange, de confrontation, même quand elle dérange. Plus je pratique la démocratie participative, plus je pense que la démocratie représentative est indispensable. Je suis en permanence face à des problèmes qui se heurtent les uns aux autres. Il faut que ça nous encourage à demander encore plus l'avis aux citoyens, mais il faut que les élus aient le courage de prendre des décisions.

Par exemple, le tramway. Il existe, il y a déjà eu 5 millions de passagers en trois mois. Je rencontre quotidiennement des habitants de Paris qui me disent : «si je vous avais parlé de ce que j'en pense, il y a deux ans, je vous aurais accablé d'injures». Je lance la prolongation du tramway pour qu'il aille jusqu'à la porte d'Asnières... C'est gentil, je suis content, vous me faites plaisir, mais je veux encore me faire engueuler. Je me dis maintenant : je me suis fait engueuler pour un truc qui marche bien... Les quinze kilomètres supplémentaires que je rajoute, ça va faire des travaux, mes amis ! Donc bouger, c'est entendre, corriger, mais c'est entreprendre. Je vais être un peu provocateur, je m'assume un peu comme basiste, mais aussi comme entrepreneur. Si je me contente d'écouter tous les Parisiens, et si je ne fais pas les crèches, le tramway, on ne va jamais avancer. Il faut croire totalement dans la démocratie, dans l'intervention des citoyens, et après prendre le courage de ses responsabilités, surtout si on a été enrichi par des idées et par le débat, on fera encore des choses meilleures.

Pour conclure, de la gratitude que j'ai exprimée dans mes premiers mots, je veux en faire un levier pour entreprendre

et bousculer encore car vous avez bousculé, j'ai bousculé aussi. Il ne faut pas avoir peur de ce désordre maîtrisé qui sait où il va sur le plan démocratique. Donc, si je parle de confiance, c'est parce que j'ai envie que cette ville ne se réendorme pas. Être éveillé, c'est avoir parfois un certain nombre d'obstacles à surmonter, mais moi j'aime bien, car ainsi, on les voit les obstacles, c'est mieux et ça permet de les surmonter.

C'est une détermination que j'exprime, à faire vivre les conseils de quartier, à les épauler s'ils veulent s'agrandir et entreprendre eux aussi, savoir aussi apprendre des autres. Je suis particulièrement heureux, chère Marie-Pierre, qu'à chaque réunion de ce type, tu invites des amis de France et de l'étranger, et pour cette édition, je suis particulièrement heureux de situer deux villes aussi différentes que Créteil et New-York. Mais c'est très bien parce que nous avons à apprendre de Créteil et de New-York. Voilà, chers amis, cela peut vous paraître surprenant, mais je veux surtout vous féliciter de votre amour de cette ville. Continuez à l'aimer, continuez à avoir envie de penser et d'agir pour elle, Paris, mais surtout pour ce que nous sommes ensemble, le plus grand mérite de cette mise en mouvement, c'est que nous donnons de la force, parfois même, pour ce qui me concerne en tout cas, de l'idéal, mais aussi des réalisations concrètes pour ce qui est le plus civilisé : le goût de vivre ensemble. Merci.

» **Gilles-Laurent RAYSSAC - Merci beaucoup, Monsieur le Maire, merci de vos remerciements, je me fais l'interprète des conseillers de quartier. Merci de la confiance aussi, et de ces perspectives que vous tracez dans lesquelles vous avez parfaitement indiqué la manière dont vous considérez la capacité de la démocratie participative à enrichir la pensée et l'action de la démocratie représentative.**

**C'est de cela dont j'ai envie de parler maintenant avec Marie-Pierre de la GONTRIE.**

**Vous avez entendu parler M. BAVOUX rendre compte de son étude, vous avez vos propres observations sur le fonctionnement des conseils de quartier, vous avez aussi regardé attentivement sur la plateforme feedback (cf. partie 1), qui a été assidûment fréquentée, pensez-vous que les conseils de quartier et leur fonctionnement sont définitivement installés dans le fonctionnement ordinaire de la Ville de Paris ?**

**Marie-Pierre de la GONTRIE :** Le sentiment que j'ai aujourd'hui, c'est d'abord de revenir sur la période écoulée. Lorsque nous avons créé ces conseils de quartier il y a cinq ans, on savait que ce serait difficile, qu'il allait falloir entraîner, convaincre, les élus aussi en plus des conseillers. On savait que la difficulté se présenterait sur la durée. Notre obsession a toujours été : comment faire pour que ce soit approprié par les conseillers de quartier, par l'administration de la Ville et par les élus ?

Aujourd'hui, le sentiment qui est le nôtre à la Ville, les quelques-uns qui suivent cela de près, c'est que les conseils de quartier et les conseillers sont installés dans le paysage municipal comme une institution qui a trouvé sa légitimité, son utilité et donc aussi sa légitimité, car il faut toujours se méfier de l'envie de certains de supprimer l'intervention de

quelques-uns qui complexifieraient les processus administratifs. Aujourd'hui, j'ai le sentiment effectivement que vous êtes installés.

Pour autant, peut-on considérer que c'est irréversible ? Non, jamais. Les conseils de quartier, grâce à leur légitimité, sont difficiles à ignorer aujourd'hui, et pendant des années, me semble-t-il, vont continuer d'exister. Pour autant, il faut continuer à avoir l'obsession de l'amélioration du fonctionnement si on veut que l'utilité soit incontestable.

» **Gilles-Laurent RAYSSAC - Vous avez évoqué l'administration et les services de la Ville, pensez-vous qu'ils se sont appropriés eux-mêmes les conseils de quartier, qu'ils les ont intégrés dans leur fonctionnement ? Savez-vous s'ils en sont satisfaits ou s'ils trouvent que c'est une variable ou une difficulté supplémentaire ?**

**Marie-Pierre de la GONTRIE -** Pour l'administration de la Ville, je crois que ça a été une vraie nouveauté, en tout cas pour certaines directions de la Ville car ce n'était pas leur culture, ni ce que l'on attendait d'eux jusque-là. Mon sentiment, et le sentiment des élus, est que les directions de la Ville les plus sollicitées - la voirie, les déplacements, la propreté, la direction de l'urbanisme, etc. - ont assez vite intégré cet aspect-là avec plus ou moins de goût ou de formation pour cela.

J'ai ainsi été frappée de voir, et d'ailleurs le résultat de l'enquête le confirme, que sur le travail sur le PLU, l'implication de la direction de l'urbanisme, a été très important y compris en termes de temps, car la concertation prend du temps. Je crois que les services ont très rapidement perçu l'amélioration du projet qui en découlait. La démarche a également relégitimé l'échelon de l'arrondissement. Les services centraux ont désormais considéré qu'il était incontournable d'avoir un dialogue réel avec le maire d'arrondissement, on peut trouver ça surprenant, mais c'était apparemment moins évident qu'on pouvait le penser, et avec les conseils de quartier. Les maires d'arrondissement ont ainsi également intégré de leur côté que le dialogue avec le conseil de quartier est un élément incontournable. L'enjeu était donc d'intégrer la culture administro-politique de cette ville, et ce processus est largement entamé.

» **Gilles-Laurent RAYSSAC - En revenant sur la plateforme feedback, dans l'étude, la communication et l'information semblent, sur le résultat des travaux des conseils de quartier, être assez demandées. Avez-vous retrouvé la même chose dans feedback ? Avez-vous le sentiment que cette demande est aussi en même temps une demande d'ouverture vers de nouveaux habitants, y compris ceux qui n'ont pas forcément d'engagement par ailleurs ?**

**Marie-Pierre de la GONTRIE :** Je crois que les deux sujets sont assez distincts. En ce qui concerne l'information, les personnes les plus impliquées ont assez vite exprimé le besoin d'être « d'égal à égal » avec ceux qui décidaient au niveau de la municipalité et des services. On a essayé de faire en sorte de pouvoir y répondre, même si cela veut dire un investissement en temps colossal. On a également demandé à l'administration de parler de manière intelligible,

ce qui n'était pas toujours le cas. Sur la voirie, il y avait un mot sur deux qui était du jargon de direction de la voirie, ce n'est plus le cas.

En ce qui concerne la communication, c'est un sujet qui est repéré comme important par tout le monde, parfois pour des raisons différentes.

Il est exprimé par les conseillers de quartier, et également ressenti comme une nécessité de notre côté. Le conseil de quartier est en effet parfois totalement méconnu des habitants. Or pour être utile il faut se faire connaître.

Par ailleurs, il y a un appétit pour la connaissance des expériences qui se sont déroulées dans d'autres conseils de quartier et qui ont marché. C'est ce besoin qui nous a d'ailleurs amené à organiser le forum des projets à l'occasion de ce Printemps de la démocratie locale.

Cela rejoint le dernier point de votre question : l'ouverture aux publics, qui permettrait de représenter la totalité de la diversité des habitants parisiens. On a un déficit de représentation des jeunes et des populations en situation d'exclusion et c'est un sujet compliqué. Nous avons tenté de trouver des formules pour les associer : on a créé le conseil de la vie étudiante, le conseil de la jeunesse, etc. Pour autant, il faut toujours trouver des moyens pour créer des passerelles et pour faire venir dans les conseils de quartier ces populations. Cela passe aussi par la communication. Mais il y a peut-être d'autres solutions. Une conseillère de quartier me disait : n'est-ce pas un peu de notre responsabilité de faire le relais avec ces populations qui ne peuvent pas être membres ?

Voilà pourquoi le sujet de la communication préoccupe tout le monde pour des raisons parfois différentes, mais toujours pour de bonnes raisons.

» **Gilles-Laurent RAYSSAC - On reviendra tout à l'heure vers vous, notamment sur les perspectives. Je demande à Charles ASSOULINE de réagir à la fois à ce qu'a dit Pascal BAVOUX et Madame de la GONTRIE. Si vous pouviez nous relater en quelques instants l'expérience de Créteil, qui est ancienne, elle, et nous dire comment vous lisez l'expérience parisienne.**

**Charles ASSOULINE :** Dans la présentation faite, je retrouve beaucoup des caractéristiques que nous connaissons à Créteil, notamment en termes de représentativité, d'absence de jeunes dans les comités de quartier. Mais il y a un certain nombre de différences.

Les caractéristiques de cette politique, d'abord, qui est relativement ancienne. Dès 1978, a été mis en place un atelier d'urbanisme pour faire participer les habitants à ce qui était le développement de la ville à l'époque, Créteil ayant connu l'essor des villes nouvelles. Il fallait intégrer très vite des milliers d'habitants nouveaux. La nouvelle majorité qui était issue de mouvements associatifs et syndicaux et qui s'était battue contre les projets d'urbanisme que l'ancien Maire mettaient en œuvre a ainsi souhaité associer les habitants à ce processus en mettant en place cet atelier d'urbanisme. Par la suite, dès 1983, sont nés les premiers comités de quartier. C'était quelque chose qui faisait partie intégrante du projet politique de la ville, compte tenu, notamment, de l'origine politique et syndicale des élus.

Deuxième caractéristique, la grande diversité des outils que nous avons mis en place. Cela peut répondre peut-être à certaines préoccupations qu'a exprimées Monsieur Delanoë tout à l'heure, à savoir comment faire participer les actifs et autres ? Nous avons fait le choix de la diversité. Il y a certes les comités de quartier, l'on saisit n'importe quelle occasion pour faire en sorte que la participation ait lieu. Nous avons mis en place des conseils de crèche pour permettre aux parents de participer à la gestion. Nous avons mis en place des conseils d'usagers dans les établissements pour retraités. Autour de la question des locataires, au-delà des comités de quartier, des conseils de concertation locatifs ont été créés. Nous avons mis en place un conseil municipal des enfants, un conseil municipal de la jeunesse, un conseil municipal des adolescents. C'est une solution pour permettre à différentes catégories de participer à la gestion locale, d'être en débat avec la municipalité. A partir de là, à partir d'intérêts que l'on peut considérer comme particuliers, on peut essayer d'arriver à la gestion de l'intérêt général. C'est en tout cas l'option que nous avons retenue même si elle n'est pas parfaite.

Troisième caractéristique, c'est l'extrême rigueur qu'on met dans l'écoute et la prise en compte des besoins exprimés. Trop d'expériences en matière de démocratie participative ont failli échouer car on n'a pas assez écouté. Il faut mettre en place les outils pour permettre d'écouter, pour suivre, et répondre, car la réponse, qui peut être négative ou repoussée, doit être apportée. On a ainsi mis les moyens en termes de personnels, en termes techniques, pour répondre à cette exigence.

S'agissant des comités de quartier, ils sont au nombre de 20. Nous avons connu plusieurs formules, et la dernière réforme de 2001 a porté sur un découpage en 20 comités, regroupés en cinq secteurs. Sur chacun des secteurs, on a un maire adjoint qui coordonne l'action des comités de quartiers.

Pour chaque comité, nous avons retenu une formule de coprésidence par un élu faisant partie de la majorité municipale et un habitant choisi par l'assemblée générale du comité de quartier.

Chaque comité bénéficie d'un budget de fonctionnement de 3 000 euros environ, et il a un droit de tirage sur un budget d'investissement pour tous les petits travaux, réparations, toutes les questions de gestion urbaine de proximité. Chaque comité est doté d'un budget d'environ 20 000 euros par an.

On a mis en place une charte qui définit la relation quasi contractuelle entre la municipalité et les comités, qui définit précisément les responsabilités de la municipalité. Un comité de suivi se réunit chaque année pour veiller au bon déroulement de la charte, et éventuellement pour la faire évoluer.

On s'est posé également la question de la formation. A la demande des conseillers de quartier, qui avaient besoin d'être formés sur telle ou telle question, on a mis en place un dispositif de formation sur les questions institutionnelles, les questions économiques, les prises de parole en public. Ce sont des formations ouvertes à tous, y compris aux militants associatifs. C'est un dispositif en cours.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - **Merci beaucoup de ce témoignage et de ces réflexions.**

**Avant de passer la parole à Robert JACKSON, je voudrais demander à Jean-Pierre WORMS de rendre compte des travaux du groupe qu'il a animé ce matin sur les perspectives en matière de démocratie locale à Paris. C'était visiblement extrêmement actif, je pense que la synthèse était difficile. Qu'est-ce que cela donne ? Quelles sont les perspectives tracées par ce groupe ?**

**Jean-Pierre WORMS :** La synthèse sera forcément un peu plus pauvre que la richesse des débats. C'est toujours difficile, quand il y a des points de vue assez différents, d'arriver à exprimer une opinion un peu consensuelle représentant la vue d'une collectivité comme ce groupe de travail.

Auparavant, un petit mot pour compléter ce que Marie-Pierre de la Gontrie a dit à propos de la question sur les services. En l'occurrence, si on sait un certain nombre de choses sur la façon dont les services ont réagi au processus de participation des habitants, c'est aussi parce que l'Observatoire parisien de la démocratie locale a piloté une étude sur la façon dont les services recevaient et vivaient cette nouvelle démarche. Ainsi nous avons pu observer qu'une bonne partie de l'ouverture à la participation démocratique a été construite de façon ad hoc en fonction des opérations conduites par les services. Selon la nature du projet, le conseil de quartier est plus ou moins impliqué à des stades différents, donc il y a un vrai problème d'articulation entre les mécaniques de la concertation en matière d'urbanisme et la fonction des conseils de quartier. Il y a un problème révélé qui ouvre des possibilités de développement et d'évolution des conseils de quartier pour mieux se brancher sur l'ensemble des opérations conduites sur la ville avec les services. C'est fabuleux la rapidité avec laquelle les services, profondément bousculés, ont été capables de s'enrichir de ce que la population pouvait apporter, de reconnaître une vraie compétence d'usage aux habitants. C'est une formidable évolution.

Sur notre groupe, trois grands champs ont été abordés ce matin.

Tout d'abord celui qui concerne la relation aux élus. Au début, effectivement, on a senti de la part des élus qu'il n'y avait pas toujours une adhésion pleine et entière à la reconnaissance des conseils de quartier à être de vrais partenaires. Aujourd'hui, on est à un stade où l'enjeu porte sur les conditions d'une autonomie pleinement reconnue avec la possibilité de donner aux conseils de quartier une véritable maîtrise de leur agenda ; c'est-à-dire que les sujets dont ils vont traiter ne le soient pas seulement sur la saisine des élus mais qu'ils puissent porter un certain nombre de projets en débat. Ils attendent également des élus un appui sur cette compétence reconnue d'usage des habitants qui ont des choses à dire sur le quartier et que personne d'autre ne peut dire aussi valablement. Autre sujet important celui du suivi des questions qui montent vers la municipalité en provenance des conseils de quartier

et de ce qui redescend de la municipalité, il y a encore beaucoup à faire.

Deuxième champ, celui de la relation à la population ; il est tout à fait évident que les conseillers de quartier eux-mêmes ont conscience de la nécessité de s'ouvrir beaucoup plus en direction de la population. Ils conçoivent le rôle du conseil de quartier comme un outil permettant un accès à la délibération politique plus large pour la population. Ils veulent que le conseil de quartier soit un passeur, et pour cela, un certain nombre de choses doivent être faites. D'une part, l'idée d'appuyer l'ouverture des équipements et services publics du quartier aux usagers, aller beaucoup plus loin que cela ne se fait. D'autre part, plus le groupe de travail est précis, concret, plus il est nécessaire de sortir des limites des membres institués du conseil de quartier pour aller dans l'ensemble de la population concernée. C'est un moyen pour sortir de cette sélectivité sociale et générationnelle observée dans la composition des conseils de quartier. Allez délibérément à la rencontre des populations, ne pas attendre que la population vienne au conseil de quartier, notamment en le rendant beaucoup plus visible.

Sur le problème de visibilité du conseil de quartier, une suggestion a été faite : ne pourrait-on pas avoir un lieu identifié, non pas à la mairie d'arrondissement, mais un lieu dans le quartier identifié comme tel ? On parle d'une boutique de quartier où les habitants pourraient venir s'informer de l'activité du conseil.

Troisième champ abordé, les relations entre conseils de quartier. Une forte demande s'est exprimée pour que le local ne soit pas un « bocal », qu'on ne s'enferme pas sur son quartier, mais qu'on puisse échanger de bonnes pratiques, gérer ensemble des problèmes communs avec d'autres conseils de quartier. Plusieurs propositions ont été émises. Premièrement, le renouvellement de la plateforme feedback qui a été expérimentée à l'occasion de la préparation du Printemps de la démocratie locale. Deuxièmement, l'idée d'une autoévaluation annuelle des conseils de quartier d'un même arrondissement tous les ans. Troisièmement de multiplier les rencontres au niveau parisien au-delà du Printemps de la démocratie locale.

Enfin, l'idée d'ouverture des relations des conseils de quartier en dehors de la ville de Paris, non seulement avec d'autres conseils de quartier, mais y compris à l'étranger. Pourquoi ne pas faciliter les jumelages et qu'ils soient médiatisés par les villes ?

Autour de tout cela, un sentiment très fort : dans la très grande diversité des expériences et de l'évolution des conseils de quartier, non seulement il est indispensable de développer les échanges de bonnes pratiques, d'analyse, de diagnostic, mais il est important qu'il y ait un tronc commun dans le positionnement politique et dans les principes de fonctionnement, et donc la construction non pas d'une charte, mais au moins d'un document qui soit un socle de principes partagés, qui serve de référence commune à l'ensemble des conseils de quartier.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - Merci beaucoup. Vous pouvez remercier Jean-Pierre WORMS d'avoir fait cette synthèse. Ça ne manque pas d'idées. C'est de cela dont nous allons discuter maintenant, après avoir entendu Robert JACKSON et Théo CHINO.

**Robert JACKSON est membre du conseil municipal de New-York, il représente le 7<sup>e</sup> district, c'est un élu démocrate. Première question : pouvez-vous nous tracer l'historique des conseils de quartier new-yorkais ? Ils ont une cinquantaine d'années, donc vous avez plus de recul pour nous donner un éclairage intéressant. Et nous dire comment le conseil de quartier se situe dans le fonctionnement municipal ? Puis votre analyse de l'expérience parisienne ?**

**Robert JACKSON :** J'ai beaucoup appris toute la journée et je crois que nous avons beaucoup à partager.

D'un point de vue historique, la création des conseils de quartier à New-York remonte à 1951 où Robert Wagner, président des établissements, a mis en place 12 conseils de quartier. Au cours de son troisième mandat, il a établi une charte sur le fonctionnement et l'extension de ces conseils de quartier. En 1989, les électeurs ont ratifié l'extension du rôle des districts et des conseils de quartier en l'élargissant au domaine du budget et du plan d'occupation des sols.

S'agissant des responsabilités des membres de ces conseils de quartier, les membres doivent en premier lieu être préoccupés par le bien-être de leur quartier et traiter des sujets qui y sont liés. Ils sont par ailleurs chargés de communiquer avec les habitants de leur quartier et de participer au processus d'affectation des budgets. Ils établissent les prévisions par rapport aux besoins qui se poseront pour le quartier. Ils font un suivi et une évaluation de la façon dont le service municipal est rendu. De même, ils doivent participer aux différentes réunions qui concernent leur fonctionnement de façon mensuelle et leurs activités au quotidien.

Sur le plan juridique les conseils de quartier sont considérés comme une structure gouvernementale municipale. Chaque conseil de quartier, chaque année, évalue ce qui a été fait l'année précédente et établit ses priorités pour l'année suivante. Après cela, ils envoient leurs prévisions de budget et de besoins en capitaux à une entité municipale centralisée à New-York. Derrière cela, le bureau d'affectation des budgets détermine si les fonds pourront être affectés cette année, si ce sont des fonds d'État ou des fonds fédéraux, si ça peut être présenté aux membres du conseil municipal. Dans le processus budgétaire, on regarde ce qui se passe de façon structurée à l'intérieur de ces conseils de quartier avec les priorités qui sont établies par le district, ils viennent me voir, on en parle. On a un rôle important là-dedans.

Les conseils de quartier représentent des échelles géographiques importantes. Nous avons trois conseils de quartier

et 50 membres à l'intérieur de chaque conseil de quartier, ce qui représente 8,1 millions de personnes. Le conseil de quartier de Manhattan, représente ainsi 1,5 million d'habitants. Les membres du conseil de quartier sont nommés par le président de l'arrondissement. En tant qu'élu, je peux donner des recommandations sur un nombre précis de membres. Par exemple sur le district 12, qui est dans le nord de Manhattan, je peux donner mes recommandations sur 7 des 25 membres.

Je dépends complètement de ces conseils de quartier par rapport à la structure de fonctionnement. Les 50 membres ont des responsabilités, ils ont droit de vote sur les budgets. Ils doivent rendre compte de ce qui a été fait au niveau de la police, de la sécurité, de l'environnement etc.

Par rapport à votre seconde question, sur ce que je ressens de l'expérience à Paris, j'ai assisté à l'atelier sur la propreté, j'ai trouvé que le dialogue était très intéressant, que les différents points de vue exprimés entre les parties prenantes étaient vraiment très riches. La plupart d'entre vous n'étaient pas à cet atelier, mais on a parlé de thèmes concrets tels que le ramassage et le nettoyage des excréments de chiens, ou de la présence des pigeons. On a également parlé des problèmes d'évacuation des encombrants comme les réfrigérateurs ou lave-linge. A New-York, nous avons une loi, on est contrevenant si on ne nettoie pas les excréments de son chien. Si on ne le fait pas, l'amende est de cent dollars. Ici, nettoyer les excréments de son chien, c'est un problème de santé. A New-York, c'est différent, c'est la façon dont la loi est respectée et mise en vigueur qui nous intéresse. Je pense qu'il faut d'abord éduquer les gens, leur dire que c'est d'abord un problème de santé, et une fois éduqués, s'ils sévissent quand même, c'est à ce moment-là qu'il faut les sanctionner. Donc c'est 100 dollars, et s'il y a une récidive, c'est 250 dollars. Pour les encombrants, à New-York, qu'on soit propriétaire ou locataire, il y a un système où on peut descendre dans la rue ses encombrants, on n'est pas obligé de les emmener à la décharge. Le dernier point sur cet atelier, quelqu'un a fait un commentaire tout à fait à propos, si on ne dénonce pas ces écarts, rien ne se produira. Je suis tout à fait d'accord avec ça. Ce qui se passe, si on s'aperçoit que quelqu'un pollue, il ne faut pas laisser faire, il faut lui expliquer, le coacher. A priori, les gens peuvent comprendre.

» Gilles-Laurent RAYSSAC - Je crois qu'on peut doublement remercier M. Robert JACKSON, parce qu'il nous a présenté l'expérience de New-York, et aussi parce qu'il a rendu compte d'un atelier de ce matin. Je voudrais maintenant qu'on continue sur l'exemple de New-York avec Théo, membre d'un conseil de quartier. On a bien compris ce qu'est un conseil de quartier, pouvez-vous nous dire votre expérience à vous ?

**Théo CHINO :** Je vis à Harlem, c'est arrivé assez bizarrement. Je suis devenu membre de quartier car j'appartenais à plusieurs associations, et les gens m'ont dit : tu devrais aller voir ce qui se passe dans les conseils de quartier car tu t'intéresses à tellement de sujets de la ville.

J'ai été convoqué, et j'ai commencé à apprendre ce qu'était un conseil de quartier à New-York. Nos conseils de

quartier ont cinquante ans, j'ai appris beaucoup de choses en peu de temps, et j'entends les débats constructifs de ce matin. Ce que fait Paris et ce que nous faisons est un processus qui prend du temps et beaucoup de patience car cela demande d'apprendre et que les élus également apprennent à travailler avec nous dans un esprit de coopération.

Je suis allé à plusieurs réunions de service avec d'autres conseils d'autres arrondissements où on a discuté de sujets, comme la police par exemple : comment faire en sorte que la police fasse plus attention au problème des vols de i-pod ? Et la police demande ce qu'est un i-pod. Donc on apprend à travailler en coopération.

### » Gilles-Laurent RAYSSAC - Cela vous prend beaucoup de temps ?

**Théo CHINO :** Cela me prend deux heures par mois pour la réunion générale. Je fais partie d'une commission transport qui gère ce qui relève de la police, du médico-social (les services sociaux et médicaux de la ville) et tout ce qui a à voir avec les transports, les arrêts du bus. Un arrêt de bus qui n'a plus de siège, les personnes âgées se plaignent, mais le policier dit que c'est vandalisé à chaque fois. En tant que conseiller de quartier, on participe à ces questions là pour améliorer notre quartier.

Mon expérience personnelle, en tant que jeune... Sur le plan professionnel, je travaille pour une société d'informatique dans le privé. Ce que j'ai appris dans les conseils de quartier, j'ai pu le mettre à profit dans mon travail et j'ai acquis des expériences que je n'aurais pas acquises au travail. Finalement on m'a donné des responsabilités dans le conseil de quartier que mon patron ne m'aurait pas données autrement. A l'inverse, j'ai pu faire profiter mon conseil de quartier de mes compétences professionnelles dans l'informatique et le web.

### » Gilles-Laurent RAYSSAC - Si participer au conseil de quartier, cela permet d'être promu, c'est un élément marketing important. Je voudrais vous demander aux uns et aux autres de réagir par rapport aux propositions sorties du groupe perspectives. Laquelle vous paraît plus importante ?

**Charles ASSOULINE :** Il était question de l'équilibre entre l'institution municipale et les conseils de quartier. C'est une question essentielle, on ne peut pas se contenter de mettre en place des instances, de favoriser les réunions et de laisser les choses se dérouler comme tel.

Il faut doter les conseils de quartier de moyens d'expertise. Il ne s'agit pas de dire qu'on va arriver à l'égalité, la question n'est pas là, mais simplement de permettre que l'échange soit équilibré.

Deuxièmement, la question de la visibilité est une question que nous nous posons aussi. Les comités de quartier ne sont pas visibles. Il y a des moyens maintenant, des sites Internet, des blogs, qui permettent de communiquer autrement, et faire en sorte que les jeunes s'impliquent plus. La question du local, de la boutique, c'est important, c'est un problème d'identité pour le comité qui doit se retrouver à avoir son identité.

Quelques mots sur la question des mots et des termes :

il ne faut pas utiliser un mot pour un autre et il faut que l'on soit honnête dans ce qu'on fait. Quand on fait de l'information, alors il faut parler d'information. Quand on fait de la concertation, alors il faut parler de concertation. Quand on co-réalise avec les habitants un projet, c'est une aspiration qu'on devrait avoir tous, alors on parle de coproduction. Il faut respecter le sens des mots.

**Pascal BAVOUX :** Deux choses. D'abord, un premier point sur la question de la représentativité. Il ne faut pas se poser cette question de dire qu'on veut que les conseils de quartier soient absolument représentatifs de la population. On ne fera pas venir des jeunes dans un conseil de quartier parce que les modes d'engagement de la jeunesse ne ressemblent pas à ceux-ci. Les modes d'engagement de la jeunesse, c'est sur un temps court. La question qui se pose est comment trouver les moyens pour avoir l'information ou l'expression de ces populations ou des gens très actifs ? Il y a des outils aujourd'hui pour avoir cette parole-là. Cette demande concernant la communication à plusieurs niveaux, sur des échanges entre les conseils de quartier, c'est une demande forte que vous avez eue et qui apparaît clairement dans l'enquête. Deuxième aspect de la communication, c'est comment le conseil de quartier est perçu et connu dans le quartier ? C'est un autre enjeu parce que, si on faisait une enquête sur les Parisiens, on aurait peut être des résultats moins favorables que les résultats d'enquête sur les conseils de quartier.

**Khédidja BOURCART :** J'ai été ravie d'entendre Jean-Pierre Worms, car en l'écoutant (je ne suis pas une spécialiste des conseils de quartier) je me disais que les étrangers qui n'ont pas droit de vote, ce que vous disiez, et les rapports qui ont été faits, c'est comme si c'était un miroir grossissant des conseils de quartier.

Les conseils des étrangers, on est encore bien en dessous, car pendant très longtemps, que ce soit les habitants ou les élus, on a fait comme si ce n'était pas des citoyens de la ville. Aujourd'hui, les rendre visibles et avoir leur parole, c'est dur pour les conseils de quartier, mais pour les conseils de la citoyenneté des étrangers non communautaires, c'est encore plus important car leur demande est également d'être des citoyens experts de leur propre vie d'habitant de la ville.

Une proposition que je retiens, c'est la vitrine, mais une vitrine pas seulement pour les conseils de quartier, mais pour l'ensemble des conseils consultatifs sur un arrondissement. Vous parliez des conseils de jeunes, des étrangers, il faut que les habitants puissent avoir un repère, avoir des échanges et construire des projets sur l'arrondissement ensemble.

Autre proposition, c'est la question des jumelages. Nous parlions de jumelage avec des villes où la démocratie locale existe. Je pense qu'il faut le faire, mais on peut aussi imaginer d'autres formes, des jumelages avec des pays du Sud sous forme de projets. C'est une façon de faire avancer la démocratie pour d'autres. Donc, à chaque fois que des conseils de quartier, des habitants échangent avec d'autres habitants de notre planète, à chaque fois, cela permet de faire avancer la démocratie partout et, en même temps, de

pouvoir échanger cette démocratie et de la faire avancer. Voilà les deux points que je souhaitais retenir.

### » Gilles-Laurent RAYSSAC - **Une autre question : comment voyez-vous l'articulation entre le conseil que vous présider et le conseil de quartier ?**

**Khédidja BOURCART :** Il y a un conseil d'étrangers dans trois arrondissements, et ceux-ci participent à la vie municipale de leur arrondissement. Il faut qu'il y ait des conseils d'étrangers dans chaque arrondissement car cela permet de créer des passerelles. Ils sont aussi demandeurs de s'intéresser à la vie locale et parisienne, pas seulement sur leur propre question d'étranger, mais tous les points de la vie municipale.

## Conclusion de la journée par Marie-Pierre de la Gontrie

### » Gilles-Laurent RAYSSAC - **Mesdames, Messieurs, nous avançons doucement vers le moment de conclure. Je demande à Madame de la GONTRIE de conclure en lui demandant : finalement, si vous aviez un message à faire passer aux conseillers de quartier de Paris, vous leur diriez quoi ?**

Je tiens à remercier en premier lieu les personnes qui sont venues nous rejoindre cet après-midi pour réfléchir. Robert Jackson et Théo Chino, évidemment, qui se sont spécialement déplacés de New-York pour partager leur expérience. Je me suis sentie presque complexée et abattue en les écoutant, et en même temps je me dis qu'on a encore 45 ans pour faire tout ça ! C'était une leçon d'humilité. La route est encore longue, et je tiens à les remercier.

Avant les messages, les leçons que je retire de cette rencontre pour aller plus loin. D'abord, ce besoin d'agrandir le cercle que nous représentons tous ensemble, le besoin de mixité avec toutes les populations et pas seulement mixité hommes/femmes dont le parité est largement respectée et les questions de communication.

Sur les questions de communication, il y a plusieurs façons d'y répondre. D'abord le besoin de faire savoir que vous existez. Cela passe notamment par l'affichage de vos réunions. C'est un sujet qui aura traversé tout le mandat, mais nous le finirons avec un affichage pour les conseils de quartier pour vos réunions. Ensuite, une deuxième idée qui a été évoquée sur feedback qui est l'utilité d'imaginer un site Internet dédié aux conseils de quartier qui permettront ces discussions entre vous. La problématique est vraiment la circulation de l'information, soit en cercle, entre les conseils de quartier et les arrondissements, soit verticale entre les conseils de quartier et la Mairie de Paris. Elle est insuffisante, nous pouvons l'améliorer, nous en ressentons le besoin. Faire un site est toutefois un projet assez lourd à monter. Je vous propose pour ce faire d'installer un groupe de travail pour voir comment on peut mettre cela en place de la manière la plus efficace possible. Sur feedback, plateforme participative à laquelle nombre

d'entre vous ont participé, vous m'avez interpellée à plusieurs reprises sur les budgets des conseils de quartier avec des suggestions pas toujours partagées par tous, certains voulant que les budgets soient affectés en fonction du nombre d'habitants et non par conseil de quartier. Sur cette question, qui est autre que celle du budget participatif évoquée par le Maire, les budgets de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier posent d'abord le problème de leurs objectifs. Quand nous les avons mis en place, nous voulions d'abord vous permettre de monter des micro projets, ce que vous avez fait. Nous pensions aussi que cela pouvait avoir pour intérêt de vous familiariser avec la notion de montage et d'arbitrage budgétaire entre différents projets. Les mairies d'arrondissement bénéficient de lignes budgétaires définies en fonction du nombre d'habitants et nous avons ainsi préféré doter chaque conseil de quartier du même montant de budget.

Dernier point, qui a été évoqué par vous, la question de l'harmonisation du fonctionnement des conseils. Des disparités sont apparues selon les arrondissements, laissés libres par la loi de fixer les règles du jeu de leurs conseils de quartier. Certaines n'ont pas d'importance particulière, d'autres sont plus préoccupantes car elles génèrent une démocratie locale à plusieurs vitesses, et c'est évidemment préoccupant lorsqu'on a le souci d'une politique municipale équitable, sans être forcément égale partout. Certains me disaient ce matin qu'il faut changer la loi. D'autres disaient que c'était à nous de faire ça. Lorsqu'on est adepte de la décentralisation, comme je le suis, il est normal de prendre en compte la volonté des élus d'arrondissement. C'est donc un sujet complexe. Pour autant, il sera temps d'ouvrir ce chantier, de réfléchir à une sorte de contractualisation entre la ville et les conseils de quartier, par exemple sous forme de charte. Maintenant que ces conseils ont cinq ans et que vous avez une expérience, et nous aussi, qui nous permet de mieux appréhender la nécessité des droits et devoirs de chacun, je crois que nous sommes maintenant assez matures pour pouvoir le faire ensemble. Nous devons nous y atteler.

Le message que je souhaite faire passer est donc avant tout une feuille de route que nous nous donnons par rapport à ce que nous avons entendu dans plusieurs processus (feedback, les résultats de l'étude sur les conseils de quartier, les rapports de l'Observatoire parisien de la démocratie locale). Tout cela nous permet de voir ce qu'il faut faire.

Dernier message enfin, c'est pour moi, le temps des au revoir parce que c'est aujourd'hui le dernier Printemps de la démocratie locale de cette mandature. Nous avons commencé avec le mandat et l'année prochaine, à cette même date, des élections municipales se seront déroulées.

Cette manifestation qui a été pour nous tous un grand moment de partage d'expériences, qui a permis de mettre en place des initiatives, tous ces moments ont été très utiles à l'avancée de cette démocratie locale. Un grand merci donc à vous tous pour cette matière que vous nous apportez !

# annexes

## Présentation des conseils de quartier à Créteil

### I Quelles sont les caractéristiques de la participation citoyenne à Créteil

La participation des Cristoliens à la vie locale connaît, notamment depuis 1978, des formes multiples, très riches dans leur diversité, que la loi n°2002.276 du 26 février 2002 relative à la démocratie de proximité est venue conforter.

En effet, dès 1978, la municipalité a mis en place une structure originale : l'atelier public d'urbanisme (A.P.U) offrant notamment la possibilité aux résidents d'un quartier d'intervenir sur le « plan d'occupation des sols » ou les schémas définissant les stratégies d'aménagement de la ville.

Puis, 12 comités de quartier présidés par un élu municipal, entouré de 10 à 15 personnes, ont été créés en 1983. Des redécoupages successifs des différents secteurs de la Ville ont finalement porté à **20, depuis avril 2001, le nombre des comités de quartier**. Ces derniers sont coprésidés par un élu municipal et un habitant. Ils sont regroupés en **5 secteurs** du territoire cristolien. **Cinq Maires Adjointes** ont été désignées en 2003 afin de coordonner l'activité des comités relevant de leur secteur.

**Une charte** a été adoptée en 2001 fixant les règles de fonctionnement des comités de quartier ainsi que les engagements de la municipalité à leur égard.

Tous les ans, un **Comité de liaison** présidé par le Maire permet de faire le bilan de l'activité et du fonctionnement des comités de quartier. Un rapport est également présenté au conseil municipal sur la base du débat du Comité de liaison.

### II Présentation des instances de démocratie participative cristolienne

Il existe actuellement diverses instances de démocratie participative à Créteil.

- **Le Conseil Municipal d'Enfants** : créé en 1989, il réunit des enfants âgés de 9 à 10 ans. Il est composé d'environ 120 jeunes conseillers élus par leurs camarades de CM1 pour un mandat de 2 ans. Les élections ont lieu tous les ans dans les écoles élémentaires sur la base d'un élu par classe. Il s'agit d'un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action (collectes alimentaires au profit des Restos du Cœur ; courts-métrages contre les discriminations ; etc.)

- **Le Conseil de Jeunes** : existe depuis 1997 et s'adresse aux 16/20 ans inscrits sur la base du volontariat. Il compte environ une soixantaine de jeunes. Les membres travaillent sur des projets ou par commissions thématiques. Parmi les

actions et initiatives mises en œuvre, il convient de citer : les opérations jobs d'été ; les actions de prévention SIDA ; les concerts et chantiers humanitaires ; etc.

- **Le Conseil des Adolescents** : mis en place depuis 2004, il se compose de jeunes conseillers élus pour 2 ans au moment de leur entrée en classe de 5ème. Ces jeunes collégiens préparent des projets dans des domaines aussi divers que la santé, la citoyenneté, ou les loisirs. Ils travaillent en petits groupes sur ces thèmes et rencontrent des intervenants municipaux et associatifs pour finaliser leurs projets (réalisation d'une plaquette d'information sur les drogues ; création du site Internet dédié ; etc.).

- **Les Assises de la Ville** : organisées tous les 2 ans depuis 1984, ces rencontres ouvertes à tous les habitants visent à faire émerger les préoccupations et les attentes des Cristoliens sur des thématiques porteuses de changement social, telles que l'éducation (débat sur le contrat éducatif local) ; la démocratie participative (débat sur l'avenir des comités de quartier) ; etc. L'animation des ateliers des Assises associe des élus, des techniciens, des associatifs et des experts, tant internes qu'extérieurs à la collectivité, ainsi que des habitants.

- **Les 20 comités de quartier** : constitués depuis 1983, ils sont coprésidés par un élu municipal et un habitant et animé par un collectif d'habitants. Ils se réunissent en Assemblées Générales ouvertes à l'ensemble de la population ou en réunion de Bureau ou en commissions thématiques librement choisies. Un référent administratif et un référent technique (ingénieur) assistent à chacune des Assemblées Générales afin d'une part d'en réaliser un compte-rendu et d'autre part d'assurer le suivi technique des questions soulevées.

Les 20 comités disposent chacun d'un budget de fonctionnement de 3 200 euros. Un budget de 50 000 euros est alloué à chacun des 5 secteurs regroupant les comités pour les investissements décidés par ces derniers : abaissement de trottoirs ; installation d'une aire de jeux pour enfants ; etc.

- **Les conseils de crèche** : institués en 2003 par le CCAS, ils ont pour finalité d'impliquer les parents dans la vie des crèches. Des représentants de l'établissement public gestionnaire, des parents, des professionnels et un élu siègent dans ces conseils. Ils formulent des avis et des suggestions quant à l'organisation quotidienne et aux activités proposées ainsi qu'aux aménagements et aux investissements proposés.

## III Présentation d'une expérience de démarche participative à Créteil

- **Participation des Cristoliens à la réforme des comités de quartier** :

La nouvelle organisation des comités de quartier (nouveau découpage, modalités de fonctionnement, charte, etc.) est issue des débats et échanges qui ont eu lieu entre les habitants et la Municipalité lors des Assises de la Ville de Créteil en 2001.

- **Conduite des opérations d'investissement décidées par les comités de quartier** :

Les demandes d'investissements formulées par les habitants lors des assemblées générales donnent lieu à un chiffrage par les services techniques et à l'élaboration avec les ingénieurs de la ville du projet définitif. Un choix est effectué entre les divers projets lors des réunions d'arbitrage entre les comités d'un même secteur géographique.

## IV Quels sont les projets à venir ?

- Poursuite des actions de formation des membres des bureaux des comités de quartier.
- Poursuite des visites de quartier par le Maire suivies d'une assemblée générale participative ouverte à tous les habitants.

# annexes

## Présentation des conseils de quartier à New-York

**Les conseils de quartiers tiennent un rôle important au sein de la communauté. Ils ont pour but d'améliorer la qualité de la vie au profit de l'ensemble des New-Yorkais. Créés en 1951 à Manhattan, c'est en 1963 que leur existence fut officiellement inscrite dans la Charte municipale.**

### LE MODE DE DÉSIGNATION :

Les conseils de quartiers sont les corps représentatifs au niveau local. On en dénombre 59 dans toute la ville, c'est-à-dire dans les 5 Boroughs (Manhattan, Bronx, Brooklyn, Staten Island et Queens). Chaque conseil comporte jusqu'à 50 membres qui sont désignés pour une moitié par le président de Borough et pour l'autre moitié par les conseillers municipaux (représentant le District). Le critère essentiel de désignation est constitué par l'implication du citoyen dans la vie de son quartier. C'est en ce sens que l'effort porte sur la recherche de la représentation la plus satisfaisante aux yeux du quartier. Un effort est fait pour assurer que chaque quartier et communauté soit bien représenté. Les membres du conseil doivent résider, travailler ou avoir un intérêt significatif dans la communauté qu'ils représentent.

### LES RÉUNIONS :

Les conseils se réunissent une fois par mois en session plénière. Lors de ces réunions, les membres ouvrent au

débat les points concernant les préoccupations de la communauté. Les réunions de conseil sont ouvertes au public. Durant chaque réunion du conseil, il est prévu un certain temps durant lequel tout intervenant du public peut s'exprimer par le biais de questions ou de remarques sur la vie de son quartier. En outre, la compétence des conseils de quartier s'étend aux questions d'actualité du quartier, aux projets d'urbanisme, de travaux publics ainsi qu'à l'élaboration du budget de la ville.

### L'ORGANISATION :

Les conseils de quartiers se réunissent également en comités qui ont la charge de préparer une grande partie du travail qui sera ensuite débattu en séance plénière. Chaque conseil de quartier organise sa structure selon ses besoins. Des membres du public peuvent être nommés au sein du comité pour y siéger avec un droit de vote consultatif limité à cette formation.

### LES RESPONSABILITÉS :

Les conseils ont un rôle consultatif important dans le domaine de l'aménagement urbain, le budget de ville, les services municipaux ainsi que d'autres domaines pouvant affecter le quartier. Ils travaillent et conseillent leurs élus municipaux afin de répondre aux besoins du quartier.

**L'aménagement urbain :** les conseils de quartiers sont obligatoirement consultés sur l'emplacement des services

municipaux ainsi que les plans d'occupation des sols. Ils peuvent, s'ils le désirent, entreprendre des études afin de planifier l'urbanisme du quartier. Les conseils de quartier ont également le dernier mot sur toutes les demandes de modification de l'occupation des sols sous sa responsabilité.

**Le Budget de la ville :** les conseils de quartier évaluent leurs besoins et rencontrent les différentes agences pour faire des recommandations dans l'attribution de ces services pour chaque quartier.

**La communauté en général :** le conseil de quartier peut entamer des enquêtes d'experts sur tous les problèmes affectant le quartier tels les problèmes de logement, de densité urbaine, nature des commerces ou de la circulation.

## LES LIMITES DES POUVOIRS :

Chaque conseil de quartier a un budget pour employer plusieurs personnes qui défendent les intérêts du quartier auprès des services municipaux. Ils ne peuvent toutefois obliger un service municipal à effectuer quelque action que ce soit. On notera qu'ils sont très respectés par les services municipaux et qu'ils réussissent le plus souvent à trouver gain de cause face aux problèmes rencontrés. Dans la pratique, les recommandations des conseils de quartier trouvent un écho favorable auprès de la municipalité et sont fréquemment suivies par les services municipaux.

*Pour plus d'information sur les conseils de quartier,  
visitez le site web de la ville  
de New York à [http://www.nyc.gov/html/cau/html/cb/cb\\_main.shtml](http://www.nyc.gov/html/cau/html/cb/cb_main.shtml)  
(en anglais)*

# remerciements

## **La Ville de Paris tient à remercier de leur participation au Printemps de la démocratie locale**

**Robert JACKSON**, Président de la commission Education et membre du conseil municipal de New-York

**Théo CHINO**, conseiller de quartier d'Harlem Ouest à New-York

**Charles ASSOULINE**, 1er adjoint au Maire de Créteil, chargé de la démocratie locale

**Pascal BAVOUX**, Président de Trajectoires Reflex

**Jean Pierre WORMS** : Président de l'Observatoire Parisien de la démocratie Locale

**Gilles-Laurent RAYSSAC**, co-fondateur de Res Publica,

**Messaouda CHARUEL**, Adjointe au Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement, chargée de la solidarité et des affaires sociale

**Maïté ERRECART**, Adjointe au Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, chargée de l'égalité femme/homme et des conseils de quartier

**Michel LACASSE**, Adjoint au Maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, chargé de la vie associative et de l'animation locale, chargé du quartier Amiraux - Simplon

**Margarita MODRONO ZIN EL ABIDINE**, Adjointe au Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, déléguée à la citoyenneté et à la vie associative, déléguée des conseils de quartier et du quartier La Fayette-Richer

**Mao PENINO**, Adjoint au Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement, chargé de la démocratie locale et de la prévention de la délinquance

**Martine TIMSIT**, Adjointe au Maire du 1<sup>e</sup> arrondissement, chargée de la démocratie locale, chargée du quartier Clignancourt - Jules Joffrin

**Sylvie WIEVIORKA**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, chargée de la vie associative, de la démocratie locale, de la prévention et de la sécurité

## **Et tous les conseillers(es) de quartier ayant présentés les projets initiés et réalisés par les conseils de quartier**

Mme Almodovar, Michel Arab, Claude Azzola, Christian Ballerini, Vincent Barazer, Maria Giuseppina Bruna, Marie Bastille, Céline Beguin, René Bertholus, Michel Billard, Delphine Bisson, Mireille Bonnardel, Corinne Brugger, Jeanne Caussé, Guy Chaty, Martine Debieuvre Dumas, Christine Delpy, Gilles De Pas, Jean Dupuich, Olivier Dortu, Benoît Durel, Mme Fouillet, Geneviève Guichenev, Michelle Helmstetter, Michèle Isturiz, Christiane Lazard, Marie-José Lebreton, Mme Malandin, Hélène Micheau, Oscar Ortsman, Laurent Pasteur, Noëlle Perrier, Philippe Rouffiat, Catherine Roussel, Avraham Schwartz, Noëlle Serre, Mme Sintès, Lise Thély-Muller, Nessia Traoré, Georges Val, M. Weinberger.

**La troupe de théâtre « LES UNS VISIBLES »** pour avoir ponctué la journée de moments d'amusement et de convivialité.

**Les personnels de la Ville de Paris.**

**Et tous les participants.**



Toute l'info sur la ville !

paris  
**info** Le 3975  
Paris.fr

\*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur